

RAPPORT

DU

Ministre des Terres et Forêts

DE LA

Province de Québec

pour l'année finissant le 31 mars

1956

Imprimé par ordre de la Législature



QUEBEC
Redempti Paradis,
IMPRIMEUR DE LA REINE

1957

RAPPORT

DU

Ministre des Terres et Forêts

DE LA

Province de Québec

pour l'année finissant le 31 mars

1956

Imprimé par ordre de la Législature



QUEBEC
Redempti Paradis,
IMPRIMEUR DE LA REINE

1957

RAPPORT
DU
MINISTRE DES TERRES ET FORETS
POUR L'ANNÉE
1955-56

INDEX

	PAGE
Lettre du Ministre au Lieutenant Gouverneur.....	9

Annexes au rapport 1955-1956

No 1. Etat des revenus du Ministère des Terres et Forêts pour les douze mois expirés le 31 mars 1956.....	10
No 2. Etat des dépenses du Ministère des Terres et Forêts pour les douze mois expirés le 31 mars 1956.....	10
No 3. Rapport annuel du Chef du Service Forestier.....	11
No 3a. Transferts des concessions forestières effectués durant l'exercice 1955-56.....	80
No 3b. Liste des réserves cantonales.....	81
No 3c. Industrie de la pulpe et du papier dans la province de Québec..	84

No 3d. Développement de l'industrie de la pulpe et du papier dans la province de Québec et au Canada.....	84
No 3e. Prix des bois à pulpe et des pâtes à papier au Canada et dans Québec.....	85
No 3f. Production de lattes et de bardeaux.....	85
No 3g. Industrie des bois de sciage.....	86
No 3h. Volume des bois de sciage.....	86
No 3i. Les scieries.....	86
No 3j. Statistiques sur l'industrie des bois de sciage dans le Québec en 1955. Bois de sciage et dérivés.....	87
No 3k. Etat des revenus du Service Forestier durant l'exercice financier 1955-56.....	87
No 3l. Résumé de l'échelle de droits de coupe en vigueur en 1955-1956.....	88
No 4. Rapport annuel du Chef du Service de la Protection des Forêts.....	90
No 5. Rapport annuel du Directeur du Service des Arpentages....	150
No 5a. Instructions émises durant l'exercice financier 1955-1956....	155
No 5b. Etat des lots spécifiés au cours de l'exercice financier 1955-1956.....	157
No 5c. Le développement total des opérations d'arpentage terminées sur le terrain au cours de l'exercice financier 1955-1956..	157
No 6. Rapport annuel du Service du Cadastre.....	158
No 7. Rapport annuel du Service des Terres.....	161
No 7a. Tenure des Terres — Province de Québec.....	164

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

PROVINCE DE QUÉBEC

A l'honorable GASPARD FAUTEUX, C.P., LL.D., D.D.F., L.D.S.,

Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport
du Ministère des Terres et Forêts pour l'année fiscale 1955-1956.

Respectueusement soumis,

Le Ministre des Terres et Forêts,

JOHN S. BOURQUE.

Québec, le 1er janvier 1957.

ANNEXE No 1

ETAT DES REVENUS DU DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS POUR LES DOUZE MOIS EXPIRES LE 31 MARS 1956

Service forestier	\$18,739,436.50
Branche des ventes	183,427.10
	\$18,922,863.60

AUTRES REVENUS N'AFECTANT PAS LES REVENUS ORDINAIRES DU DEPARTEMENT

Fonds d'éducation Bill 48.....	\$682,018.83
--------------------------------	--------------

ANNEXE No 2

ETAT DES DEPENSES DU DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS POUR LES DOUZE MOIS EXPIRES LE 31 MARS 1956

Salaires et main d'oeuvre	\$ 1,817,617.68
Service civil	1,522,137.89
Dépenses de voyage	749,032.04
Frais de bureau	35,000.00
Protection des forêts	2,370,920.15
Service forestier	399,681.95
Arpentages	1,050,000.00
Photographie aérienne	8,010.00
Reboisement et Pépinières	76,440.41
Ecole des Gardes-Forestiers à Duchesnay	64,789.75
Bourses d'études forestières	3,850.00
Dépenses diverses et imprévues	597.75
Constructions diverses	4,500.00
	8,102,577.62
Moins recouvrements	27,075.14
	\$ 8,075,502.48

L. COUTURE,
comptable-en-chef.

AVILA BÉDARD,
sous-ministre.

Département des terres et forêts,
Québec, 31 mars 1956.

ANNEXE N^o 3

RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE FORESTIER

Au Lt-Colonel Honorable J.-S. Bourque, V.D., C.D., D.C.L., D.S.F.,

Ministre des Terres et Forêts et des

Ressources Hydrauliques,

Parlement, Québec.

Monsieur le ministre,

J'ai bien l'honneur de vous soumettre le rapport général du Service Forestier pour l'exercice 1955-1956. C'est le quarante-sixième rapport annuel depuis la fondation du Service Forestier, en 1909.

Avec un volume global de coupe se chiffrant par un milliard soixante et quatorze millions de pieds cubes, la production forestière de l'année dernière est venue bien près d'atteindre le chiffre record de 1948. Elle dépasse de quelque cent cinquante quatre millions de pieds cubes celle de 1954. Sur le domaine public, c'est-à-dire dans les territoires sous concession forestière, les terres vacantes de la Couronne, les réserves cantonales et les réserves spéciales, il s'est coupé 638 millions de pieds cubes; sur les terrains détenus en pleine propriété par des sociétés industrielles ou des particuliers, cultivateurs ou autres, il s'est coupé 436 millions de pieds cubes de bois de toutes catégories. Les exploitations dans les forêts de la Couronne se répartissent comme suit : bois à pulpe et papier, 4,620,413 cordes; bois de sciage et autres, 622 millions de P.M.P.; bois de chauffage et de carbonisation, 57,216 cordes.

Le marché du papier et du bois d'oeuvre s'est maintenu très ferme pendant toute l'année.

Les revenus provenant de l'administration des forêts publiques ont rapporté au Trésor Provincial la somme de \$18,739,436.50.

ORGANISATION ET PERSONNEL

Le Service Forestier en 1955-56 comptait 1180 employés (permanents, surnuméraires ou saisonniers). Ceci en plus de 1361 ouvriers, étudiants, gardes-forestiers et commis temporaires qui ont travaillé sur les équipes de reboisement, de pépinières et autres travaux forestiers.

Le tableau No 1 montre la distribution du personnel dans les divers bureaux des administrations intérieure et extérieure.

A.—ADMINISTRATION INTÉRIEURE

Elle comprend en plus d'un entrepôt, 12 bureaux qui portent les désignations suivantes :

Economie Forestière
Permis Spéciaux
Réserves Cantonales et Reboisement
Mesurage et Classification des Bois, Perception des Droits de Coupe,
Exploitations Forestières
Enregistrement des Permis de coupe
Renseignements Forestiers
Statistiques Forestières et Petite Industrie Forestière
Archives
Utilisation des Bois
Scieries et Permis d'exploitation du Sucre d'Erable
Sylviculture et Botanique

Voici les attributions de chacun de ces bureaux avec le nom de l'officier en charge.

Economie Forestière:

Chef: LÉO LAFRANCE, i.f.,
aménagement des forêts de la Couronne, dendrométrie, inventaires forestiers, documentation forestière, études photogrammétriques, émission des permis d'exploitation dans les concessions forestières et dans les réserves forestières spéciales.

Permis Spéciaux:

Chef: Paul LEMAY, i.f.,
attribution des permis d'exploitation dans les forêts vacantes de la Couronne, en vertu des articles 99 et 120 de la "Loi des Terres et Forêts".

Réserves Cantonales et Reboisement:

Chef: J.-A. ROY, i.f.,
administration des réserves cantonales, reboisement sur les terres de la Couronne, entretien des pépinières temporaires

Exploitations Forestières:

Chef: Lauréat GARNEAU, i.f.,
surveillance des exploitations forestières, contrôle des bons de pension, perception de la taxe du fonds éducationnel.

Mesurage et Classification des Bois; Permis d'expéditions:

Chef: Adrien BILODEAU, g. f.

mesurage et contrôle du mesurage des bois coupés dans les forêts de la Couronne (vacantes ou sous concession), perception des droits de coupe, attribution des certificats permanents et des permis temporaires de mesureurs, permis d'expédition des bois à l'étranger.

Enregistrement des Permis de Coupe:

Chef: P.-R. PLAMONDON, adjoint LÉON BOULANGER

enregistrement et renouvellement des titres de concessions forestières, contrôle des transferts de titres, perception de la rente foncière.

Renseignements Forestiers:

Chef: Roch DELISLE, i.f.,

propagande auprès des propriétaires forestiers (surtout colons et cultivateurs) en vue de l'aménagement de leurs forêts; préparation de projets de reboisement; conseils techniques en vue de la vente des produits, d'une comptabilité forestière, de l'entretien des érablières, etc.

On trouvera plus loin sous la rubrique de l'administration extérieure la liste des bureaux de districts qui relèvent de cet organisme.

Petite Industrie Forestière et Statistiques Forestières:

Chef: Louis-de-Gonzague DUBOIS, i.f.,

recherche et propagande en faveur du développement de la petite industrie forestière, aide technique aux industriels forestiers dans l'organisation et le fonctionnement des moulins à scie, ateliers, etc., recherches en vue d'une meilleure utilisation des bois et déchets de scieries. Compilation des données statistiques relatives aux industries forestières et aux dérivés du bois provenant des terrains privés comme des terres publiques.

Archives:

Registraire-adjoint HOTTOTE

enregistrement, distribution, contrôle et conservation des dossiers.

Utilisation des Bois (Montréal):

Chef: M. J.-R.-ALFRED LEGENDRE,

propagande en faveur de nos produits forestiers au moyen de tracts, de causeries. Ce bureau maintient une exposition permanente des plus belles pièces de menuiserie obtenues par un emploi judicieux des bois du Québec.

Scieries et Permis d'exploitation du Sucre d'Erable:

Chef: M. J.-A. BOISSONNEAULT, i.f.,

contrôle des scieries, émission des permis d'installation de moulins à scie. Surveillance et émission des permis de scieries, perception des dépôts-garantie et des frais de location; contrôle des permis et perception des droits de sucreries sur les terrains de la Couronne.

Sylviculture et Botanique:

Chef: Jean SMITH, i.f.,

Renseignements et travaux d'ordre sylvicole et botanique. Traitements sylvicoles à l'intérieur des plantations sur les terres de la Couronne; études de rendement et d'accroissement des massifs boisés au moyen de places d'études permanentes.

Entrepôt du Service Forestier.

Chef: R.-A. BLAIS,

contrôle de l'outillage et du matériel d'équipement entreposés à Québec ou distribués dans les districts.

B.—ADMINISTRATION EXTÉRIEURE

Sous cette rubrique, on comprend tous les bureaux ou organismes relevant du Service Forestier, mais distribués dans toute la province: a) les bureaux de district de l'administration forestière, b) les divisions du Bureau de Renseignements Forestiers, c) les pépinières forestières, d) la Station Forestière de Duchesnay avec ses écoles d'enseignement et un laboratoire des Produits Forestiers.

a) Bureaux de district

NOM DU DISTRICT	CHEF-LIEU	OFFICIERS EN CHARGE
Abitibi	Amos	Onil DEMERS, i.f., chef J.-P. MARTEL, i.f., aviseur technique et o Service des Terres Albert CÔTE, i.f., assistant Maurice DESRUISSEAUX, chef-mesureur
Bas-St-Laurent	Rimouski	Gédéon ROY, i.f., chef Antonio GAGNON, i.f., assistant Gérard SIROIS, chef-mesureur J. Frs. LEPAGE, chef-mesureur adjoint
Côte-Nord	Hauterive	Paul-Emile JEAN, i.f., chef Maurice EMOND, chef-mesureur Raymond TREMBLAY, chef-mesureur adjoint
Chicoutimi	Chicoutimi	Maurice NOREAU, i.f., chef J.-H. POTVIN, i.f., assistant Arthur BÉLEC, chef-mesureur
Montréal	Montréal	Paul KIEFFER, i.f., chef J.-B. CAMPAGNA, i.f., assistant Lucien DUMOULIN, chef-mesureur
Québec	Québec	Thomas BARRY, i.f., chef Rosaire MOISAN, chef-mesureur
Outaouais	Hull	Jean LEBLEU, i.f., chef Ludger BEAUDOIN, chef-mesureur
Rive Sud	Notre-Dame-du-Lac	Hervé LIZOTTE, i.f., chef Wilfrid LAFLAMME, chef-mesureur
Roberval	Roberval	L.-P. SAMSON, i.f., chef Noel LIZOTTE, i.f., assistant Ladislas GIBARD, chef-mesureur
St-Maurice	La Tuque	Maurice DESCÔTEAUX, i.f., chef Oscar BLAIS, i.f., assistant Robert BEAUPRÉ, chef-mesureur Roméo LORANGER, chef-mesureur adjoint
Témiscamingue	Rouyn	Lucien CASTONGUAY, i.f., chef

b) Bureau de Renseignements Forestiers

Ce bureau dont il a été question à la rubrique de l'administration intérieure comprend également des divisions à l'extérieur. A la fin de l'exercice 1955-56, il y avait 11 divisions sous la direction d'un ingénieur forestier:

DIVISIONS	INGENIEURS-DIVISIONNAIRES
Québec	Armand FAFARD, i.f., Québec
Beauceville	Adrien DUSSAULT, i.f., Beauceville
Sherbrooke	Jean DUMOULIN, i.f., Sherbrooke
Lévis	Jean-Paul DUPÉ, i.f., Québec
St-Jérôme de Metabetchouan	Maurice KIROUAC, i.f., St-Jérôme
Chandler	Marcel LEVEILLÉ, i.f., Chandler
Hull	Adrien LARIVÉE, i.f., Hull
Trois-Rivières	Percy WHISSELL, i.f., Trois-Rivières
St-Hyacinthe	Hermel FOURNIER, i.f., St-Hyacinthe
Rimouski	Romuald FOURNIER, i.f., Rimouski
Ste-Anne de la Pocatière	Raymond LORD, i.f., Ste-Anne

c) Pépinières Forestières

Le Service Forestier possède trois pépinières permanentes:

Berthierville:	Directeur: Tancrède DESLAURIERS, i.f.
Proulx	“ Maurice DESCOTEAUX, i.f.
Gaspésie (Paspébiac):	“ Edouard GRANDMONT, i.f.

et neuf pépinières temporaires situées pour la plupart dans les réserves cantonales. En voici la liste: Guigues, Iles-de-la-Madeleine, Macpès, Norman din, Parke, Rivière-du-Loup, Roberval, Trécesson et St-Louis-du-Ha! Ha!

Ne sont pas comprises ici les pépinières volantes qui servent spécialement au reboisement des terres privées; ces dernières sont inscrites au chapitre du reboisement.

d) Station Forestière de Duchesnay

La Station de Duchesnay dont le directeur général est M. Jean-Marie Pleau, i.f., dispense les cours suivants:

- Cours de Garde-Forestier
- Cours de classificateurs de bois
- Cours de Protection (G.-H. BERNIER, i.f., directeur)
- Cours d'affûtage

et comprend en outre le laboratoire des Produits Forestiers que dirige le Dr Joseph Risi, pendant l'été.

La Station de Duchesnay comprend encore les postes et laboratoires de Météorologie et d'Entomologie relevant du Service de Protection.

TABLEAU No 1

DISTRIBUTION DU PERSONNEL DANS LES DIVERS BUREAUX ET DISTRICTS DU SERVICE FORESTIER

BUREAUX et DISTRICTS	INGENIEURS FORESTIERS	DIRECTEURS, INSPECTEURS ET SOUS-INSPECTEURS	CARDES-FORSTIERS, MESUREURS ET VERIFICATEURS	ASSISTANTS	CONTRAMAITRES	GARDIENS DE RESERVES	COMMIS	STENOGRAPHE	TOTAL
<i>Intérieur:</i>									
Direction générale.....	1						1	2	4
Bureau de l'Economie Forestière.....	11		3				4	4	22
" des Exploitations Forestières.....	2						1		3
" du Mesurage et de la Classification des Bois.....		1					15	2	18
" des Réserves Cantonales, etc.....	2						4	1	7
" d'Enregistrement des Permis de coupe....	1	1					2		3
" des Permis Spéciaux.....	1						1	1	3
" de la Statistique Forestière.....	1						6		7
" des Archives.....	1	1					4	1	6
" de l'Utilisation des Bois (Montréal).....	1						1		2
" des Renseignements Forestiers (Extérieur et intérieur).....	13							8	21
" de la Petite Industrie Forestière.....	2						1	1	4
" des Scieries et Erablières.....	1						2	1	4
" de Sylviculture et Botanique.....	1		1				1	1	4
" de l'Entrepôt.....		1					5		6
<i>Extérieur:</i>									
District d'Abitibi (Amos).....	3	18	71	75	2		4	2	175
" du Témiscamingue (Rouyn).....	1	5	34	51		30	2	4	127
" d'Outaouais (Hull).....	1	4	18	21		3	3	1	51
" de Montréal (Montréal).....	2	10	30	9		2	2	1	56
" du St-Maurice (La Tuque).....	2	7	26	31		1	1	0	68
" de Chicoutimi (Chicoutimi).....	2	10	21	44		10	5	1	93
" de Roberval (St-Jean-de-Brébeuf).....	2	5	44	45		11	8	3	118
" de Québec (Québec).....	1	3	17	16	5	8	2		52
" de la Rive-Sud (Notre-Dame-du-Lac).....	1	11	18	5		32	2	2	71
" du Bas St-Laurent (Rimouski).....	2	13	47	47	5	32	2	3	151
" de la Côte-Nord (Baie Comeau).....	1	12	22	20		8		2	65
<i>Pépinières.....</i>	10				15		2		27
<i>Etablissements de Duchesnay.....</i>	4		2		2		4		12
TOTAL.....	68	102	354	354	29	137	85	41	1,180

N.B. Il convient d'ajouter à cette liste, les gardes-forestiers et ouvriers et étudiants qu'on a embauchés temporairement dans les équipes d'inventaires, d'aménagement, de sylviculture et de reboisement. Le nombre de ces employés se chiffre par 1361, dont 725 aux travaux de reboisement, 600 dans les pépinières et 36 pour les divers Bureaux de l'administration intérieure.

CLASSIFICATION ET DISTRIBUTION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE

Les trois tableaux qui suivent ont été préparés par notre Bureau de l'Economie Forestière, d'après les plus récentes données fournies par les divers organismes s'occupant de la tenure des terres de la Province.

Le premier présente la classification des territoires de la Province en milles carrés, le second, la distribution des terrains forestiers au sud du 52° de latitude, d'après leur tenure en milles carrés, et le troisième, la distribution de la superficie totale de la Province suivant la tenure des terrains, en milles carrés.

TABLEAU No 2

CLASSIFICATION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE EN MILLES CARRES

<i>Au Nord du 52° latitude:</i>	MILLES CARRES
Terrains bien boisés.....	6,300
Terrains peu boisés.....	128,634
Superficies improductives.....	131,149
Eau.....	46,325
TOTAL.....	312,408
<hr/>	
<i>Au Sud du 52° latitude:</i>	
Terrains bien boisés.....	183,126
Terrains peu boisés.....	32,232
Terrains non boisés (en culture, défrichés, etc.).....	14,942
Superficies improductives.....	29,000
Eau.....	25,000
TOTAL.....	284,300
Superficie de la province.....	596,708

N. B. Ces superficies ne comprennent pas l'étendue couverte par les eaux du Golfe et du fleuve Saint-Laurent depuis son embouchure jusqu'à l'Île d'Orléans.

TABLEAU No 3
DISTRIBUTION DES TERRAINS FORESTIERS AU SUD DU 52° DE LATITUDE
D'APRES LEUR TENURE, EN MILLES CARRES
(eau et superficies improductives incluses)

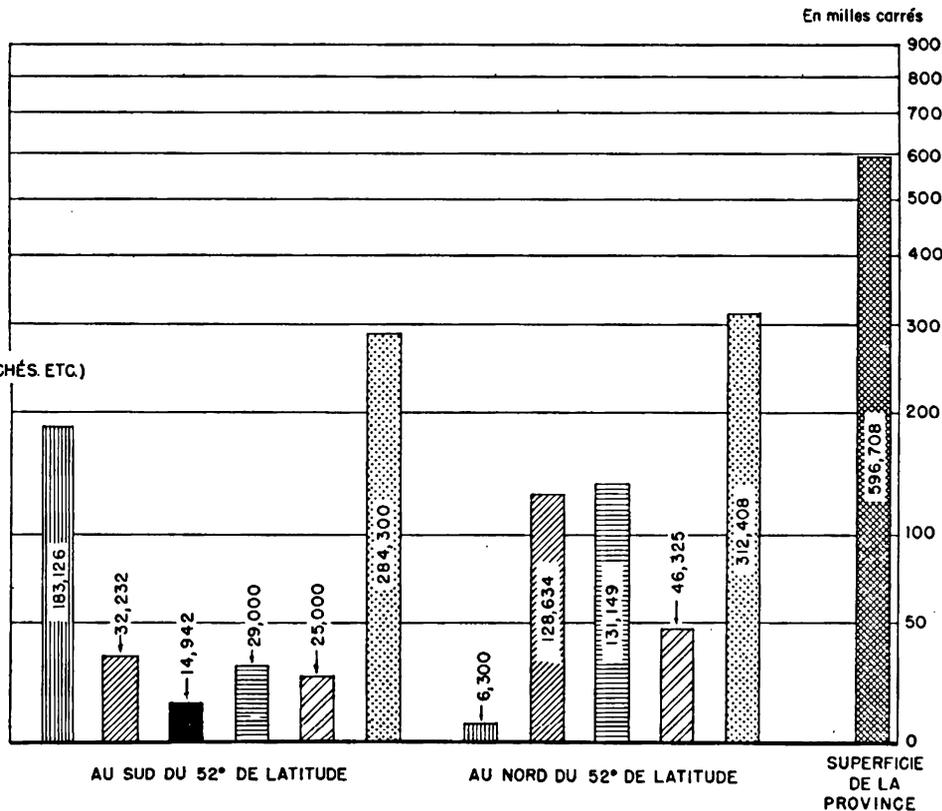
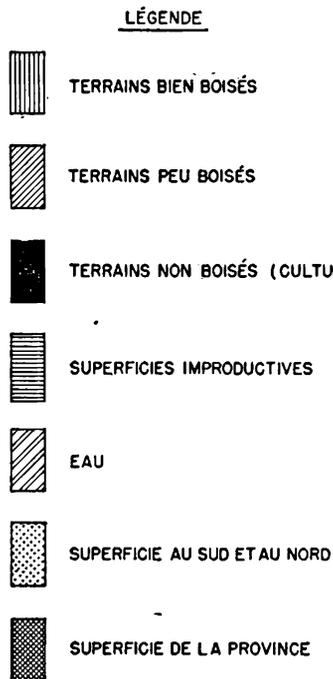
TENURE DES TERRAINS	MILLES CARRES	%
I—Forêts des particuliers:		
(a) Grands propriétaires.....	9,059	3.4
(b) Petits et moyens propriétaires (fermiers).....	8,704	3.2
(c) Petits et moyens propriétaires (non fermiers).....	7,311	2.7
	25,074	9.3
II—Forêts de la Couronne (Ottawa):		
(a) Réserves indiennes administrées par le fédéral....	240	0.1
(b) Camps militaires, parcs, etc.....	56	-
	296	0.1
III—Forêts de la Couronne (Québec):		
(a) Lots de colonisation disponibles.....	3,000	1.1
(b) Concessions forestières.....	81,771	30.3
(c) Forêts domaniales.....	2,374	0.9
(d) Réserves cantonales.....	3,144	1.2
(e) Réserves spéciales.....	752	0.3
(f) Terres vacantes.....	152,947	56.8
	243,988	90.6
Total des terrains forestiers.....	269,358	100.0

TABLEAU No 4
DISTRIBUTION DE LA SUPERFICIE TOTALE DE LA PROVINCE SUIVANT
LA TENURE DES TERRAINS
(milles carrés)

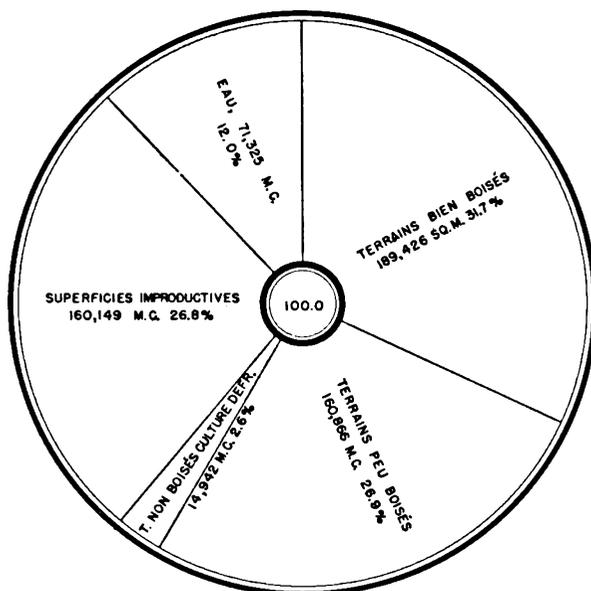
TENURE DES TERRAINS	MILLES CARRES	%
I—Forêts de la Couronne:		
Industrie de la pulpe et du papier.....	72,802	12.2
Industrie du sciage.....	8,969	1.5
Réserves forestières cantonales.....	3,144	0.5
Réserves indiennes, militaires, parcs (fédéral).....	296	-
Réserves forestières spéciales.....	752	0.1
Forêts domaniales.....	2,374	0.4
Lots de colonisation disponibles.....	3,000	0.5
Forêts vacantes.....	226,699	38.1
Total des forêts de la Couronne.....	317,986	53.3
II—Forêts privées:		
Propriétés des compagnies de pulpe et de papier.....	7,084	1.2
Propriétés d'autres sociétés.....	276	-
Propriétés des compagnies opérant des scieries.....	1,699	0.3
Propriétés des petits et moyens propriétaires (fermiers)...	8,704	1.5
Propriétés des petits et moyens propriétaires (non fermiers)	7,311	1.2
Total des forêts privées.....	25,704	4.2
III—Terres déboisées ou très peu boisées (*).....	238,706	40.0
IV—Terres agricoles.....	14,942	2.5
Superficie de la Province.....	596,708	100.0

N. B.—Dans ce tableau, le mot "Forêts" doit être interprété comme signifiant une étendue forestière, ou, dans le cas des terres vacantes de la Couronne, une surface contenant en grande partie des terrains forestiers productifs ou improductifs.

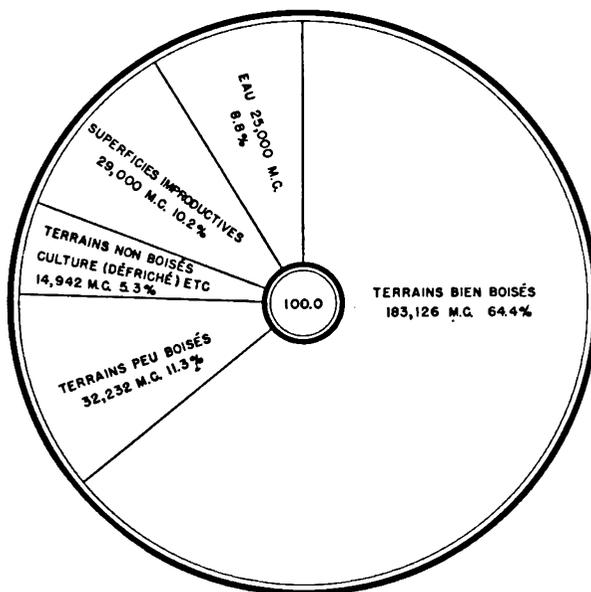
CLASSIFICATION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE



CLASSIFICATION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE
SUPERFICIE TOTALE 596,708 M. G.

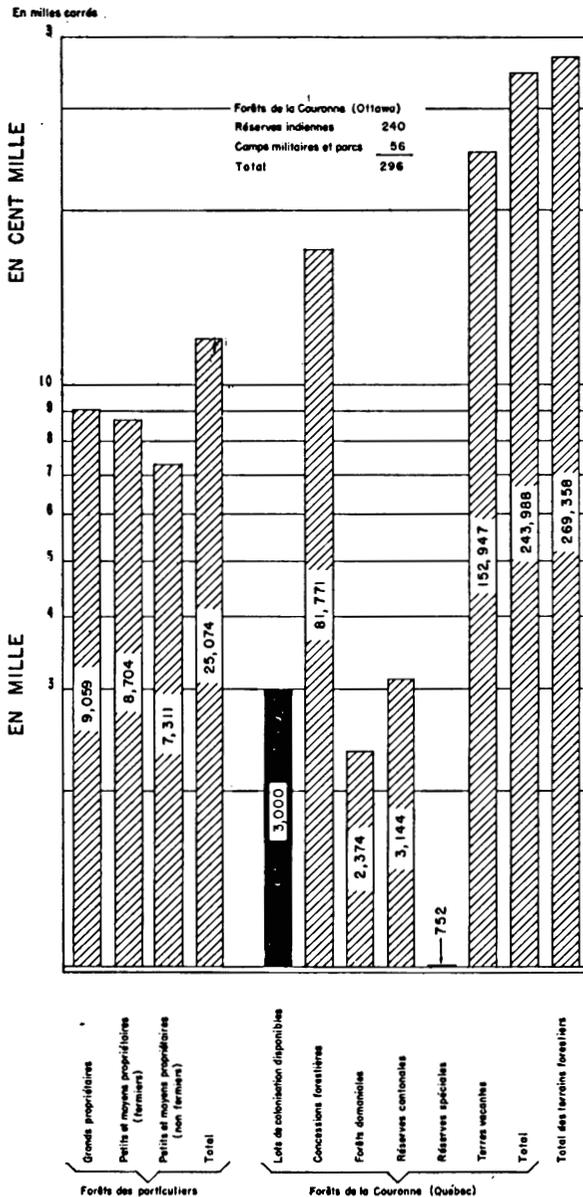


SUPERFICIE AU SUD DU 52° LATITUDE
284,300 M. G.



DISTRIBUTION DES TERRAINS FORESTIERS AU SUD DU 52 DE LATITUDE

(eau et superficies improductives incluses)



LE STOCK FORESTIER

Le tableau qui suit fournit une estimation approximative de la valeur des forêts de la province en bois de sciage, en bois à pâte et en bois de chauffage.

TABLEAU No 5
ESTIMATION DE LA RICHESSE FORESTIÈRE DU QUÉBEC

ESSENCES	BOIS DE SCIAGE 10 pouces et plus au D.H.P. en 1,000 pi. cu.		BOIS A PATES, DE CHAUFFAGE, etc. — 4-9 pces au D.H.P. en 1,000 cordes	
	ACCESSIBLE	INACCESSIBLE	ACCESSIBLE	INACCESSIBLE
Epinette.....	4,356,191	1,455,257	260,570	251,040
Pin blanc.....	213,102	—	8,385	—
Pin rouge.....	42,622	—	2,180	—
Pin gris.....	328,839	3,593	39,600	450
Méleze.....	4,547	—	500	—
Sapin.....	2,333,218	852,942	132,340	154,335
Pruche.....	12,942	—	1,045	—
Cèdre.....	109,569	—	5,875	—
Total résineux.....	7,401,030	2,311,792	450,495	405,825
Merisier.....	705,432	—	27,045	—
Bouleau.....	1,035,342	93,568	99,993	41,460
Erable.....	260,790	—	8,450	—
Hêtre.....	66,505	—	10,725	—
Tilleul.....	22,500	—	2,500	—
Frêne.....	27,000	—	4,085	—
Orme.....	18,000	—	1,875	—
Peuplier.....	450,000	7,186	21,185	900
Chêne.....	900	—	25	—
Autres feuillus.....	3,600	—	225	—
Total feuillus.....	2,590,069	100,754	176,108	42,360
Total des essences:.....	9,991,099	2,412,546	626,603	448,185

N.B.—Ces données, les plus précises qu'il soit possible de fournir à la lumière des renseignements actuellement disponibles, sont forcément approximatives. Elles demeurent toujours sujettes à correction.

FORÊTS DE LA COURONNE

Comme on peut le constater aux tableaux précédents, les forêts de la Couronne, sous la juridiction du gouvernement de cette Province, sont réparties en six classes différentes: Les lots de colonisation disponibles, les forêts domaniales, les concessions forestières, les réserves forestières spéciales, les réserves forestières cantonales et finalement les terres videntes de la Couronne.

On entend par lots de colonisation disponibles, des terrains vacants de la Couronne, classés propices à l'agriculture, qui ont été transférés par arrêté ministériel au Département de la Colonisation. D'après les derniers rapports, ils couvrent une superficie d'environ 3,000 milles carrés, ce qui représente 1.1% de l'étendue globale des terrains forestiers de la Couronne, au sud du 52ième degré de latitude.

Les forêts domaniales sont des étendues vacantes des terres de la Couronne constituées comme telles pour servir spécialement de réserves pour les besoins de l'industrie forestière.

"Le Ministre des Terres et Forêts est chargé d'administrer ces forêts. Il peut les exploiter par des coupes faites en régie ou à l'entreprise, sous la direction du Service Forestier. Il peut aussi affermer, pour une durée de temps limitée, certaines parties de ces forêts, dont l'exploitation forestière doit alors être conduite suivant les indications du Service Forestier."

Les forêts domaniales couvrent un peu moins de 1% de la superficie des terrains forestiers au sud du 52°, avec une étendue de 2,374 milles carrés.

On trouvera dans les pages suivantes des renseignements importants sur les autres catégories de forêts de la Couronne.

CONCESSIONS FORESTIÈRES

Les concessions forestières ou terrains de la Couronne affermés pour fins d'exploitation forestière couvrent une étendue de 81,771 milles carrés, soit une augmentation de 557 milles carrés sur les chiffres de l'an dernier. Elles représentent 30.3% de la superficie totale des forêts de la Couronne, au sud du 52° de latitude.

a) AMÉNAGEMENT DES CONCESSIONS FORESTIÈRES

Nous croyons utile de donner encore une fois ici le statut de l'aménagement de nos forêts dans la Province de Québec.

L'aménagement des concessions forestières de la Couronne est régi par l'article 12 des Règlements des Bois et Forêts. En vertu de cet article, tout concessionnaire est tenu d'aménager les forêts de ses concessions d'après les données techniques et sous la surveillance du Service Forestier Provincial. À cette fin, il doit: "fournir au ministère, en plus d'un plan d'aménagement pour toute l'étendue des forêts qui lui sont affermées, un plan spécial d'aménagement pour le secteur qui doit être mis en exploitation au cours de la première année".

Dans les tableaux 6 et 7 qui suivent, il est possible de voir que sur un total de 81,770.6 milles carrés de concessions forestières, 72,311.7 milles carrés de forêts, soit plus de 88%, sont soumises à un plan d'aménagement. Il est important de noter que la superficie de 81,770.6 milles carrés comprend 732 milles carrés de concessions forestières spéciales.

Plusieurs de ces concessions ne sont pas assujetties aux prescriptions de l'article 12 des Règlements des Bois et Forêts et dans bien des cas, les détenteurs sont exempts de la plupart des obligations imposées aux concessionnaires réguliers. On trouvera, en appendice, la liste des diverses concessions spéciales.

Dans ce rapport, tous les chiffres concernant les superficies des concessions forestières ont été compilés d'après les "licences" émises annuellement par notre Bureau d'Enregistrement des Permis de Coupe. On devra se rappeler que toute fraction de mille est inscrite sur ces "licences" comme un mille carré et que les concessionnaires sont tenus de payer, en conséquence, les redevances à la Couronne.

Cependant, il n'en est pas de même pour les concessions forestières spéciales, dont les superficies seront enregistrées ici en milles carrés et en fraction de milles carrés.

On trouvera, aux deux tableaux suivants, le statut de l'aménagement des concessions forestières de la Couronne. Le premier nous donne la liste des concessions par unité d'aménagement et en milles carrés, qui sont régies par un plan d'aménagement, qu'il soit en vigueur, périmé, en révision, sous étude, temporaire ou en préparation. Le second est un état, détaillé également par unité d'aménagement et en milles carrés, des concessions pour lesquelles aucun plan d'aménagement n'a été préparé ou fourni ainsi que les concessions qui ne sont pas assujetties aux prescriptions de l'aménagement.

Pour fins pratiques, on a classé les concessions en deux catégories: celles de vingt milles carrés ou moins, et celles de plus de vingt milles carrés.

TABLEAU No 6
LISTE DES CONCESSIONS RÉGIÉES PAR UN PLAN D'AMÉNAGEMENT
PAR UNITE D'AMÉNAGEMENT, EN MILLES CARRÉS

A.—CONCESSIONS DE 20 M.C. OU MOINS:

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C.
a) AMÉNAGEMENT EN VIGUEUR		
1. Bergeron & Fils Limitée, Adjudor	Canton Bégin	5
2. Bisson, Raoul	“ Vauquelin	6
3. Canadian International Paper Co.	“ Huard	11.7
4. Carrière Lumber Co. Ltd.	“ Desboues	20
5. Coopérative Fédérée de Québec	Ham-Sud et Garthby	5
6. D'Auteuil Lumber Company Ltd.	Rivière Noire	18
7. Dufresne, Jos.-A.	Canton Pascalis	13
8. Gagnon Nap. & Fils Ltée	“ de Noiseux No 2	12.7
9. Gagnon Nap. & Fils Ltée	Cantons Vasson & Valmy	11.3
10. Gagnon & Frères de Roberval Ltée	Canton de Crespieul	11
11. New Brunswick International Paper Co.	Forêt Expérimentale de Causapséal	12
12. St. Lawrence Corporation Ltd.	Cantons Chesham, Hampton et Ditton	17
13. Ste-Marie, J.-Ulysse	Canton Bégin	9
14. Tanguay, L., Poirier, E. & Gagnon, L.	“ Daaquam	12
	Total	163.7
B) AMÉNAGEMENT À L'ÉTUDE		
1. Cie Bussière de Normandin Ltée	Canton de Condé	15
2. Soucy J.-O. Inc.	“ Bongard	16
3. Soucy F.-F. Inc.	“ Parke	15
4. Syndicat Forestier de St-Thomas Didyme	“ de Condé	13
	Total	59
	Totaux	222.7

B) CONCESSIONS DE 20 MILLES CARRÉS ET PLUS

a) AMÉNAGEMENT EN VIGUEUR		
1. Anglo Can. Pulp & Paper Mills Ltd.	Rivière Montmorency	192
2. Anglo Can. Pulp & Paper Mills Ltd.	Rivières Bersimis et Sault-au- Cochon	3,000
3. Baie St-Paul Lumber Co. Ltd.	Rivière du Gouffre	59
4. Barnet A. & Co. Ltd.	Grand Lac Victoria	181
5. Bathurst Power & Paper Co. Ltd.	Rivière Cascapédia	423
6. Booth Lumber Ltd.	Rivières Ottawa & Kippawa	894
7. Booth Lumber Ltd.	Rivière Kippawa	267
8. Breakey Ltd. John	“ Chaudière	79
9. Canada Paper Co.	“ Bell	700
10. Canadian International Paper Co.	“ Gatineau	7,187
11. Canadian International Paper Co.	“ Pentecôte	503
12. Canadian International Paper Co.	“ Opawika	115
13. Canadian International Paper Co.	Rivières St-Maurice et Batiscan	2,682
14. Canadian International Paper Co.	Rivière St-Maurice	2,580
15. Canadian International Paper Co.	“ Ottawa	5,010
16. Canadian International Paper Co.	“ Rouge	988
17. Canadian Splint & Lbr. Corp. Ltd.	Rivières Ottawa et Dumoine	80
18. Cascapédia Mfg. & Trading Co.	“ Cascapédia et Bonaventure	1,059
19. Collin Lumber Ltd.	Canton Armagh	58
20. Consolidated Paper Corporation	Rivière Escoumains	327

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C.
21. Dent C.S. & G.C. Dent	Rivière Ottawa	180
22. Dent C.S. & G.C. Dent	" Coulonge	54
23. Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Inc.	Cantons Awantgish et Nemtaye	28
24. Donnacona Paper Co. Ltd.	Rivière Jacques-Cartier	709
25. Donohue Brothers Ltd.	" Malbaie	417
26. Donohue Brothers Limited	" Ouelle et Lac de l'Est	385
27. Donnacona Paper Co. Ltd.	" Sault-au-Mouton	112
28. Eddy Company Ltd., The E.B.	" Gatineau	704
29. Forest Industries Ltd.	" Moisie	50
30. Forest Quebec	Rivières Noire & Coulonge	42
31. Fox Lake Timber Co. Ltd.	Canton Delbreuil	77
32. Forêt Coulonge Inc.	Rivière Coulonge	98
33. Fraser Companies Limited	Ctés Rimouski et Témiscouata	288
34. Gagnon & Frères de Roberval Ltée	Rivière Ouïachouaniche	130
35. Gaspésia Sulphite Co. Ltd.	Rivières Pabos et Port-Daniel	534
36. Gaspésia Sulphite Co. Ltd.	Rivière Bersimis	600
37. Gaudette Ovide	Canton Edwards	45
38. Godbout Lumber Company	Rivière Godbout	92
39. Gillies Brothers Co. Ltd.	Rivière Coulonge	738
40. Guelph Cash, Veneer & Plywood Co.	Rivière Ottawa	175
41. Guérette Incorporée, Raoul	Cantons Armagh, Cabano et Estcourt	115
42. Houde, Joseph	Canton Sagard	25
43. Lake Megantic Pulp Company	" Marston, Louise et Whitton	83
44. Maclaren Co. Ltd. The James	Rivière du Lièvre	2,580
45. Maclaren Co. Ltd. The James & Singer Mfg. Co.	" du Sourd	184
46. Matapédia Company	Canton Roux	24
47. McGillivray Lake Lumber Ltd.	Lac McGillivray	29
48. Mégantic Mfg. Co.	Cantons Ditchfield, Stratford, Winslow et Spaulding	75
49. Mohawk Corporation Ltd.	Canton Bungay	81
50. Murdock, John & Fils Ltée	Rivière Kippawa	50
51. New Brunswick International Paper Co.	Rivières Patapédia, Causapsal, Nouvelle, etc.	1,071
52. Pineau & Frères Enr.	Upper Mistigouèche	24
53. Paradis & Frères	Canton Restigouche	22
54. Pontiac Entreprises Ltd.	Rivière Noire	28
55. Potvin, Ovila & Fils Ltée	" Kénogami	32
56. Price Brothers & Co. Ltd.	Baie des Ha.-Ha.	81
57. Price Brothers & Co. Ltd.	Bas Saguenay-Sud	636
58. Price Brothers & Co. Ltd.	Rivière Métis	203
59. Price Brothers & Co. Ltd.	" Rimouski	366
60. Price Brothers & Co. Ltd.	" Valin	471
61. Price Brothers & Co. Ltd.	" Matane	238
62. Price Brothers & Co. Ltd.	" Shipshaw	1,117
63. Price Brothers & Co. Ltd.	Nord du Lac St-Jean	2,299
64. Price Brothers & Co. Ltd.	Sud Kénogami	1,266
65. Price Brothers & Co. Ltd.	Bas Saguenay Nord	654
66. Restigouche Co. Ltd.	Rivières Patapédia et Kedwick	133
67. Restigouche Co. Ltd.	Rivière Assemetsuagan	183
68. Restigouche Co. Ltd.	" Millstream	109
69. Rodger River Lumber Co. Ltd. The	Canton Villars	62
70. Seignory Timber Lands Ltd.	Rivière Cascapédia	89
71. Singer Manufacturing Co. The	" Petite Nation	480
72. Ste-Anne Paper Co. Ltd.,	" aux Outardes	400
73. Ste-Anne Power Co.	" Ste-Anne	88
74. St. Lawrence Corporation Ltd.	" Mistassibi	873
75. St. Lawrence Corporation Ltd.	Rivières Mistassibi et Aux Rats	1,602
76. St. Lawrence Corporation Ltd.	" Mistassibi et Samaguc	458
77. St-Raymond Paper Co.	Rivière Ste-Anne	204

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIR EN M. C.
78. St-Raymond Paper Co.	" Metabetchouan	160
79. St-Siméon Timber Products Limited	Canton de Chauveau et Sagard	59
80. Strong Co. Ltd.	" Gatineau	38
81. Syndicat Forestier de St-Alexis des Monts	" Mattawin No 3 Sud	49
82. Tremblay Nil	" du Moulin	28
	Total	43,611.0
b) AMÉNAGEMENT PÉRIMÉ		
1. Consolidated Paper Corporation Ltd.	Rivière Trenché	1,150
2. Consolidated Paper Corporation Ltd.	" Vermillon	1,252
3. Consolidated Paper Corporation Ltd.	Rivières Batiscan et Ste-Anne	771
4. Consolidated Paper Corporation Ltd.	Upper Mattawin	1,401
5. Consolidated Paper Corporation Ltd.	Lower Mattawin	658
6. Consolidated Paper Corporation Ltd.	Rivière Péribonka	1,530
7. Price Brothers & Co. Ltd.	" Bersimis	78
8. Smith Paper Mills Ltd. Howard	Rivières York et St-Jean	447
	Total	7,287.0
c) AMÉNAGEMENT DE REVISION		
1. Gulf Pulp & Paper Co.	Rivière Marguerite	927
2. Quebec North Shore Paper Co.	" Manicouagan	4,898
3. Quebec North Shore Paper Co.	" Franquelin	244
4. Richardson Company Ltd. James	" Cap Chat	180
5. St. Lawrence Corp. Ltd.	" -du-Loup	327
6. Timbers & Powers Ltd.	Canton Louvicourt	25
	Total	6,601
d) AMÉNAGEMENT À L'ÉTUDE		
1. Bonneau & Fils Ltée J.-A.	Canton Desglis	47
2. Cie Gagnon Ltée	Canton La Dauversière	25
3. Dionne & Dionne Enr...	Seigneurie Nicolas Rioux	50
4. Eddy Company Ltd. The E.B.	" Dumoine	300
5. Eddy Company Ltd. The E.B.	" Dumoine	1,172
6. Fraser & Co. Estate Jo. Geo. Bryson J.-B. Fraser Limited	" Coulonge	139
7. Gagnon Nap. & Fils Ltd.	Cantons Chabot et Painchaud	41
8. Howard Bienvenue Inc.	Canton Ligneris	50
9. Jean, Sarto	Canton Denault	50
10. Matapédia Company	" Desglis	44
11. St-Raymond Paper Co.	Rivière Azianne No 1	231
	Total	2,149.0
e) AMÉNAGEMENT EN PRÉPARATION		
1. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Portneuf	589
2. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Nikauba	991
3. D'Auteuil Lbr. Co. Ltd. The	Canton Betsiamites	25
4. Donnacona Paper Co. Ltd.	Rivière Madeleine	99
5. Eddy Company Ltd. E. B.	Rivière Coulonge	373
6. Eddy Company Ltd. E. B.	" Coulonge	1,221
7. Gillies Brothers & Co. Ltd.	" Schyan	398
8. Gohier Edouard Ltd.	" Noire	75
9. Grand River Company	Grand River	102
10. Hill-Clark, Francis	Rivière Kippawa	96
11. Howard Smith Paper Mills Limited.,	Abitibi-Est	522
12. Laberge & Frères	Rivière du Cran	50
13. Marsouins Lumber. Co.	Rivière Marsouins	67
14. McCool, Thomas	Cnaton Sheen (riv. Meed)	36
15. St. Lawrence Corporation Ltd.	Rivière du Chef	889
16. St. Lawrence Corporation Ltd.	" Trinité	400
17. St. Lawrence Corporation Ltd.	" Chamouchouane	634
	Total	6,567.0
f) AMÉNAGEMENT TEMPORAIRE		
1. Quebec North Shore Paper Co.	Rivière aux Rochers	799
2. Smith Paper Mills Ltd. Howard	Rivière Escalanec	75
	Total	874.0
Superficie totale des concessions régies par un plan d'aménagement..		72,311.7

TABLEAU No 7

LISTE DES CONCESSIONS NON SUJETTES AU RÉGIME DE L'AMÉNAGEMENT
OU NON RÉGIÉS PAR UN PLAN D'AMÉNAGEMENT
PAR UNITÉ D'AMÉNAGEMENT, EN MILLES CARRÉS

A.—CONCESSIONS DE 20 MILLES CARRÉS OU MOINS

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M.C.
1. Bacon, Jean-Louis	Cantons Bourgmont et Bongard	4
2. Belley, E., Duchesne, L. & L.-P. Dufour	Canton Callière	7
3. Bernatchez, Robert	Cantons Wexford et Doncaster	9
4. Bisson, Raoul	Canton Faillon	6
5. Breakey, John Ltd.	" Risborough	12.3
6. Byrne, Frank	Cantons Faucher, Dollard et Boisseau	8.3
7. Byrne Limited, Frank	Canton Buies	4.9
8. Charbonneau Paul & Normand	" Peterborough	2
9. Charbonneau, Rosario et Épiphane	" Belleau	12
10. Chisholm, Roderick Miller	Cantons Harrington et Wentworth	12
11. Cie Dufour Ltée, La	" Monider	1
12. Coulombe, J.-A.	" Dollard	3.8
13. Coulombe, J.-A.	" Dollard	3.5
14. Coulombe, J.-A.	" Brassier	10
15. Cournoyer Hosana	" Carignan	10
16. Cross, F. T.	Canton Wakefield	6
17. Cumyn, Philip Arthur	" Morin	2
18. Dionne, Paul	" Malartic	1
19. Donohue Brothers Limited	Rivière Malbaie	11.4
20. Donohue Brothers Limited	" Malbaie	4.7
21. Fortier, Albert	Canton Restigouche	3
22. Gagné, Paul, jr	" Montcalm	2
23. Gagnon, Napoléon & Fils Limitée	" Courville	8
24. Gagnon, Napoléon & Fils Ltée,	" Noisieux	9.4
25. Gagnon & Frères de Roberval Limitée	" Crespieu No 1	20
26. Gale, Royce L.	" Greenville	7
27. Gasse, Moïse	" Duchesnay	3
28. Gaudreau, Aimé	Rivière Godbout	7.8
29. Gilbert, Ronaldo	Canton Adstock	1
30. Howard Bienvenue	" Ligneris	11.7
31. Jalbert & Tremblay E. Ltée	" Harvey	9
32. Labrecque Rosaire	Rivière Dumoine	8
33. Lacroix, Édouard	Cantons Carleton et Nouvelle	15
34. Lagueux & Frères	" Pershing	11.9
35. Laliberté, Hector	" Duchesnay	4
36. La Loche Lumber Co. Ltd.	" Denault No 2	18.4
37. Lamontagne, J.-T.	" Ware	1
38. Larouche, Aimé	" Caron	5
39. Larouche & Fils Inc. Alfred	" Berthelot	4
40. Madawaska Corporation Limited, The	" Nouvelle	9
41. Marin, Damase	" Christie	4
42. Mégantic Manufacturing Co.	" Chesham	5
43. Megantic Manufacturing Company	Cantons Whittou, Gayhurst et Louise	2
44. Megantic Manufacturing Company	Canton Marston	5
45. Megantic Manufacturing Company	" Ditton	5
46. Miller, WH Company Limited	" Restigouche	3
47. Morin, Eugène et Mathias	" Adstock	9
48. Murdock, John Limitée	Cantons Bourgmont et Bongard	12
49. Murdock, John	" du Cran	15

CONCESSIONNAIRES	UNITES	AIRES EN M. C.
50. Murdock, John & Fils Limitée	" aux Perles	15
51. McGibbon & Sons Ltd., A.D.	Cantons Wentworth et Har- rington	16
52. New Brunswick Int. Paper & Édouard Lacroix	Canton Mann	2
53. Parent, P.-E. & Al.	" Doncaster	2
54. Pelchat, Louis	" Winslow	1
55. Pineau, Alphonse jr	" Neigette	1
56. Quebec North Shore Paper Co.	" Morency	1.5
57. Quebec North Shore Paper Co.	" Godbout	4.6
58. Quebec North Shore Paper Co.	" Godbout	1.1
59. Ringrose, Clarence	" Thorne	0.8
60. Routhier, J.-M.	" Assemetquagan	1
61. Seale, Jos.-Edgar	Rivière Ottawa	7
62. Smith Brothers	Canton Litchfield	6
63. Soucy, Ernest	Cantons Bourgmont et Chassigne	12.2
64. Soucy & Fils Ltée, Ernest	Canton Chabot	3
65. Soucy & Fils Ltée, Ernest	Canton Bourgmont	3.2
66. Soucy & Fils Ltée, Ernest	" Bourgmont	1.7
67. St-Laurent, L.-P.	Rivière Betsiamites	4
68. St-Laurent, L.-P.	" Betsiamites	4.5
69. St-Laurent, L.-P.	" Betsiamites	1.0
70. St-Laurent, L.-P.	" Betsiamites	13.9
71. St-Régis Timber Co. Ltd.	" Godbout	9.2
72. St-Régis Timber Co. Ltd.	" Godbout	5.8
73. Théberge, L.-Eugène	Canton Berthelot	3.8
74. Vallée, Adélar & Adhémar	Canton Duchesnay	2
75. Whelan, Édouard	Cantons Beresford et Wolfe	9
	Total	481.4

B. — CONCESSIONS DE PLUS DE 20 MILLES CARRÉS :

1. Ally N. A. & Cie. Ltée	Canton d'Argenson	35
2. Byrne, Frank	Cantons Tavernier, Pershing et Jurie	86
3. Can. International Paper Co.	Lacs Robert, Surprise	400
4. Can. International Paper Co.	Rivières York et Darmouth	511
5. Chantiers Gagnon Ltée, Les	Rivière Ouisienka	20
6. Chantiers Gagnon Ltée, Les	" Ouisienka	50
7. Cie de Bois St-Laurent Ltée, La	" Jupitagan	24
8. Cie Gagnon Ltée, La	" du Cran	70
9. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Rivières Assomption et Maski- nongé	626
10. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Cantons Bazin-Monet	235
11. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Rivière Malbaie (Gaspé)	148
12. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Upper Ottawa	668
13. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Rivière Metabetchouan	921
14. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Lower Ottawa	801
15. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Rivière à Mars	226

CONCESSIONNAIRES	UNITES	AIRES EN M. C.
16. Consolidated Paper Corp. Ltd.	" Manouan	1,358
17. Consolidated Paper Corp. Ltd.	" aux Saumons	153
18. Dansereau & Fils Ltée, Georges	Cantons Harrington, Labelle et Addington	21
19. Dominion Prime Wood Products Co. Ltd.	Rivière Dumoine	300
20. Donnacona Paper Co. Ltd.	Rivières Boucher et Papinachois	452
21. Donohue Brothers Ltd.	" Malbaie	120
22. Eagle Lumber Co. Ltd.	Canton Olier	24
23. East Malartic Mines Ltd., etc.	" Malartic	25
24. Eddy Co. Ltd. E.B. The	Rivière Rouge	109
25. Eddy Co. Ltd. E.B. The	" Lièvre	55
26. Eddy Co. Ltd. E.B. The & Royal Trust Co.	" Gatineau	305
27. Forêt Quebec	Canton Montcalm	40
28. Gagnon & Frères de Roberval Ltée	Canton d'Avaugour No 1	80
29. Houde, Jos.	Cantons Ducreux & Périgny	25
30. Lacroix Charles	" Queylus	30
31. Leblanc Ltée, Ludger	Rivière au Saumon	50
32. Mont-Louis Seignory Ltd.	Canton Duchesnay	68
33. Murdock, John	Rivières Mickoasas et Dorée	317
34. Murdock & Fils Ltée, John	" Noire et Coulonge	109
35. Paradis, Alfred-II.	Cantons Jurie, Crussion, Ligneris et Faillon	77.1
36. Paradis Lbr. Enrg.	Canton Pilote No 1	50
37. Price Bros. & Co. Ltd.	" Jetté	22
38. Price Brothers & Co. Ltd.	Rivière Shipshaw	28.1
39. Quebec North Shore Paper Co.	Canton Morency	23.6
40. Richmond Pulp & Paper of Canada	Rivière Opawica	350
41. Ste-Marie, J.-Ulysse	" Bégin	33
42. St-Régis Timber Co. Ltd.	Rivière Godbout	31.7
	Total	<u>8,977.5</u>
Superficie totale des concessions non couvertes par un plan d'aménagement		<u>9,458.9</u>
Superficie totale de toutes les concessions:		<u>81,770.6</u>

b) RÉTROCESSION ET TRANSFERTS DE CONCESSIONS FORESTIÈRES

Voici les rétrocessions de concessions pour l'année 1954-55.

Le 24 août 1955, les concessions forestières "Riv. St-Nicolas No. 1 Est" (4½ m.c.) et "Riv. St-Nicolas No. 2 Est" (7½ m.c.), de la succession de Dame Marie-Louise Anais Tremblay, ont été annulées.

Le 13 octobre 1955, la concession forestière "Rivière St-Maurice No. 5 Est" a été diminuée de 3.75 m.c., en faveur de Hosana Cournoyer. Cette concession appartient à Consolidated Paper.

Le 13 octobre 1955, les concessions suivantes, appartenant à C.I.P. Co., ont été diminuées dans leur superficie, en faveur de Hosana Cournoyer.

Arrière Riv. St-Maurice No. 5 3.25 m.c.
Rivière Mékinac No. 2 Nord 3 m.c.

Ci-dessous la liste des nouvelles concessions :

Ste-Anne Paper Company Limited a acquis du Gouvernement une concession forestière d'une superficie de 400 m.c. dans le bassin de la rivière aux Outardes en date du 9 juin 1955.

En date du 13 juin 1955, Edouard Cohier Ltée a acquis du Gouvernement environ 495 acres à proximité de ses concessions de la Rivière Noire soit dans les rangs III, IV et V, du canton de Joliette.

En date du 23 septembre 1955, Richmond Pulp & Paper Company of Canada, Ltd., a acquis la concession "Riv. Opawika No. 2" d'une superficie de 250 m.c.

En date du 13 octobre 1955, Charles Lacroix a acquis du Gouvernement la concession de "Canton de Queylus No. 1" d'une superficie de 30 m.c.

En vertu de l'Arrêté Ministériel No. 1075 du 13 octobre 1955, Jean Thomas Laliberté a acquis quelques lots dans le canton de Duchesnay soit environ 2.2 m.c.

Le 31 janvier 1956, Hosana Cournoyer de St-Roch de Mékinac, a acquis la concession "Canton de Carignan No. 1" d'une superficie de 10 m. c.

On trouvera en appendice la liste des transferts pour l'année 1955-56.

c) VÉRIFICATION DE PLANS D'AMÉNAGEMENT

Durant l'été 1955, les concessionnaires suivants ont reçu la visite des ingénieurs du Bureau de l'Économie Forestière pour fins de vérification des plans d'aménagement de leurs concessions:

Barnett A.	Lac Victoria	87 m.c.
Bonneau & Fils	Canton Desglis	47 m.c.
Coopérative Fédérée	Canton Garthby	5 m.c.
Dionne & Dionne	Seigneurie Rioux	50 m.c.
E. B. Eddy Company	Rivière Dumoine	1,172 m.c.
La Cie Gagnon Ltée	Canton La Dauversière	25 m.c.
Matapédia Lumber	Canton Desglis	44 m.c.
Moose Lake Timber	Rivière Coulonge	139 m.c.
Price Brothers & Co. Ltd.	Nord Lac St-Jean	2,299 m.c.
Sarto Jean	Canton Denoue	50 m.c.

d) PLANS D'AMÉNAGEMENT REÇUS

Au cours de l'année 1954-55, les concessionnaires suivants ont soumis un plan d'aménagement:

La Cie Bussière de Normandin	Canton Condé	17 m.c.
Canadian International Paper Co.	Unit No. 1 (Noranda)	1,360 m.c.
Howard Bienvenue	Canton Lasalles	50 m.c.
McCool T.E.	Canton Esher	35 m.c.
Price Brothers & Co. Ltd.	Rivière Matane	219 m.c.
Syndicat Forestier St-Thomas		
Didyme	Canton Condé	13 m.c.
MacLaren Company Limited, The James	Rivière La Lièvre	2,580 m.c.

RÉSERVES FORESTIÈRES SPÉCIALES

Les réserves spéciales sont des étendues de forêt (conçédées ou encore vacantes de la Couronne) réservées en faveur des syndicats forestiers. Par conséquent, seuls ces derniers peuvent être autorisés à y exécuter des coupes pour fins commerciales. Toutefois, des particuliers peuvent cependant y obtenir des permis pour fins domestiques.

Les réserves spéciales sont créées en vertu des articles 116 et 115 de la Loi des Terres et Forêts. Nous citons plus bas l'article 116 qui autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à créer de telles réserves.

En vertu de l'article 115 d'autre part, le Conseil Exécutif peut autoriser le Ministre à faire les échanges de territoires nécessaires à la création des réserves spéciales.

Art. 116: "Le Lieutenant-gouverneur en conseil sur la proposition du ministre des Terres et Forêts peut établir des réserves forestières spéciales pour les colonies forestières. Toutes les dispositions relatives aux réserves cantonales s'appliquent à ces réserves, tant pour leur établissement que pour leur administration; mais le permis de coupe maximum par année, pour chaque colon établi dans une colonie de cette nature, est de soixante cordes de bois à pulpe ou de quatre mille pieds cubes de bois de sciage."

Nous donnons ci-après la liste des réserves forestières actuellement en vigueur. Elles sont classées en deux groupes: réserves non affermées et réserves affermées.

a) <i>Réserves non affermées</i>	SUPERFICIE	DATE DE CRÉATION
Fournière	275 m.c.	A.M. 943/48
Fox	10 m.c.	A.M. 2550/42
Gaspé Baie Nord	14 m.c.	A.M. 2550/42
Lavérendrye	3 m.c.	A.M. 1061/43
Madeleine et Mont-Louis	255 m.c.	A.M. 1170/49
Sydenham	42 m.c.	A.M. 2550/42
Grande Vallée	153 m.c.	1938
b) <i>Réserves affermées</i>		
Boileau-Ferland	88 m.c.	A.M. 2559/37
Anse St-Jean et Canton Hébert	86 m.c.	A.M. 627/39 et 3117/39
Robidoux	60 m.c.	A.M. 973/43

Le tableau précité démontre que les réserves forestières spéciales de Fox, de Baie Gaspé-Nord et de Sydenham furent créées toutes les trois par l'A.M. 2550/42 (8 octobre 1942). Le territoire formé par ces réserves était auparavant affermé à la Canadian International Paper Company. Les exploitations commerciales dans la réserve de Sydenham sont exécutées par le syndicat forestier de St-Maurice-de-l'Echourie

Les lots du canton de Lavérendrye (1er à 28 du rang X) étaient autrefois affermés à la New Brunswick International Paper. Ces lots furent rétrocédés à la Couronne et créés en réserve forestière spéciale en vertu de l'A.M. 1061 du 17 avril 1943. Ces lots en réserve spéciale devront, une fois qu'ils auront été exploités, être ajoutés ipso facto à la réserve cantonale de Lavérendrye.

La réserve de Grande Vallée fut créée à la suite d'un échange fait avec la Brown Corporation en vertu de l'A.M. 1940/37. Cet arrêté autorisait l'Honorable Ministre des Terres et Forêts à accorder de nouveaux terrains à la Brown Corporation en échange des concessions forestières et des terrains privés qu'elle remettait dans le bassin de la rivière Grande Vallée et dans les cantons de Denoue et de Cloridorme. Les terrains rétrocédés furent transférés au Département de la Colonisation par l'A.M. 2983/37 et servirent à former la réserve forestière spéciale de Grande Vallée. Cette réserve demeura sous la juridiction du Département de la Colonisation jusqu'au 20 octobre 1949 alors qu'elle fut rétrocédée au Département des Terres et Forêts en vertu de l'A.M. 1170/49. Les syndicats forestiers qui bénéficient de permis de coupe pour des fins commerciales dans cette réserve sont les suivants: syndicat de Grande Vallée, syndicat de Petite Vallée, syndicat Pointe-Frégate, syndicat de St-Yvon et syndicat de Cloridorme.

La réserve spéciale de Fournière fut créée en vertu de l'A.M. 943 du 30 juin 1948, pour le bénéfice du Syndicat Coopératif qui sera formé des futurs colons (environ 150 familles) de ce canton. Ce projet d'établissement de colons n'a pas encore été réalisé toutefois.

La réserve spéciale de Madeleine et de Mont-Louis fut créée par l'A.M. 1170/49. Le territoire de cette réserve fut détaché des concessions forestières et des propriétés privées de la Brown Corporation pour entrer dans le domaine de la Couronne à la suite d'un contrat d'échange entre le Gouvernement et la compagnie précitée. L'A.M. qui autorise cet échange porte le numéro 1966/43. Les syndicats qui exploitent actuellement dans cette réserve sont les suivants: Ruisseau-des-Olives, Ste-Madeleine, Mont-Louis, Rivière-à-Claude, Mont-St-Pierre et Manche d'Epée.

La réserve de Boileau-Ferland est située dans les concessions de la Price Brothers & Company Limited, et plus précisément, comme son nom l'indique, dans les cantons de Boileau et Ferland. La création de cette réserve fut ratifiée par le contrat intervenu entre le gouvernement et la compagnie Price Brothers & Company Limited, le 9 octobre 1937. Quant à la réserve désignée sous le nom d'Anse-St-Jean et canton Hébert, elle est située également dans les concessions de la compagnie Price Brothers & Company Limited au sud du bassin inférieur de la rivière Saguenay. Cette réserve fut créée pour le bénéfice des syndicats de l'Anse-St-Jean et du canton Hébert en vertu d'un contrat intervenu entre le gouvernement et le concessionnaire, le 30 octobre 1940.

La réserve de Robidoux est située dans les concessions de la Cascapédia Manufacturing & Trading Company et dans celles de la Bathurst Power & Paper Company Ltd. Cette réserve fut créée pour le bénéfice de la colonie forestière de Robidoux par le contrat intervenu le 10 mai 1943 entre le Gouvernement et les deux compagnies susdites.

Les réserves spéciales de Lavérendrye, de Pabos, de Boileau-Ferland, d'Anse-St-Jean et Canton Hébert, de Robidoux et de Fournière sont sous la juridiction exclusive du Département des Terres et Forêts. Par contre, le Département des Terres et Forêts administre conjointement avec le Ministère de la Colonisation l'exploitation forestière des réserves Sydenham. Voici d'après l'arrêté ministériel 1170/48 les attributions respectives des deux départements en rapport avec l'administration des réserves précitées.

Le Département de la Colonisation est chargé :

a) D'assurer l'assistance requise pour certains services jugés nécessaires à la conduite économique des opérations (service technique, exploitation et comptabilité, aide à la construction et à l'entretien des chemins principaux, etc;)

b) D'établir le volume minimum des coupes annuelles nécessaires à la conduite économique des opérations forestières de chaque syndicat ainsi que le volume répondant aux besoins de la population;

c) De servir d'intermédiaire entre le Département des Terres et Forêts et les syndicats, pour les demandes d'émission des permis de coupe et des permis d'expédition ainsi que pour la perception des droits de coupe.

De son côté, le Département des Terres et Forêts est chargé :

a) D'assurer à chaque syndicat, dans la mesure du possible et sur une base permanente, l'exploitation annuelle du volume de coupe fixé par le Département de la Colonisation;

b) D'effectuer les inventaires forestiers, de préparer les plans d'aménagement et d'en surveiller l'exécution;

c) D'émettre les permis de coupe sur recommandation du Département de la Colonisation;

d) De surveiller l'exécution des coupes;

e) D'effectuer le mesurage au taux réglementaire;

f) D'adresser les comptes des droits de coupe à chaque syndicat et de percevoir les dits droits par l'intermédiaire du Département de la Colonisation;

g) D'assurer à ses frais la protection de la forêt contre le feu et les autres agents destructeurs.

RÉSERVES FORESTIÈRES CANTONALES

Les réserves cantonales sont des étendues de forêt vacantes de la Couronne réservées pour le bénéfice des colons et cultivateurs qui n'ont pas de bois sur leur terre. Ces derniers peuvent, sur paiement d'un droit de coupe et des frais de mesurage y obtenir des permis pour des fins domestiques mais non pour des fins commerciales.

Les réserves cantonales sont créées à même le territoire vacant en vertu de l'article 109 de la Loi des Terres et Forêts, article qui se lit comme suit :

“Il est loisible au Lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation du Ministre des Terres et Forêts de choisir et mettre à part, de temps en temps, dans toute partie de la province où la Couronne possède des forêts de valeur commerciale ou non, une partie des terrains ou tous les terrains, non aliénés par vente ou autrement, pour en former des réserves forestières distinctes qui sont appelées “réserves forestières cantonales”.

S'il ne se trouve pas cependant de terres de la Couronne accessibles et disponibles pour une réserve cantonale dont l'intérêt public exige l'établissement, le lieutenant-gouverneur en conseil peut, en vertu de l'article 115, autoriser le ministre des Terres et Forêts à acquérir à cette fin, des terres par achat, par échange ou par expropriation.

À la fin de l'exercice 1955-56 le nombre de ces réserves était de 208 avec une superficie de 3,144.2 milles carrés comparativement à 207 et 3,118.6 pour l'an dernier.

On trouvera en appendice la liste complète des réserves cantonales ainsi que leur superficie.

TERRAINS VACANTS DE LA COURONNE

On entend par terrains vacants les terrains de la Couronne qui ne sont pas encore affermés ou qui n'ont pas été constitués en réserves forestières cantonales.

Dans le tableau No 3, au chapitre de la Classification et distribution du Territoire de la Province, on peut voir que le territoire encore vacant à la Couronne au sud du 52° de latitude est de 147,908 milles carrés. Il n'est pas fait mention ici, à cause de leur inaccessibilité économique actuelle, des territoires situés au nord du 52°. La grande majorité de ces terrains vacants actuellement classés comme inaccessibles se trouve dans les comtés d'Abitibi, de Roberval, de Chicoutimi et de Saguenay ainsi que dans le territoire non organisé situé dans le nord de la région abitibienne.

Depuis 1931, la Loi des Terres et Forêts permet au Département d'émettre des permis de coupe annuels pour fins commerciales sur les territoires vacants. Ces permis sont octroyés en vertu de l'article 99 et ne sont pas transférables. Ci-dessous on trouvera le texte de l'article 99:—

“Toutefois le ministre des Terres et Forêts est autorisé à émettre, sans enchère publique et sans avis préalables, des permis spéciaux valides pour une période de douze mois à compter de la date de leur émission, pour la coupe du bois sur des terrains vacants de la Couronne pour un volume n'excédant pas 150,000 pieds cubes par permis, moyennant le paiement des droits de coupe et suivant les conditions ordinaires et spéciales spécifiées par la loi et les règlements en vigueur et par l'arrêté en conseil autorisant l'émission de tel permis spécial.”

“Le volume peut être porté à trois cent mille pieds cubes lorsque les bois coupés sont destinés à être débités dans une scierie dont l'exploitation est économiquement nécessaire à une localité voisine.”

“Aucune personne ou compagnie ne peut obtenir au cours d'une même année plus d'un permis spécial mentionné ci-dessus ni ne peut en obtenir un nouveau sans avoir entièrement payé toutes les sommes qu'elle doit à la Couronne.”

“Tous les bois coupés en vertu de ces permis spéciaux doivent être manufacturés ou utilisés dans les limites de la province de Québec.”

L'article 120 permet également d'émettre des permis pour fins domestiques dans les terrains vacants aux colons et cultivateurs qui n'ont pas de bois sur leurs lots.

Le tarif des droits de coupe pour les bois coupés pour fins commerciales est généralement le double du tarif régulier en vigueur dans les concessions. Quant aux permis accordés pour fins domestiques, les droits sont les mêmes que pour ceux des concessions.

On trouvera au chapitre des exploitations forestières le volume des coupes qui ont été effectuées sur terrains vacants, soit en vertu de l'article 99, ou soit en vertu de l'article 120 de la Loi des Terres et Forêts.

TRAVAUX D'INVENTAIRES ET DE PHOTOGRAMMETRIE

Durant l'exercice 1955-56, le Ministère des Terres et Forêts a fait inventorier 794 milles carrés de forêts de la Couronne. Ces travaux portent à 12,898 milles carrés le total des terrains de la Couronne inventoriés depuis 10 ans.

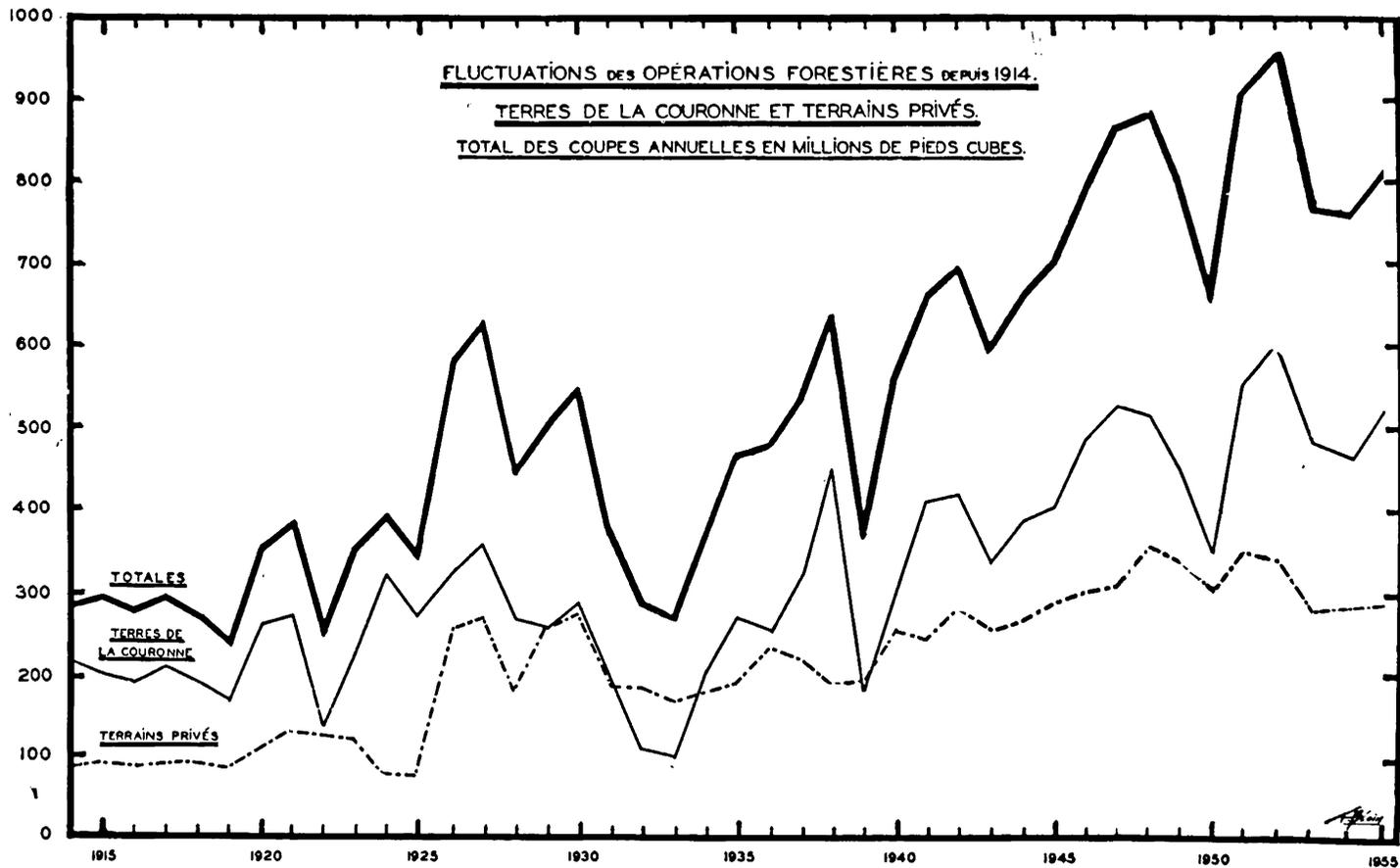
Ces inventaires furent exécutés en grande partie sur les terrains vacants de la Couronne et le reste dans les réserves cantonales et les réserves forestières spéciales.

TABLEAU No 8
TRAVAUX D'INVENTAIRE EFFECTUES DURANT L'EXERCICE 1955-1956

ENDROIT DE L'INVENTAIRE (comté)	MILLES CARRÉS
<i>a) Dans les réserves spéciales</i>	
Gaspé Nord	89
<i>b) Dans les réserves cantonales</i>	
Bellechasse	10
L'Islet	7
Rivière-du-Loup	20
<i>c) Sur les terrains vacants</i>	
Témiscamingue	80
Territoire de l'Abitibi	588
TOTAL	794

Le Service Forestier a fait faire l'étude photogrammétrique de 4,917 milles carrés de forêts, soit 3,333 milles carrés dans le territoire de l'Abitibi et 1,584 milles carrés dans le comté de Saguenay.

En plus de ces travaux de photogrammétrie une reconnaissance aérienne de 1,846 milles carrés a été faite dans le territoire de Mistassini.



EXPLOITATION FORESTIÈRE DANS LES FORETS DE LA COURONNE

a) GENERAL

D'après les chiffres compilés mécaniquement à notre Bureau de Mesurage, au cours de la saison d'exploitation 1955-56, il s'est coupé 637,609,330 pieds cubes de bois dans les forêts de la Couronne, comparativement à 521,920,681 pieds cubes l'an dernier.

Ces quantités cependant, ne comprennent pas le volume des bois qui ont servi au chauffage et à la construction des campements d'exploitation, au paillage et au bachonnage des chemins de chantiers ou à la construction des petites écluses. Il a été employé à ces fins, 113,519 cordes de bois de chauffage et 2,850,489 pieds cubes de bois de construction.

Bois à pulpe et à papier.....	470,032,804 pieds cubes - 73.72%	
Bois de sciage.....	159,206,520 pieds cubes - 24.97%	
Autres bois.....	8,370,006 pieds cubes - 1.31%	

On trouve la répartition et le % de ces bois d'après leur provenance, au tableau suivant.

TABLEAU No 9
RÉPARTITION ET % DES BOIS COUPÉS EN 1955-56 DANS LES FORÊTS
DE LA COURONNE D'APRES LEUR PROVENANCE

PROVENANCE DES BOIS	VOLUME EN PIEDS CUBES	%
Concessions forestières régulières.....	491,488,430	77.08
Concessions forestières (ventes de coupes sur pied).....	63,624,037	9.98
Concessions forestières spéciales.....	2,537,254	0.41
Réserves spéciales non affermées (usage domestique).....	73,438	0.01
Réserves spéciales non affermées (fins commerciales).....	3,219,859	0.50
Réserves cantonales.....	4,212,393	0.66
Forêts vacantes (article 99—fins commerciales).....	67,382,098	10.57
Forêts vacantes (article 120—usage domestique).....	2,496,544	0.39
Coupes par exception sur les concessions forestières.....	859,604	0.13
Coupes par exception sur les terres de la Couronne.....	1,715,673	0.27
TOTAL.....	637,609,330	100.00

N.B.—En raison des variations dans les unités de mesure suivant la nature des divers produits ligneux, il a fallu ramener toutes les quantités à une base commune, au pied cube, la seule mesure capable de s'adapter à tous les genres de production forestière

Le tableau no 10 nous donne le volume des bois dont la coupe fut autorisée en 1955-56 dans les forêts de la Couronne.

TABLEAU No 10
VOLUME DES COUPES AUTORISÉES EN 1955-56 DANS LES FORÊTS
DE LA COURONNE

CATEGORIES DE TERRAINS	PIEDS CUBES	%
Concessions forestières (bois exploités par le concessionnaire lui-même).....	486,061,914	76.39
Concessions forestières (ventes de coupes sur pied).....	72,757,128	11.43
Forêts vacantes (commerce).....	62,917,232	9.89
Forêts vacantes (fins domestiques).....	4,368,532	0.69
Réserves cantonales.....	6,124,254	0.96
Réserves spéciales (fins domestiques).....	318,825	0.05
Réserves spéciales (commerce).....	3,722,000	0.59
TOTAL.....	636,269,885	100.00

Il conviendrait d'ajouter, à ce montant, 2,537,254 pieds cubes qui ont été coupés sur les concessions forestières spéciales, en vertu d'arrêtés ministériels et pour lesquels des permis de coupe ne sont pas requis.

N.B. — Les quantités autorisées dans le débarras des territoires inondés (barage de Bersimis, etc. . .) ainsi que dans le défriché des lignes de transmissions n'ayant pas été mentionnées lors de l'émission du permis, ceci explique la faible différence qui existe entre les quantités coupées et celles autorisées.

Le tableau suivant nous donne le nombre de permis émis en 1955-56 dans les forêts de la Couronne selon les diverses catégories de terrains.

TABLEAU No 11
NOMBRE DE PERMIS DE COUPE ÉMIS EN 1955-56 DANS LES
FORÊTS DE LA COURONNE

CATEGORIES DE TERRAINS	PERMIS ÉMIS
Concessions forestières (bois exploités par le concessionnaire lui-même)	288
Concessions forestières (ventes de coupes sur pied)	1,448
Forêts vacantes (article 99) (fins commerciales)	656
Forêts vacantes (article 120) (usage domestique)	3,996
Réserves cantonales	6,654
Réserves spéciales (usage domestique)	26
Réserves spéciales (fins commerciales)	33
TOTAL.....	13,101

En plus des permis de coupé émis, il y a eu 131 coupes en transgression faites sur les concessions forestières et 1,055 coupes sans autorisation faites dans les forêts vacantes de la Couronne et sur les réserves cantonales.

Dans les sept tableaux qui vont suivre, on trouve la répartition des bois coupés en 1955-56 dans les forêts de la Couronne, selon la nature des produits, selon leur état, selon les districts administratifs, selon la provenance ou la nature des coupes, selon les essences, les régions économiques et les bassins hydrographiques.

TABLEAU No 12
RÉPARTITION DES BOIS EXPLOITÉS EN 1955-56 DANS LES FORÊTS DE LA
COURONNE SELON LA NATURE DES PRODUITS

NATURE DES PRODUITS	P.C.S.	P.M.P.	CORDES	TOTAL EN P.C.
Bois à pulpe et à papier.....	169,801,001	—	3,492,382	466,653,451
Bois de sciage.....	46,677	795,664,165	318	159,206,540
Bois de feu.....	94,592	—	51,094	4,437,582
Bois de feu (houppiers de bois de sciage).....	9,196	—	923	87,651
Bois de feu (pour chantiers).....	—	10,735	—	2,147
Grands bois.....	1,524,146	19,864	—	1,528,119
Bois équarris, flacheux ou méplats..	571	—	197	17,316
Bois en grume utilisés au paillage ou au bachonnage des chemins de chantiers, etc.....	21,452	1,462,205	—	313,893
Bois de carbonisation et de distillation.....	—	—	841	71,485
Bois à fuseaux.....	97,469	—	16,561	1,505,154
Traverses de chemin de fer.....	61,203	84,867	—	78,176
Bois de clôture (piquets et perches).	14,338	—	—	14,338
Bois de mines (étais).....	88,836	—	9	89,601
Bois de mines (ponts et travail)...	1,340	—	—	1,340
Bois de mines (pièces de garnissage)	6,995	—	—	6,995
Bois de mines (traverses de chemin de fer).....	59	21,643	—	4,388
Bois de chauffage pour les mines....	—	—	1,571	133,535
Pilots de bois ronds.....	24,454	—	—	24,454
Bois à pulpe (pris dans les houppiers de bois de sciage).....	276,493	—	36,474	3,376,783
Autres.....	46,818	222	112	56,382
TOTAL.....	172,115,640	797,263,601	3,600,482	637,609,330

Aux montants ci-haut, il faut ajouter les bois mesurés à l'unité, tels que les piquets, les perches, le bois à réduction de minerai, ce qui équivaut à environ 174,195 pieds cubes, lesquels, ajoutés au total précédent, donnent un grand total de 637,783,525 pieds cubes.

TABLEAU No 13
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1955-56 DANS LES FORÊTS DE LA
COURONNE SELON LEUR ÉTAT

CONDITION	P.C.S.	P.M.P.	CORDES	TOTAL EN P.C.	%
Bois verts.....	126,515,119	749,522,740	3,137,364	543,095,607	85.18
Bois brûlés.....	2,795,855	8,479,724	199,701	21,466,385	3.37
Bois affectés par la maladie, les insectes, etc.....	39,046,075	29,971,760	165,796	59,133,087	9.27
Bois écorcés à la sève.....	981,516	1,086	56,197	5,758,478	0.90
Bois écorcés au couteau ou à la plane.....	—	—	1	85	0.00
Bois défectueux, desséchés sur pied, ou morts.....	451,092	745,379	6,824	1,180,208	0.19
Chablis.....	2,325,983	8,542,912	34,599	6,975,480	1.09
TOTAL.....	172,115,640	797,263,601	3,600,482	637,609,380	100.00

TABLEAU No 14

RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1955-56 DANS LES FORÊTS DE LA
COURONNE SELON LES DISTRICTS ADMINISTRATIFS

DISTRICTS	P.C.S.	P.M.P.	CORDES	TOTAL EN P.C.%
Abitibi.....	9,141,151	110,513,223	255,810	52,987,646 8.31
Témiscamingue.....	5,408,758	94,247,474	25,092	26,391,073 4.14
Outaouais.....	22,865,088	111,722,756	93,705	53,174,564 8.34
Montréal.....	27,112,587	102,353,272	88,875	55,137,532 8.65
St-Maurice.....	68,959,956	28,927,307	443,598	112,451,332 17.63
Lac St-Jean.....	1,351,296	20,219,885	501,382	48,012,743 7.53
Roberval.....	13,045,169	111,703,555	530,828	80,506,260 12.63
Québec.....	11,131,260	25,081,660	271,538	39,228,322 6.15
Rive-Sud.....	23,332	50,275,573	36,272	13,161,567 2.06
Côte-Nord.....	12,896,733	10,821,102	871,404	89,130,293 13.98
Bas St-Laurent.....	180,309	131,397,794	481,978	67,427,998 10.58
TOTAL.....	172,115,639	797,263,601	3,600,482	637,609,330 100.00

TABLEAU No 15

RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1955-56 DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE SUIVANT LA PROVENANCE OU LA NATURE DES COUPES PAR DISTRICTS ADMINISTRATIFS

DISTRICTS	Concessions spéciales	Concessions régulières			Terrains vacants		Réserves spéciales		Réserves cantonales	Terres de la Couronne
		Coupes par la Cie	Vente de bois sur pied	Coupes par exception	Fins commerciales	Usage domestiques	Fins commerciales	Usage domestiques	Usage domestiques	Coupes par exception
	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.
Abitibi.....	121,603	28,148,841	2,546,380	182,526	19,895,081	592,671	135,121	—	465,355	902,395
Bas St-Laurent..	—	49,051,413	7,987,969	112,972	6,478,414	108,850	3,084,738	73,438	362,252	167,895
Côte-Nord.....	2,415,651	77,523,303	2,830,644	416,876	4,796,309	443,385	—	—	309,040	276,739
La c St (.....)	—	32,147,107	4,687,493	4,764	10,468,405	114,706	—	—	526,550	63,728
Montréal.....	—	38,847,683	15,285,439	17,162	1,032,420	—	—	—	57,088	13,565
Outaouais.....	—	41,303,475	10,791,562	73,233	933,489	7,621	—	—	23,050	42,149
Québec.....	—	35,163,901	3,581,637	43,291	223,684	78,118	—	—	123,080	14,565
Rive-Sud.....	—	7,073,162	4,469,828	5,649	540,402	—	—	—	1,039,528	33,008
Roberval.....	—	64,402,075	1,468,521	2,345	13,658,275	208,894	—	—	694,533	71,902
St-Maurice.....	—	106,447,761	4,203,338	—	1,738,226	32,191	—	—	28,650	1,102
Témiscamingue..	—	11,379,709	5,771,226	786	7,617,393	910,108	—	—	583,267	128,625
TOTAL.....	2,537,254	491,488,430	63,624,037	859,604	67,382,098	2,496,544	3,219,859	73,438	4,212,393	1,715,673
Pourcentage....	0.41%	77.08%	9.98%	0.13%	10.57%	0.39%	0.50%	0.01%	0.66%	0.27%

Grand Total 637,609,330 pieds cubes.

TABLEAU No 16

REPARTITION PAR ESSENCES DES BOIS COUPÉS SUR LES TERRES DE LA
COURONNÉ EN 1955-56 ET MESURES EN P.C.S., EN P.M.P.
OU EN CORDES

ESSENCES	P.C.S.	P.M.P.	CORDES	TOTAL EN P.C.S.
Epinette.....	14,693,858	73,443,116	282,835	53,423,456
Mélèze (épinette rouge ou tamarac).	1,964	598,904	442	159,315
Pin blanc.....	25,843	106,607,603	11	21,348,298
Pin rouge.....	9,407	8,997,372	—	1,808,881
Pin gris.....	22,196,850	131,752,823	163,570	62,450,865
Pruche.....	1,216,812	7,044,368	13	2,626,791
Sapin baumier.....	146,157	202,774	68,133	5,978,017
Epinette et sapin.....	133,061,272	283,267,356	3,016,441	446,112,228
Cèdre (thuya).....	355,224	8,692,671	19	2,095,373
Bouleau.....	251,212	9,654,733	44,906	5,999,169
Merisier (bouleau jaune).....	21,569	117,595,457	4,293	23,905,565
Caryer.....	—	—	—	—
Cerisier.....	—	15,596	—	3,119
Chêne.....	118	663,345	6	133,297
Chêne blanc.....	—	8,810	—	1,762
Chêne rouge.....	—	591,151	—	118,230
Erable.....	57,053	18,049,103	1,464	3,791,314
Erable rouge (plaine).....	—	9,815	238	22,193
Frêne.....	2,497	625,014	40	130,900
Hêtre.....	17,159	915,119	65	205,708
Noyer.....	—	17,214	—	3,443
Orme.....	1,713	1,001,716	17	203,501
Ostryer de Virginie.....	—	257	—	51
Peuplier.....	6,135	1,582,701	7,491	959,410
Tremble.....	49,476	13,939,008	5,336	3,290,838
Cormier (sorbier).....	—	—	—	—
Tilleul (bois blanc).....	1,321	11,975,384	—	2,396,398
Autres.....	—	12,191	5,162	441,208
TOTAL.....	172,115,640	797,263,601	3,600,482	637,609,330

TABLEAU No 17
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE
EN 1955-56, SELON LES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Nos.	RÉGIONS	PIEDS CUBES	Nos.	RÉGIONS	PIEDS CUBE
1.	Arctique.....	—	16.	Les Archipels.....	—
2.	Hudson.....	—	17.	Plaine de Montréal.....	—
3.	Ungava.....	3,886	18.	Trois-Rivières.....	—
4.	Mistassini.....	137	19.	Québec.....	507,460
5.	Nottaway.....	906,793	20.	Plaine de la Rive-Sud...	1,414
6.	Abitibi.....	51,544,515	21.	Plaine du Bas St-Laurent	498
7.	Témiscamingue.....	30,076,081	22.	Anticosti.....	—
8.	Nord de l'Outaouais....	83,891,935	23.	Iles-de-la-Madeleine....	—
9.	Montréal.....	30,752,263	24.	St-François.....	2,021,630
10.	St-Maurice.....	115,178,937	25.	Chaudière.....	1,866,696
11.	Jacques-Cartier.....	29,067,059	26.	Plateaux de la Rive-Sud.	8,023,062
12.	Lac St-Jean.....	77,728,856	27.	Plateau Rimouski-Matane	15,278,925
13.	Saguenay.....	44,414,467	28.	Matapédia.....	11,977,835
14.	Manicouagan.....	88,520,800	29.	Baie des Chaleurs.....	28,899,249
15.	Romaine.....	623,083	30.	Gaspé.....	16,323,749
			TOTAL.....		637,609,330

TABLEAU No 18
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1955-56 DANS LES FORÊTS DE LA
COURONNE SELON LES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

Nos.	BASSINS	PIEDS CUBES	Nos.	BASSINS	PIEDS CUBES
101.	St-Jean.....	294,647	217.	Cap-Chat.....	3,192,955
102.	Noire.....	2,395,503	218.	Ste-Anne-des-Monts...	5,152,112
103.	St-François de St-Jean.	1,160,727	219.	Mont-Louis.....	14,246
104.	Lac Témiscouata.....	6,758,595	220.	Madeleine (Gde-Vallée)	2,522,736
105.	Patapédia.....	5,695,382	221.	Darmouth.....	2,800,228
106.	Matapédia.....	10,844,867	222.	York.....	2,468,328
107.	Nouvelle (Escuminac).	8,207,836	223.	St-Jean (Douglastown)	207,343
108.	Grande Cascapédia...	9,811,225	301.	Ottawa.....	30,852,084
109.	Petite Cascapédia....	62,036	302.	Kippawa.....	8,161,087
110.	Bonaventure.....	1,594,819	303.	Dumoine (Maganasapi et à l'Ours.....	4,270,307
111.	Port-Daniel.....	437,531	304.	Noire (Swega).....	5,332,414
112.	Grand et Petit Pabos..	1,765,427	305.	Coulonge (Guyon)....	8,084,934
113.	Gde-Rivière et Malbaie	2,581,411	306.	Gatineau.....	54,335,780
201.	Châteauguay.....	6,970	307.	Lièvre.....	21,167,646
202.	Richelieu.....	—	308.	Nation (Blanche)....	2,363,365
203.	Yamaska.....	—	309.	Rouge.....	7,173,043
204.	St-François (Hull)....	2,005,751	310.	Du Nord.....	228,755
205.	Nicolet.....	8,232	311.	L'Assomption.....	4,400,597
206.	Bécancour.....	55,142	312.	Maskinongé.....	1,189,676
207.	Du Chêne.....	4,155	313.	Du Loup (Yamachiche)	6,993,893
208.	Chaudière.....	1,863,212	314.	St-Maurice.....	92,406,845
209.	Etchemin.....	465,425	315.	Batiscan.....	13,526,850
210.	Du Sud (Boyer).....	696,490	316.	Ste-Anne-de-la-Pérade.	6,692,926
211.	Ouelle (Trois-Saumons)	628,211	317.	Jacques-Cartier.....	13,624,786
212.	Du Loup (St-Denis)...	1,260,863	318.	Montmorency.....	7,137
213.	T.-Pistoles (Ile Verte).	100,678	319.	Ste-Anne-de-Beaupré..	1,875,818
214.	Rimouski (S.-O. et Bic)	3,788,925	320.	Du Gouffre.....	38,472
215.	Métis.....	2,883,330	321.	Malbaie.....	5,418,203
216.	Matane (Tartigou et Blanche).....	3,353,107	322.	Noire et St-Siméon...	1,005,689

Nos.	BASSINS	PIEDS CUBES	Nos	BASSINS	PIEDS CUBES
323.	Pt.-Saguenay et St-Jean	7,336,363	345.	Sheldrake (Tortue)...	402,527
324.	A Mars, (Ha! Ha! et du Moulin).....	4,421,693	346.	Magpie.....	48,091
325.	Lac Kénogami.....	12,034,081	347.	St-Jean de Mingan....	46,281
326.	Métabetchouan.....	5,980,506	348.	Mingan.....	68,748
327.	Ouiatchouan (Ouiat- chouanish et Iroquois	4,222,251	349.	Romaine.....	—
328.	Ashuapmouchouan....	25,256,601	350.	Piashtibaie (Corneille et à l'Ours).....	11,715
329.	Mistassini.....	30,542,344	351.	Watshishou.....	1,262
330.	Péribonka.....	16,885,346	352.	Nabésipi.....	—
331.	Shipshaw (Valin).....	10,883,190	353.	Aguanish.....	5,202
332.	Ste-Marguerite du Saguenay.....	1,049,459	354.	Natashquan.....	27,022
333.	Escoumains (P. Berge- ronnes et Sault-au- Mouton).....	6,961,157	355.	Musquarro (Kégashka)	—
334.	Portneuf.....	8,571,640	356.	Clamane (Coacoachou)	—
335.	Sault-au-Cochon (Laval)	19,007,288	357.	Les Mecatina (Kécar- poui).....	13,685
336.	Betsiamites (Papina- chois).....	13,506,837	358.	St-Augustin.....	—
337.	Outardes.....	16,116,392	359.	Coxipi et Shécatica (Napétipi).....	—
338.	Manicouagan.....	5,405,067	360.	St-Paul.....	—
339.	Godbout (Franquelin et Trinité).....	13,508,952	401.	Lac Abitibi.....	1,794,618
340.	Pentecôte.....	312,460	402.	Harricana (Missicabi).	8,688,754
341.	Aux Roches.....	6,802,505	403.	Nottaway.....	39,084,197
342.	Ste-Marguerite de Clarke City.....	3,951,574	404.	Broadback.....	—
343.	Moisie.....	421,831	405.	Rupert.....	—
344.	Au Bouleau.....	—	406.	Eastmain (Vieux Comptoir).....	937
				TOTAL.....	637,609,330

b) CONCESSIONS FORESTIÈRES

Durant l'année 1955-56, il s'est coupé 558,509,325 pieds cubes de bois, répartis de la façon suivante:

a) <i>Concessions forestières régulières</i>	
Coupes par le concessionnaire lui-même.....	491,488,430 p.c.
Coupes par exception.....	859,604 p.c.
Vente de bois sur pied.....	63,624,037 p.c.
b) <i>Concessions forestières spéciales</i>	2,537,254 p.c.
TOTAL.....	558,509,325 p.c.

Ceci représente une augmentation d'un peu plus de 131 millions de pieds cubes sur le total des coupes effectuées l'an dernier, dans les concessions forestières.

Les deux tableaux qui vont suivre nous donnent la répartition de ces coupes par concessionnaires, le premier dans les concessions forestières régulières, le second dans les concessions forestières spéciales.

TABLEAU No 19
**REPARTITION DES BOIS COUPES DANS LES FORETS DE LA
 COURONNE, PAR CONCESSIONNAIRE FORESTIER**
 (Bois coupés par le concessionnaire lui-même, ventes de coupes sur pied
 et coupes en transgression).

CONCESSIONNAIRES	PIEDS CUBES
Ally & Cie Limitée, N.-A.	872,461
Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Limited	24,329,171
Arnold Farms Limited	-----
Bacon, Jean-Louis	-----
Baie St-Paul Lumber Company Limited	-----
Barnet & Company Limited, A.	-----
Bathurst Power & Paper Company Ltd.	1,583,962
Belley, Epiphane, Duchesne, Lorenzo & Dufour, Louis Philippe	-----
Bergeron & Fils Ltée, Adjudor	75,960
Bernatchez, Robert	31,096
Bisson, Raoul	-----
Bonneau, & Fils Ltée, J.-A.	829,462
Booth Lumber Limited	7,420,930
Breaky Limited, John	704,406
Bussièrre de Normandin Limitée, La Cie	401,464
Byrne, Frank	1,335,350
Byrne Limited, Frank	-----
Canada Paper Company	10,285,134
Canadian International Paper Company	135,372,463
Canadian Splint & Lumber Corporation Limited	-----
Carrière Lumber Company Limited	679,240
Cascapedia Manufacturing & Trading Company	7,440,313
Charbonneau, Paul et Normand	-----
Charbonneau, Rosario	31,976
Chisholm, Roderick Miller	126,895
Collin Lumber Limited	515,602
Consolidated Paper Corporation Limited	88,442,469
Coopérative Fédérée de Québec. La	6,632
Coulombe, J.-A.	127,415
Cournoyer, Hosanna	30,973
Cross, F.F.	47,190
Cumyn & Company Limited	-----
Dausereau & Fils Limitée, Georges	100,617
D'Auteuil Lumber Company Ltd. The	1,213,631
Dent, Clarence S. & Gordon C.	1,431,631
Dionne & Dionne Enrg.	295,828
Dionne, Paul	170
Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Inc.	518,165
Dominion Prime Wood Products Company Ltd.	909,110
Donnacona Paper Company Ltd.	15,853,592
Donohue Brothers Limited	8,530,735
Dufour Limitée, La Cie	31,450
Dufresne, Jos.-A.	-----
Eagle Lumber Company Limited, The	-----
East Malartic Mines Limited, Malartic Gold Fields Limited, etc.	-----
Eddy Company Limited, The E.-B.	-----
Eddy Company, The E.-B.	14,238,444
Eddy Company Limited, The E.-B. & The Royal Trust Company	-----
Forest Industries Limited	139,812
Forêt Coulonge Inc.	1,331,386
Forêt-Québec Limitée	1,040,204
Fortier, Albert	-----
Fox Lake Timber Company Limited	1,624,096
Fraser Companies Limited	6,343,930
Fraser & Company, Estate Hon. Geo. Bryson & J.-B. Fraser Limited	1,404,814
Gagné, Paul, Jr.	36,036
Gagnon & Fils Limitée, Napoléon	2,177,447
Gagnon & Frère de Roberval Limitée	3,482,687

CONCESSIONNAIRES

PIEDS CUBES

Gagnon Limitée, La Cie	1,996,683
Gagnon Limitée, Les Chantiers	627,533
Gaspesia Sulphite Company Ltd.	4,514,907
Gasse, Moïse	58,070
Gaudet, Ovide	
Gaudreau, Aimé	
Gilbert, Ronaldo	376,204
Gillies Brothers & Company Limited	5,579,915
Godbout Lumber Company	596
Cohier Limitée, Edouard	755,452
Grand River Company	1,052,766
Guelph, Cask, Veneer & Plywood Company Limited, The	540,092
Guérette Inc., Raoul	840,276
Gulf Pulp & Paper Company	3,706,268
Hill-Clarke, Francis (Quebec) Limited	
Houde, Joseph	464,241
Howard Bienvenu Inc.	717,448
Howard Smith Paper Mills Limited	2,496,112
Irving, Kenneth C. & Gaudreau, Aimé	16,616
Jalbert & Tremblay Limitée	134,685
Jean, Sarto	1,948,768
Laberge & Frères Enrg.	871,061
Labrecque, Rosaire	
Lacroix, Charles	
Lacroix, Edouard	242
Lagueux & Frères Inc.	
Lake Megantic Pulp Company	1,125,441
Laliberté, Hector	6,499
La Loche Lumber Company Limited	808,945
Lamontagne, J.-T.	6,970
Larouche, Aimé	57,907
Larouche & Fils Inc., Alfred	
LeBlanc Limitée, Ludger	899,258
Maclaren Company Limited, The James	21,409,711
Madawaska Corporation Limited	
Matapédia Company Limited	2,034,307
Marin, Damase	204,714
Marsouins Lumber Company	294,099
Megantic Manufacturing Company	1,521,061
Miller Company Limited, William H.	
Mohawk Corporation Limited	727,275
Mont-Louis Seigniorly Limited	
Morin, Eugène & Mathias	
Murdock, John	5,327,805
Murdock Limitée, John	
Murdock & Fils Limitée, John	56,480
McCool Limited, T.-E.	
McGibbon & Sons Limited, A.-D.	412,624
McGillvray Lake Lumber Limited	407,579
New-Brunswick International Paper Company	14,889,176
New-Brunswick International Paper Company & Edouard Lacroix	
Paradis, Alfred H.	1,758,761
Paradis & Frères	32,725
Paradis Lumber Reg'd.	1,062,673
Parent, P.-E. & Al.	
Pelchat, Louis	
Pineau, Jr., Alphonse	
Pineau & Frères Enrg.	775,789
Pontiac Enterprise Inc.	111,220
Potvin & Fils Limitée, Ovila	248,049
Price Brothers & Company Limited	47,365,033
Proudfott, A.-G. & J.-H.	680
Quebec North Shore Paper Company	31,035,615

CONCESSIONNAIRES	PIEDS CUBES
Restigouche Company Limited	7,160,764
Richardson Company Limited, James	3,189,711
Richmond Pulp & Paper Company of Canada, Limited	130,730
Ringrose, Clarence	553,236
Rodger River Lumber Company Limited, The	79
Routhier, J.-M.	48,103
Seale, Estate of Joseph-Edgar	1,182,238
Seigniorv Timber Lands Limited	2,308,567
Singer Manufacturing Company, The	7,616
Smith Brothers	285,546
Soucy, Ernest	2,560,285
Soucy & Fils Limitée, Ernest	275,674
Soucy Inc., F.F.	189,538
Soucy Inc., J.-O.	783,022
Strong Company Limited, G.-M.	1,123,417
Syndicat Coopératif Forestier de St-Thomas-Didyme, Le	29,585,213
Syndicat Forestier de St-Alexis des Monts, Le	1,667
St. Anne Paper Company Limited	2,973,027
St. Anne Power Company	1,722,440
St-Laurent Limitée, La Cie de Bois	27,689
St-Laurent, Louis-Philippe	123,675
St. Lawrence Corporation Limited	911,918
Ste-Marie, J.-Ulysse	64,952
St. Raymond Paper Limited	60,284
St. Regis Timber Company Ltd.	555,972,071
St-Siméon Timber Products Limited	
Station Forestière de Duchesnay	
Tanguay, Gaston, Poirier, Emile & Gagnon, Louis-Philippe	
Théberge, J.-Eugène	
Timbers & Powers Limited	
Tremblay, Nil	
Vallée, Adhémar	
Whelan, Edouard	
TOTAL	555,972,071

TABLEAU No 20

REPARTITION DES BOIS COUPES DANS LES CONCESSIONS FORESTIERES SPECIALES (ET DONT LES MESURAGES ONT ETE FAITS CONFORMEMENT AUX LOIS ET REGLEMENTS DU MESURAGE DE LA PROVINCE DE QUEBEC).

CONCESSIONNAIRES	PIEDS CUBES
Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Limited	138,890
Donnacona Paper Company Limited	214,645
Paradis, Alfred H.	121,603
Quebec North Shore Paper Co.	240,210
St-Laurent, Louis-Philippe	11,916
St. Regis Timber Company Limited	1,809,990
TOTAL	2,537,254

c) RÉSERVES FORESTIÈRES SPÉCIALES (NON AFFERMÉES)

Au cours de la saison d'exploitation 1955-56, le volume des coupes tant pour fins domestiques que pour fins commerciales dans les réserves forestières spéciales s'est élevé à 3,293,382 pieds cubes comparativement à 3,523,400 pieds cubes pour la saison 1954-55.

Le tableau suivant donne la répartition du volume exploité:

TABLEAU No 21
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1955-56 DANS LES RÉSERVES
FORESTIÈRES SPÉCIALES NON AFFERMÉES
(Fins domestiques et commerciales)

RESERVES	COUPES EN PIEDS CUBES		
	FINS DOMESTIQUES	FINS COMMERCIALES	TOTAL
Fox.....	4,328	—	4,328
Fournière.....	—	135,121	135,121
Gaspé-Baie-Nord.....	4,452	50,835	55,287
Grande-Vallée.....	10,663	846,779	857,442
La Vérendrye.....	—	—	—
Madeleine.....	23,844	1,810,507	1,834,436
Mont-Louis.....	—	—	—
Pabos.....	—	—	—
Sydenham.....	30,151	376,617	406,768
TOTAL.....	73,438	3,219,859	3,293,382

d) RÉSERVES FORESTIÈRES CANTONALES

Le volume des coupes effectuées en 1955-56, dans les réserves cantonales et les territoires administrés comme tel, s'est élevé à 4,212,393 pieds cubes, comparativement à 3,310,927 pieds cubes pour l'an dernier.

Dans le tableau No 22 se trouve la répartition des coupes par réserve.

TABLEAU No 22
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1955-56 DANS LES RÉSERVES
FORESTIÈRES CANTONALES

RESERVE	PIEDS CUBES	RESERVE	PIEDS CUBES
Aiguebelle	37,504	Blais	5,887
Albanel	5,217	Botsford	34,747
Albert	1,447	Bourbon & Condé	181,905
Alton	—	Bourdages	3,910
Antoine	577	Bourgeois	2,688
Arago	36,571	Bourget	—
Armagh	9,116	Cabano	3,571
Armand	55,447	Callières	7,089
Arnaud	—	Caron	41,466
Ashburton	8,087	Carpentier	2,870
Ashford	9,834	Casgrain	1,822
Ashuapmouchouan	72,990	Castagnier	65,947
Assemetchouagan	899	Causapscal	—
Auclair	40,110	Caxton	2,372
Awantjish	17,672	Chabot	44,578
Baby	869	Charlevoix	88,027
Barraute	—	Chazel	81,985
Beaubien	18,414	Cherbourg	4,551
Beaudet	—	Cimon	84,895
Bédard	8,798	Clérick	12,986
Bégin	124,226	Clermont	1,870
Belleau	8,959	Courcelette	—
Bergeronnes	3,914	Cox	—
Berry	9,004	Crespieul	—

RESERVE	PIEDS CUBES
Daaquam	6,273
Dablon	18,548
Dalmas	
Decalonnés	10,952
Dechesne	1,024
Delamarre	903
Demers	
Demeules	15,195
Demonts	19,812
Dequen	33,585
DeSales	69,825
Desandrouins	61,247
Desmeloizes	2,886
Destor	4,977
Dionne	
Doibeau	
Dollard	
Drapeau	12,178
Dufferin	7,471
Duhamel	77,892
Dumais	15,783
Dumas	3,432
Duparquet	9,177
Duquesne	8,070
Duvernoy	
Escoumains	6,460
Estcourt	83,340
Fabre	4,150
Falardeau	6,777
Fiedmont	52,297
Figury	2,295
Fournier	78,913
Gaboury	19,764
Garneau	3,673
Gaspé-Baie-Sud	
Garnier	
Girard	75,785
Grand Calumet	
Guérin	34,348
Guyenne	5,709
Harvey	30,505
Hébécourt	33,368
Hocquart	425
Hope	
Hunterstown	52,258
Iberville	82,317
Ixworth	6,415
Jetté	22,375
Kénogami	69,856
Labarre	17,042
Labrecque	23,654
Lac Kénogami	35,591
La Corne	19,818
Lafontaine	63,683
La Malbaie	9,936
La Motte	6,477
Lamy	
Landrienne	44,421
Langelier	7,095
Langevin	
Langis	7,387
Languedoc	6,539
Laterrière	29,196

RESERVE	PIEDS CUBES
Launay	15,260
Laval	294
La Vérendry	4,092
Leneuf	34,066
Lessard	8,201
Letellier	30,711
Leverrier	56,464
Litchfield	
Loranger	
Low	
Lyonne	37,036
Macpès	36,539
Macpie	
Madawaska (Riv.)	1,222
Malbaie	201
Malherbes	
Malhiot	2,659
Manicouagan	18,148
Manneville	95,883
Marchand	2,866
Maria	850
Massé	23,547
Matane	12,021
Matapédia	
Mazenod	7,092
Mésy	25,065
Métabetchouan	10,889
Milot	36,893
Montauban	
Montgay	14,231
Mont-Murray	61,945
Mousseau	1,965
McNider	1,812
Neigette	64,033
Nemtavé	7,157
New-Richmond	2,370
Normandin	11,541
Notre-Dame du Lac	
Onslow	6,493
Ouimet	69,961
Pabos	
Packington	9,366
Painchaud	14,600
Panet	8,287
Parent	414
Parke	122,313
Petapédia	12,566
Patton	11,113
Pelletier	7,242
Perron	75,749
Peterborough	
Pohénégamook	30,834
Pontleroy	7,124
Port-Daniel	12,098
Pouliaries	6,618
Preissac	17,449
Privat	14,436
Proulx	54
Racine	33,959
Ragueneau	25,902
Raudot	11,807
Roberval	28,265
Robinson	2,567

RESERVE	PIEDS CUBES	RESERVE	PIEDS CUBES
Robitaille	84,825	St-Jean (Chicoutimi)	2,733
Rochebeaucourt	15,647	St-Jean (Saguenay)	7,744
Rolette	3,315	St-Juste du Lac	41,531
Romieu	17,880	St-Louis du Ha! Ha!	13,934
Roquemaure	61,374	Taché	27,689
Ross	4,155	Tadoussac	100,718
Royer	3,950	Taillon	
Seigneurie de Deschailions	35,999	Talon	
Seigneurie du Cap-de- la-Madelaine	2,764	Tourelle	
Seigneurie Nicolas Rioux	2,259	Trécesson	6,196
Senneterre	14,299	Tremblay	929
Sheen	5,784	Vallières	86,770
Sicotte	2,143	Vassal	15,049
Simard		Viger	28,578
St-Denis		Villcmontel	5,443
St-Hilaire		Ware	72,041
		Whitworth	
		TOTAL	4,212,393

e) TERRAINS VACANTS

Sur les terrains vacants de la Couronne, le volume des coupes effectuées durant la saison d'exploitation 1955-56 a été de 67,382,098 pieds cubes pour fins commerciales. De cette quantité 2,250,643 pieds cubes sont des bois brûlés.

Pour fins domestiques on a coupé sur ces mêmes terrains 2,496,544 pieds cubes de bois soit une légère diminution sur le volume exploité en 1954-55.

Les deux tableaux suivants nous donnent la répartition de ces coupes selon les districts administratifs.

TABLEAU No 23
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS POUR FINS COMMERCIALES (art. 99) SUR
LES TERRAINS VACANTS DE LA COURONNE EN 1955-56
SELON LES DISTRICTS ADMINISTRATIFS

DISTRICTS	P.C.S.	%
Abitibi.....	19,895,081	29.5
Témiscamingue.....	7,617,393	11.3
Otaouais.....	933,489	1.4
Montréal.....	1,032,421	1.5
St-Maurice.....	1,738,226	2.6
Lac St-Jean.....	10,468,403	15.5
Roberval.....	13,658,275	20.3
Québec.....	223,684	0.3
Rive-Sud.....	540,403	0.8
Bas St-Laurent.....	6,478,414	9.7
Côte-Nord.....	4,796,309	7.1
TOTAL.....	67,382,098	100.0

TABLEAU No 24

RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS POUR FINS DOMESTIQUES (art. 120) SUR
LES TERRAINS VACANTS DE LA COURONNE EN 1955-56
SELON LES DISTRICTS ADMINISTRATIFS

DISTRICTS	P.C.S.	%
Abitibi.....	592,671	23.74
Témiscamingue.....	910,108	36.45
Outaouais	7,621	0.31
Montréal.....	—	—
St-Maurice.....	32,191	1.29
Lac St-Jean.....	114,706	4.59
Roberval.....	208,694	8.37
Québec.....	78,118	3.13
Rive-Sud.....	—	—
Bas St-Laurent.....	108,850	4.36
Côte-Nord.....	443,385	17.76
TOTAL.....	2,496,544	100.00

EXPLOITATIONS FORESTIÈRES SUR LES TERRAINS PRIVÉS

Au cours de l'année 1955 le volume des coupes sur les terrains privés s'est élevé à 436,640,011 pieds cubes de bois, répartis de la façon suivante:

Bois à pulpe.....	173,797,545 p.c.
Bois de sciage et autres bois.....	112,167,586 p.c.
Bois de carbonisation.....	1,810,080 p.c.
Bois de chauffage.....	148,864,800 p.c.
TOTAL.....	436,640,011 p.c.

Ces chiffres accusent une diminution de 1,431,851 pieds cubes sur ceux de l'année précédente.

MESURAGE

CONTRÔLE DU MESURAGE ET DES EXPLOITATIONS

a) MESUREURS

Les cartes fiches et les records que nous avons à notre bureau du Mesurage et de la Classification des Bois, nous donnent les renseignements suivants sur les licences de mesureurs.

Nombre de licences émises depuis 1880.....	6,418
Nombre de licences émises en 1955-56.....	34
Total des mesureurs licenciés en 1955-56.....	3,241

D'après l'arrêté ministériel no 2045/7 juin 1945, le Bureau des Examineurs des Mesureurs de Bois est composé de messieurs Adrien Bilodeau, Guy Cauchon et Jean-Marie Pleau. Ce Bureau n'a tenu aucune séance d'examen au cours de l'exercice 1955-56.

D'après l'arrêté ministériel no 2439/28 juin 1945, l'honorable Ministre des Terres et Forêts est autorisé, lorsque un ou les examinateurs officiellement reconnus ne peuvent, pour des raisons majeures, se rendre faire passer les examens, à nommer des ingénieurs ou employés du Ministère des Terres et Forêts pour agir comme examinateurs. Le Directeur de la Scierie-Ecole et de l'Ecole des Gardes-Forestiers, monsieur Jean-Marie Pleau (membre du Bureau des Examineurs) a fait subir aux élèves finissants de ces deux écoles, ainsi qu'aux finissants de la Faculté de l'Arpentage et du Génie Forestier, les examens requis par les lois et règlements; le Bureau des Examineurs a *accepté ces examens comme ayant force loi.*

Seuls les gradués de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier, de l'Ecole des Gardes Forestiers et de la *Scierie-Ecole* ont été acceptés par le Bureau des Examineurs des Mesureurs de Bois. Ces examens ont tous été tenus à l'Etablissement de Duchesnay, P.Q.

Durant l'exercice 1955-56, il y a eu 52 permis spéciaux de mesureurs d'émis, dont 25 aux étudiants des écoles de Duchesnay et 27 pour le compte du Service Forestier.

Les permis spéciaux émis pour le Service Forestier l'ont été à des gardiens de réserves cantonales qui ne sont pas mesureurs de bois. Ceux émis aux finissants de l'Ecole des Gardes-Forestiers ou de la *Scierie-Ecole* l'ont été parce que ces finissants devaient atteindre leur majorité bientôt et parce qu'il y eut besoin urgent de mesureurs.

Le mesurage, sur les concessions forestières, étant à la charge des concessionnaires, il est logique de s'attendre à ce qu'en raison du volume de leurs exploitations, ces derniers constituent la principale source d'emploi des mesureurs de bois.

L'administration gouvernementale en requiert également un certain nombre pour le cubage des bois coupés sur les terres publiques et dans les réserves cantonales, de même que pour le contrôle et la vérification des mesurages chez les concessionnaires. Ces officiers de la Couronne, suivant leur fonction, se partagent en trois catégories: mesureurs, vérificateurs et inspecteurs.

On trouvera, dans le tableau qui suit, des données intéressantes relativement à l'emploi des mesureurs, au cours de l'exercice 1955-56.

TABLEAU No 25
MESUREURS EMPLOYÉS AU COURS DE 1955-56

A.—Par l'industrie forestière:	
Mesureurs sur concessions forestières et terrains en franc alleu...	998
Vérificateurs	157
Chefs-mesureurs	93
Autres	89
Total	1,337
B.—Par le gouvernement:	
Mesureurs	260
Vérificateurs	189
Inspecteurs	60
Chefs-vérificateurs	12
Total	521
GRAND TOTAL	1,858

b) CONTRÔLE DU MESURAGE ET DES EXPLOITATIONS.

Au cours de l'année 1955-56, les mesureurs du Gouvernement ont effectué 7,848 vérifications de mesurage sur le travail des mesureurs à l'emploi des concessionnaires forestiers. Ces vérifications ont porté sur 80,694 cordes, 39,743,217 p.m.p. et 6,132,286 pieds cubes de bois exploités sur les terrains sous licence. Ceci représente un total de 29,439,922 pieds cubes de bois, comparativement à 27,730,974 pieds cubes l'an dernier.

Le tableau suivant présente le volume des vérifications effectuées dans chacun des onze districts administratifs.

TABLEAU No 26
VOLUME DES VÉRIFICATIONS DE MESURAGE FAITES AU COURS DE 1955-56
DANS LES CONCESSIONS FORESTIÈRES

DISTRICTS AD- MINISTRATIFS	VERIFICATIONS	CORDES	P.M.P.	P.C.S.	PRÉCISION DES MESURAGES	% VÉRIFIÉ SUR TOTAL BOIS COUPÉS
Abitibi	467	5,649	3,104,506	154,646	100.05%	2.37%
Témiscamingue	306	118	4,490,716	231,328	99.98%	4.32%
Outaouais	440	3,677	13,406,874	460,715	100.58%	6.50%
Montréal	829	10,048	8,532,630	2,243,846	100.07%	8.71%
St-Maurice	1,339	20,309	221,214	1,874,385	100.07%	3.24%
Lac St-Jean	1,152	34,042	554,592	66,541	99.87%	6.40%
Roberval	750	13,792	1,011,018	240,051	99.99%	2.01%
Québec	531	12,405	423,262	284,894	99.09%	3.63%
Rive-Sud	380	477	3,070,507	—	100.47%	4.97%
Bas St-Laurent	765	21,716	4,743,836	6,017	98.82%	4.15%
Côte-Nord	889	58,461	184,062	569,863	99.58%	6.26%
TOTAL	7,848	180,694	39,743,217	6,132,286	99.85% (moyenne)	4.62% (moyenne)

N.B.—Le pourcentage apparaissant à la colonne "précision des mesurages" exprime le rapport entre les résultats obtenus par les mesureurs des concessionnaires et ceux obtenus par les vérificateurs du Ministère. Le mesurage du Gouvernement étant pris comme base (100%), les pourcentages inférieurs à 100% signifient un mesurage serré et ceux supérieurs à 100% expriment un mesurage généreux.

Le pourcentage apparaissant à l'extrême droite du tableau exprime le rapport entre les quantités vérifiées par nos officiers et celles coupées dans le district. On constatera que nos officiers ont vérifié 4.62% du volume total des bois coupés par les concessionnaires forestiers dans la Province.

Nous Tenons à rappeler que dans le Québec, le mesurage doit se faire suivant les unités ci-après spécifiées: "Règlements du mesurage".

"1—En pieds cubes, pour tous les bois mesurés à la pièce, bois flacheux, bois méplats, bois équarris, bois ronds ou grumes de toute longueur. Toutefois, les bois à pulpe (Cordes) pourront être au choix du concessionnaire, mesurés au pied cube ou à la corde."

"2—En pieds de planche, pour tous les bois exclusivement destinés au sciage, c'est-à-dire destinés à être convertis en bois d'œuvre dans une scierie. Pour fins de mesurage, seules seront considérées comme billes de sciage, les billes d'une longueur de huit à vingt pieds inclusivement. Le ministre des Terres et Forêts, dans certains cas particuliers, s'il le juge à propos, pourra considérer comme billes de sciage les billes de moins de huit pieds de longueur."

"3—A la corde de 128 pieds cubes, volume apparent, pour tous les empilements de bois à fuseaux, de bois à latte, de bois à bardeau, de bois de feu ainsi que pour les bois à pulpe, qui ne seront pas mesurés au pied cube solide (à la pièce)."

"4—Les produits suivants façonnés en forêt, traverses, perches, piquets, poteaux de téléphone, de télégraphe, de transmission et pilotis, doivent être dénombrés puis leurs dimensions établies."

c) VISITE DES CHANTIERS

Durant la saison d'exploitation 1955-56, il y eut 2,378 chantiers en opération comparativement à 2,262 pour 1954-55. Nos officiers y ont fait 12,040 visites soit 1,044 de plus que l'an dernier.

Le nombre total d'ouvriers dans ces chantiers a été de 79,010. Il était de 79,316 en 1954-55.

On a noté en outre la présence de 2,343 femmes et 2,450 enfants.

L'ensemble des bâtisses occupées aux fins d'exploitation forestière (logement des hommes, écuries, entrepôts, etc...) forment un total de 12,836. Les opérations forestières ont nécessité l'emploi de 21,936 chevaux et 3,361 camions, 26,836 scies mécaniques, etc.

TRANSPORT ET EXPORTATION DES PRODUITS FORESTIERS

Au cours de l'année 1955-56, il a été émis 43,279 permis d'exportation et 28,106 permis d'expédition contre 37,031 et 25,106 l'an dernier.

On trouvera, au tableau No 27, la liste avec quantités des divers produits ligneux pour lesquels nous avons dû émettre des permis d'expédition ou d'exportation.

TABLEAU No 27

DÉTAILS SUR LES QUANTITÉS DE BOIS DONT L'EXPÉDITION OU L'EXPORTATION A ÉTÉ AUTORISÉE DU 1er MAI 1955 AU 30 AVRIL 1956

NATURE DU PRODUIT	QUANTITE	EQUIVALENT EN P.C.S.
Bois à pulpe.....	1,436,950 cordes	122,140,731
Bois de sciage.....	506,829,400 p.m. p.	42,235,626
Bois de chauffage.....	1,367 cordes	102,525
Bardeaux.....	46,242,000 unités	786,114
Lattes.....	81,100,000 unités	2,757,400
Poteaux.....	33,208 unités	564,536
Traverses.....	33,513 unités	187,778
Carrés à tournage.....	6,830,900 p.m.p.	638,518
Bois de placage (billes).....	13,655,600 p.m.p.	1,950,708
Bois de placage.....	77,755,000 pi. ca.	536,510
Piquets.....	44,310 unités	44,310
Semelles.....	80 wagons	136,000
Etais de mines.....	1,540,000 p.m.p.	282,825
Copeaux.....	500 wagons	600,000
Bois de planchers.....	30 wagons	51,000
Plants ou semis.....	11,030 unités	—
Arbres de Noël.....	3,965,978 unités	396,598
Barreaux.....	32,300 pi. cu.	32,300
Quilles non dégrossies.....	262,000 pi. cu.	262,000
Fonds de panier.....	6 wagons	10,200
		173,715,679

PERMIS D'EXPLOITATION D'ÉRABLIÈRES

Durant l'année 1955-56, 440 permis d'exploitation d'érablières ont été émis sur les terres de la Couronne. Ces permis ont rapporté au trésor \$5,530 comparativement à \$5,405 pour 444 permis en 1954-55.

Le tableau qui suit nous donne quelques détails sur la nature des terrains et la superficie globale des érablières exploitées par les 440 permis accordés.

TENURE DES TERRAINS	SUPERFICIE DES ÉRABLIÈRES (ACRES)
Concessions forestières.....	5,355
Réserves cantonales.....	2,541
Terrains vacants (Terres et Forêts).....	492
Terrains vacants (Colonisation).....	320
	8,708
Superficie totale exploitée.....	8,708

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Il se trouve dans ce chapitre une foule de renseignements concernant les industries forestières de la Province. Ces données ont été compilées par notre Bureau des Statistiques Forestières.

L'on remarquera que ces statistiques couvrent l'année de calendrier 1955 et qu'en conséquence, elles ne peuvent être comparées aux données présentées au chapitre intitulé: "Exploitation Forestière dans les Forêts de la Couronne".

Les industries forestières sont ici classées en trois groupes principaux:

- A - Industrie des pâtes, papiers et cartons
- B - Industrie des sciages
- C - Autres industries utilisant le bois

À ces trois catégories, il convient d'ajouter le commerce du bois de chauffage.

A.—INDUSTRIE DES PÂTES, PAPIERS ET CARTONS

Une légère augmentation s'est manifestée cette année dans l'industrie des pâtes, papiers et cartons de la Province. Les coupes ou achats de bois à pulpe ont passé de 6,076,858 cordes à 6,665,090 cordes tandis que la production des pâtes atteignait 4,485,385 tonnes comparativement à 4,299,162 tonnes l'an dernier. La production des papiers et cartons passait dans cette même période de 3,652,363 tonnes à 3,773,815 tonnes.

1° Personnel

Au cours de l'année 1955, l'industrie des pâtes, papiers et cartons a employé 64,496 personnes et payé en gages, salaires ou appointements la somme globale de \$185,086,046.

Ces chiffres, comparés à ceux de 1954, représentent une augmentation de 4,457 dans le nombre des employés et de \$14,599,715 dans les montants versés en salaires.

TABLEAU No 28
ÉTAT DU PERSONNEL ET DES SALAIRES PAYÉS PAR LES INDUSTRIES DE LA PULPE ET DU PAPIER, AUX OPÉRATIONS FORESTIÈRES ET A L'USINE EN 1955

PERSONNEL	NOMBRE D'EMPLOYES	SALAIRES PAYÉS
<i>Aux opérations forestières:</i>		
a) Employés à salaires.....	3,324	\$ 8,974,650
b) Employés à gages.....	33,058	\$62,216,916
	36,382	\$ 71,191,566
<i>A l'usine:</i>		
a) Employés à salaires.....	3,971	\$20,180,758
b) Employés à gages.....	24,114	\$93,713,722
	28,114	\$113,894,480
GRAND TOTAL.....	64,496	\$185,086,046

Le tableau présenté plus bas fait voir les variations dans le personnel et les salaires payés au cours des dix dernières années.

TABLEAU No 29
PERSONNEL EMPLOYÉ ET SALAIRES PAYÉS PAR LES INDUSTRIES DE LA PULPE ET DU PAPIER DEPUIS 1945

ANNÉES	PERSONNEL	SALAIRES PAYÉS
1945.....	47,170	\$74,997,589.
1946.....	54,089	\$95,406,598.
1947.....	60,115	\$124,281,194.
1948.....	61,667	\$133,470,594.
1949.....	46,166	\$112,491,821.
1950.....	47,231	\$116,760,380.
1951.....	71,037	\$172,141,132.
1952.....	72,383	\$178,647,861.
1953.....	59,368	\$164,257,056.
1954.....	60,039	\$170,486,331.
1955.....	64,496	\$185,086,046

2° Nombre d'usines

Il y avait, en 1955, dans la Province, 55 usines en activité dont 11 ont fabriqué exclusivement des pâtes cellulósiques, 11 des papiers et cartons et les 33 autres tous ces produits à la fois.

On trouvera au tableau suivant la liste ainsi que le site de ces usines.

TABLEAU No 30

LISTE DES USINES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

COMPAGNIES	DIVISIONS	ADRESSES
Anglo-Can. Pulp & Paper Co.	Québec	Boîte Postale 1487, Québec, P.Q.
Barrett Co. Ltd.	Joliette	5551 St-Hubert, Montréal
Building Products Ltd.	Pont-Rouge	Boîte Postale 6063, Montréal.
Building Products Ltd.	Ville La Salle	Boîte Postale 6063, Montréal.
Canada Paper Co.	Windsor Mills	407 rue McGill, Montréal.
Can. Int. Paper Co.	Trois-Rivières	Edifice Sun Life, Montréal.
Can. Int. Paper Co.	Gatineau	Edifice Sun Life, Montréal.
International Fibre Board	Gatineau	Edifice Sun Life, Montréal.
Masonite Co. of Canada	Gatineau	Edifice Sun Life, Montréal.
Consolidated Paper Corp.	Trois-Rivières	1615 Edifice Sun Life, Montréal.
Consolidated Paper Corp.	Shawinigan Falls	1615 Edifice Sun Life, Montréal.
Consolidated Paper Corp.	Grand'Mère	1615 Edifice Sun Life, Montréal.
Consolidated Paper Corp.	Cap-de-la-Madeleine	1615 Edifice Sun Life, Montréal.
Consolidated Paper Corp.	Port-Alfred	1615 Edifice Sun Life, Montréal.
Donnacona Paper Co.	Donnacona	45, rue St-Louis, Québec, P.Q.
Donohue Brothers Ltd.	Clermont	51, rue Desjardins, Québec.
Eddy, E.-B.	Hull	Hull, P.Q.
Ford, J.-E. Co. Ltd.	Portneuf Station	Portneuf Station, P.Q.
Louiseville Pulp & Wallboard Mfg.	Louiseville	1410 Stanley, Montréal.
Mégantic Mfg. Co.	Lac Mégantic	Lac Mégantic, P.Q.
McLaren, James Co. Ltd.	Buckingham	Buckingham, P.Q.
Price Brothers Co.	Kénogami	65, rue Ste-Anne, P.Q.
Price Brothers Co.	Riverbend	65, rue Ste-Anne, P.Q.
Price Brothers Co.	Jonquière	65, rue Ste-Anne, P.Q.
Québec North Shore Paper Co.	Baie Comeau	630 Sherbrooke, O., Montréal 2.
Richmond Pulp & Paper Co.	Bromptonville	820 Edifice Sun Life, Montréal.
Ste Anne Paper Co.	Beaupré	408 Ave Université, Toronto.
St. Lawrence Corporation Ltd.	East Angus	820 Edifice Sun Life, Montréal.
St. Lawrence Corporation Ltd.	Dolbeau	Dolbeau, P.Q.
St. Lawrence Corporation Ltd.	Trois-Rivières	820 Edifice Sun Life, Montréal.
St. Raymond Paper Co.	Chute-Panet	660 Ste-Catherine Ouest, Montréal.
Smith Howard Co. Ltd.	Crabtree	407 McGill, Montréal.
Sterling Paper Mills Inc.	Kingsey Falls	2340 Delormier Ave., Montréal.
PAPETERIES		
Cair Co. of Canada	Montréal	372 Bay, Toronto, Ont.
Bennett Ltd.	Chambly Canton	Chambly Canton, P.Q.
Bishop Asphalt Paper Co.	Portneuf Station	Portneuf Station, P.Q.
Canadian Glassing Co. Ltd.	Québec	46 Avenue Industrielle, Québec.
Coulombe, J.-A., Quebec Fibre Co.	Centre Industriel 5	Centre Industriel 5, Québec, P.Q.
Milmont Fibreboard Ltd.	Montréal	10901 Dupont Street, Montréal 12.
Rolland Paper Co. Ltd.	Mont-Rolland	1620 Sherbrooke, Montréal, P.Q.
Rolland Paper Co. Ltd.	St. Jérôme	1645 Sherbrooke, Montréal, P.Q.
Smith Howard Co. Ltd.	Beauharnois	407 McGill, Montréal, P.Q.
Wilson, J.-C. & Co.	Lachute Mills	1061 St. Alexandre, Montréal.
Yamaska Mills Inc.	St. Pie	St. Pie, P.Q.
PULPERIES		
Breakey John Ltd.	Breakeyville	Breakeyville, P.Q.
Can. Int. Paper Co.	La Tuque	Edifice Sun Life, Montréal.
Can. Int. Paper Co.	Témiscamingue	Edifice Sun Life, Montréal.
Gaspesia Sulphite Co.	Chandler	Boîte Postale 1487, Québec.
Gulf Pulp & Paper Co.	Clarke City	65 Ste-Anne, Québec.
Lake Mégantic Pulp Co.	Lac Mégantic	Lac Mégantic, P.Q.
Lotbinière Pulp & Paper Co.	Danville	Danville, P.Q.
Mohawk Corporation Ltd.	Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup, P.Q.
St. Raymond Paper Co.	Desbiens	660 Ste-Catherine ouest, Montréal.
Soucy F. Flo. Enrg.	Chemin-du-Lac	Chemin-du-Lac, P.Q.
Wilson, J.-C. & Co.	St-Jérôme	1061 St-Alexandre, Montréal.

3° Consommation et production

Le tableau qui suit nous donne quelques renseignements sur la consommation et la production des industries de la pulpe et du papier.

TABLEAU No 31
RENSEIGNEMENTS SUR LA CONSOMMATION, LA PRODUCTION ET LA
VALEUR DE LA PRODUCTION DES USINES DE PULPE ET DE
PAPIER EN 1955

DÉTAILS	VALEURS
Combustible consommé.....	\$ 20,542,283
Electricité achetée.....	\$22,305,806
Force motrice.....	1,747,224 ch. v.
Bois coupés ou achetés.....	6,700,673 cordes
Bois consommés.....	6,044,067 cordes
Valeur des bois consommés.....	\$161,301,955
Valeur de la pulpe fabriquée.....	\$266,241,461
Valeur de la pulpe vendue.....	\$ 98,781,068
Matières premières et fournitures du papier.....	\$199,766,897
Valeur des papiers et cartons vendus.....	\$452,429,887

Le tableau No 32 présente des données supplémentaires sur la production des usines de pâte et de papier en 1955.

TABLEAU No 32
DÉTAILS DE LA PRODUCTION DES DIVERSES SORTES DE PÂTES ET PAPIERS
EN TONNES DE 2000 LBS POUR 1955

CATEGORIES DE PÂTES OU DE PAPIER	TONNES DE 2000 LBS
a) Production des pâtes:	
Pâte mécanique.....	2,819,336
Pâte au bisulfite écrue.....	891,076
Pâte au bisulfite blanchie.....	296,150
Pâte au sulfate écrue.....	219,827
Pâte au sulfate blanchie.....	198,270
Autres pâtes.....	60,726
TOTAL.....	4,485,388
b) Production des papiers et cartons:	
Papier journal.....	3,137,096
Papier bouquin—écriture.....	80,637
Papier d'emballage.....	154,018
Papier de soie.....	27,099
Autres papiers.....	96,318
Cartons.....	277,947
TOTAL.....	3,773,815

Les trois tableaux qui suivent, donnent le volume des bois à pâte qui ont été coupés en 1955 sur les terrains de la Couronne et sur les terrains privés. Ces bois ont été classés dans le tableau No 33, d'après les usines où ils ont été dirigés; dans le tableau No 34, d'après les districts d'où ils ont été tirés; dans le tableau No 35, d'après la tenure des forêts où ils ont été coupés.

TABLEAU No 33
RÉPARTITION EN CORDES DES BOIS A PULPE COUPÉS DANS LA PROVINCE
AU COURS DE L'ANNÉE 1955, SUR LES TERRES DE LA COURONNE ET
SUR LES TERRAINS PRIVÉS D'APRÈS LES USINES OU
ILS ONT ÉTÉ DIRIGÉS

	PROVENANCE		
	TERRAINS PRIVÉS	TERRAINS PUBLICS	TOTAL
	CORDES	CORDES	CORDES
a) Sociétés ou usines québécoises:			
Anglo Canadian P. & P. Mills Ltd.....	105,956	267,894	373,850
Barrett Co. Ltd.....	8,576	—	8,576
Breakey, John Co.....	5,061	2,013	7,074
Building Products Ltd.....	28,201	—	28,201
Canada Paper Co.....	73,162	66,348	139,610
Can. Int. Paper Co.....	351,055	1,205,006	1,556,061
Consolidated Paper Corp.....	207,680	884,651	1,092,331
Donnacona Paper Co.....	64,436	127,151	191,587
Donohue Brothers Co.....	27,284	50,638	77,922
Eddy, The E. B. Co. Ltd.....	58,912	102,974	161,886
Ford Co. Ltd.....	1,265	—	1,265
Gaspesia Sulphite Co.....	107,031	26,297	133,328
Gulf Pulp & Paper Co.....	20,631	30,555	51,186
Lake Megantic Pulp.....	1,831	23	1,854
Lotbiniere Pulpwood Co.....	10,129	—	10,129
Louiseville Pulp & Wallboard.....	5,617	—	5,617
MacLaren, James Co. Ltd.....	37,301	93,598	130,899
Megantic Mfg. Co.....	97	—	97
Mohawk Corporation.....	5	2,337	2,342
Price Brothers Co. Ltd.....	19,018	469,888	488,906
Quebec North Shore Co. Ltd.....	—	233,621	233,621
Richmond Pulp & Paper Co.....	61,795	3,670	65,465
Ste. Anne Paper Co.....	118,471	31,969	150,440
St. Lawrence Corp. Ltd.....	163,891	331,529	495,420
St. Raymond Paper Co. Ltd.....	16,120	65,531	81,651
Smith Howard Paper Mills Ltd.....	15	4,782	4,797
Soucy, F.-Flo. Enrg.....	6,000	1,934	7,934
Wilson, J. C. Co. Ltd.....	254	—	254
	1,499,794	4,002,409	5,502,203
b) Sociétés ou usines de l'Ontario:			
Canadian Int. Paper Co.....	101,057	22,491	123,548
Eddy, E. B. Co. Ltd.....	—	23,649	23,649
Ontario Paper Co.....	4,188	125,379	129,567
Smith Howard P. Mills Ltd.....	64,916	57,400	122,316
Spruce Falls Lumber Co.....	3,492	12,575	16,067
Thorold Pulp Co.....	907	—	907
	174,560	241,494	416,054
c) Sociétés ou usines du Nouveau-Brunswick:			
Bathurst Power & Paper Co.....	—	—	—
Fraser Co. Ltd.....	19,453	103,391	122,844
Restigouche Co. Ltd.....	32,872	22,066	54,938
N. B. Int. Paper Co.....	55,681	65,037	120,718
	59,776	133,004	192,780
	167,782	323,498	491,280
d) Autres sociétés étrangères:			
En dehors du Canada.....	202,541	53,012	255,553
TOTAL.....	2,044,677	4,620,413	6,665,090

TABLEAU No 34

RÉPARTITION EN CORDES DES BOIS A PULPE COUPÉS DANS LA
PROVINCE SUR LES TERRES PRIVÉES ET LES TERRAINS DE
LA COURONNE EN 1955 SUIVANT LES
DISTRICTS ADMINISTRATIFS

	PROVENANCE	
	TERRAINS PRIVÉS	TERRAINS PUBLICS
	CORDES	CORDES
Abitibi.....	200,329	235,142
Témiscamingue.....	62,765	116,456
Ottawa.....	95,361	330,853
Montréal.....	162,039	286,110
St-Maurice.....	78,441	1,052,997
Lac St-Jean.....	25,511	541,202
Roberval.....	29,904	389,656
Québec.....	593,381	342,321
Rive-Sud.....	260,372	24,000
Rimouski.....	464,362	379,099
Côte-Nord.....	70,212	922,577
TOTAL.....	2,044,677	4,620,413
GRAND TOTAL.....	6,665,090	

TABLEAU No 35

RÉPARTITION DES BOIS A PÂTE COUPÉS EN 1955 SUIVANT
LA TENURE DU TERRAIN D'EXPLOITATION

TENURE DES TERRAINS	PRODUCTION EN CORDES
<i>a) Bois coupés dans les forêts de la Couronne:</i>	
1) Concessions.....	4,238,544
2) Forêts vacantes.....	381,869
TOTAL.....	4,620,413
<i>b) Bois coupés dans les forêts privées:</i>	
1) Petits et moyens propriétaires.....	1,631,741
2) Grands propriétaires forestiers.....	412,936
TOTAL.....	2,044,677
GRAND TOTAL.....	6,665,090

B.—INDUSTRIE DES SCIAGES

Le nombre de scieries, qui était de 2,124 au 1er janvier 1955, est passé à 1,975 au 1er janvier 1956. Au cours de l'année, il s'est construit 45 scieries tandis que 194 étaient démolies ou incendiées.

L'industrie du sciage a fourni de l'emploi à 15,841 personnes, qui ont reçu en salaires et gages, \$12,971,525 ce qui marque un léger fléchissement sur les activités de l'an dernier.

La production globale des bois de sciage pour 1955 s'est élevée à 1,019,513,000 p.m.p., comparativement à 1,127,695,000 p.m.p. l'an dernier. La valeur de ces bois est estimée à \$70,857,645.

C.—AUTRES INDUSTRIES UTILISANT LE BOIS

Le tableau qui suit nous donne quelques détails sur les diverses petites industries utilisant le bois dans la province de Québec: le nombre d'usines, le nombre d'employés, les salaires payés, la valeur des bois employés ainsi que la valeur de la production.

TABLEAU No 36
RÉPARTITION DES EMPLOYÉS, DES SALAIRES PAYÉS ET DE LA VALEUR
DES BOIS EMPLOYÉS ET DE LA PRODUCTION DANS LES DIVERSES
INDUSTRIES SECONDAIRES DU BOIS EN 1955

GENRE D'INDUSTRIES	NOMBRE D'INDU - TRIES		SALAIRES ET GAGES PAYES	VALEUR DES BOIS EMPLOYES	VALEUR MAR- CHANDE DES PRODUITS FABRIQUES
	D'INDU - TRIES	AYANT OPERE			
Feuilles de placage et bois contreplaqué.....	28	27	\$ 7,641,404	\$11,975,711	\$ 28,100,209
Portes, châssis et ateliers de planage.....	870	782	12,851,636	29,999,562	54,594,007
Parquets en bois dur.....	15	14	1,663,193	4,211,141	7,739,594
Meubles.....	630	581	26,873,286	16,580,952	85,545,619
Boîtes, paniers, etc.....	49	44	2,062,566	2,518,188	6,191,601
Cercueils et bières.....	24	23	1,109,929	476,228	3,041,133
Industries diverses.....	88	77	1,567,207	847,910	5,131,282
Conservation du bois.....	3	3	315,600	1,944,766	3,585,177
Bois tourné, manches, etc.....	41	37	1,093,533	1,539,120	3,632,005
Fournitures pour aviculture et apiculture.....	2	1	90,887	85,482	290,069
Bois filamenté.....	3	3	84,219	45,008	190,355
Formes, embauchoirs, etc.....	9	9	914,047	490,624	2,313,348
Ustensiles en bois.....	17	14	716,429	453,170	1,722,342
Tonnellerie.....	5	5	114,394	225,679	701,699
Embarcations.....	36	33	272,008	108,282	609,877
Voitures, charronnerie.....	11	11	460,050	9,217	2,741,668
TOTAL.....	1,831	1,664	\$57,830,338	\$71,511,040	\$206,129,985



VUE PARTIELLE DE LA STATION FORESTIERE
DE DUCHESNAY

Pour compléter ce tableau il y a lieu d'ajouter la valeur de la production de charbon de bois dans la Province.

Les 214 fours en activités en 1955 ont produit 9,050 tonnes de charbon de bois d'une valeur de \$334,850. Ceci a nécessité l'emploi de 22,626 cordes de bois.

D.—BOIS DE CHAUFFAGE

L'approvisionnement en bois de chauffage se fait principalement sur les terrains privés. En 1955 on a exploité sur ces terrains 148,864,800 pieds cubes tandis que les concessions forestières fournissaient 4,858,272 pieds cubes, ce qui fait un total de 153,722,272 pieds cubes pour le bois de chauffage exploité en 1955.

F.—VALEUR TOTALE DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE EN 1955

Le tableau qui suit présente en résumé la valeur de la production forestière en 1955.

TABLEAU No 37
VALEUR TOTALE DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE EN 1955

PRODUITS FORESTIERS	VALEUR
Bois de sciage, traverses, poteaux, bois de déroulage(*).....	\$ 80,482,109
Bois à pâte vendus aux autres provinces et à l'étranger.....	\$ 30,979,310
Pâte de bois vendue au Canada et à l'étranger.....	\$ 98,781,068
Papiers et cartons vendus au Canada et à l'étranger.....	\$456,126,321
Bois de chauffage.....	\$ 11,479,826
TOTAL.....	\$677,848,634

(La valeur totale de 1954 était de \$648,433,553.)

PÉPINIÈRES ET REBOISEMENT

A. PÉPINIÈRES

Le Service Forestier maintient un réseau de 20 pépinières à travers la province pour la remise en valeur des terrains inconsidérément déboisés.

Ces établissements se partagent en trois catégories :

- 1.—Les pépinières permanentes au nombre de trois.
- 2.—Les pépinières temporaires au nombre de dix.
- 3.—Les pépinières volantes au nombre de sept.

1—PÉPINIÈRES PERMANENTES

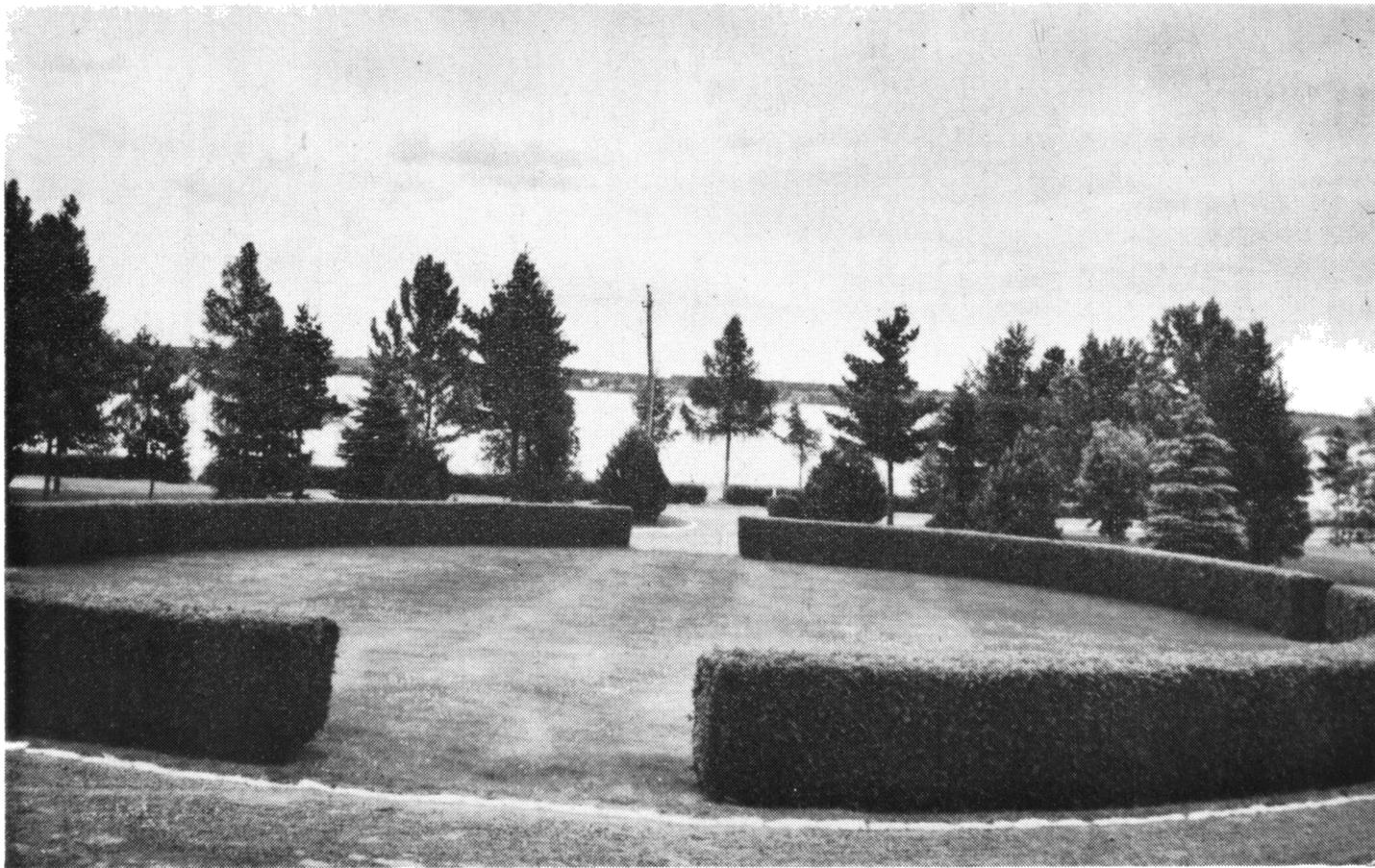
Ce sont celles de Berthierville, de Grandes Piles et de la Gaspésie. Leur champ d'action s'étend à toute la province, alors que les pépinières temporaires et volantes ne déservent que la région où elles se trouvent établies. Les pépinières permanentes disposent de l'organisation et de l'équipement requis pour les travaux d'ensemencement, pour la culture intense des semis, pour l'extraction des cônes, pour la préparation, l'analyse, l'entreposage des semences forestières.

a) *La Pépinière de Berthierville*

Fondée en 1909, c'est la plus ancienne et la plus importante de nos pépinières. Sa principale fonction a toujours été la culture des plants de reboisement, mais jusqu'à ces dernières années elle s'occupait aussi de produire de fortes quantités d'arbres d'ornementation que les particuliers pouvaient acheter au prix coûtant. Nous avons discontinué, il y a quatre ans, le commerce des arbres d'ornementation, d'abord pour ne pas faire concurrence aux pépinières privées, maintenant en mesure, du moins autour des grandes villes, de satisfaire aux demandes du marché, ensuite pour nous consacrer plus intensément à la culture des plants de reboisement. Nous continuons toutefois encore, mais à une échelle très restreinte, la production de plantes ornementales pour fins d'embellissement des propriétés d'un caractère public, en particulier les institutions d'enseignement et de charité.



SARCLAGE DE SEMIS
A LA PEPINIERE DE PROULX



ENTREE DE LA PEPINIERE
DE BERTHIERVILLE

A l'inventaire d'automne 1955, il y avait, à la pépinière de Berthier-ville, 18,172,721 plants répartis entre 53 pièces ou variétés différentes, les espèces résineuses dominant dans une proportion de 93.24%.

Le tableau qui suit montre la distribution des stocks selon les classes d'espèces et les catégories de plants.

TABLEAU No 38

RÉPARTITION ET POURCENTAGE DES PRINCIPALES ESSENCES EN SEMIS ET PLANTS REPIQUÉS FORMANT LE STOCK DE LA PÉPINIÈRE DE BERTHIERVILLE AU 31 MARS 1956

ESSENCES	SEMIS		SEMENCE			REPIQUÉS	
	Nombre	%	EN LB	Nombre	%	TOTAL PLANTS	%
CONIFERES							
Epinettes.....	7,331,662	93.8	236.30	484,543	6.2	7,816,205	43.01
Pins.....	7,158,350	83.5	374.50	1,412,554	16.5	8,570,904	47.16
Autres.....	488,337	87.4	31.00	70,170	12.6	558,507	3.07
TOTAL.....	14,978,349	88.4	641.80	1,967,267	11.6	16,945,616	93.24
FEUILLUS							
Erables.....	426,912	82.2	130.00	92,422	17.8	519,334	2.86
Peupliers et Saules.	60,708	100.0	61,285	boutures	nil	60,708	0.33
Autres.....	352,445	54.5	1,242.25	294,618	45.5	647,063	3.57
TOTAL.....	840,065	68.5	1,372.25	387,040	31.5	1,227,105	6.76
GRAND TOTAL....	15,818,414	87.0	2,014.05	2,354,307	13.0	18,172,721	100.00

La pépinière a expédié, au cours de l'année, 3,425,554 plants. On trouvera au tableau suivant un rapport sur la destination et la valeur des plants expédiés.

TABLEAU No 39

DÉTAILS SUR L'UTILISATION DES PLANTS EXPÉDIÉS DE LA PÉPINIÈRE DE BERTHIERVILLE EN 1955-56

UTILISATION	NOMBRE	%	VALEUR	%
Reboisement sur terrains privés.....	954,975	27.9	\$ 9,665.00	23.4
Reboisement sur terres de la Couronne.....	2,384,825	69.6	17,467.08	42.3
Arbres d'ornement.....	85,754	2.5	14,188.31	34.3
TOTAL.....	3,425,554	100.0	\$41,320.39	100.0

b) *La Pépinière de Grandes Piles*

Cette pépinière acquise de la Laurentide Company il y a plusieurs années est située dans le comté de Laviolette à quelques milles au nord de Grand'Mère.

Elle s'étend sur une superficie de 310 acres. Au dernier inventaire, il y avait en culture 6,284,640 plants (semis et repiqués) répartis de la façon suivante.

TABLEAU No 40

ESSENCES	PLANTS (SEMIS ET REPIQUÉS)
Pin gris.....	87,000
Pin rouge.....	161,000
Pin blanc.....	555
Pin sylvestre.....	70,200
Cèdre.....	1,011,000
Épinette blanche.....	4,270,600
Épinette noire.....	64,000
Épinette de Norvège.....	657,700
Frêne.....	1,900

De cette pépinière on a expédié 376,060 jeunes plants dans les pépinières secondaires et pour le reboisement des terres de la Couronne ou des terrains privés.

c) *La Pépinière de la Gaspésie*

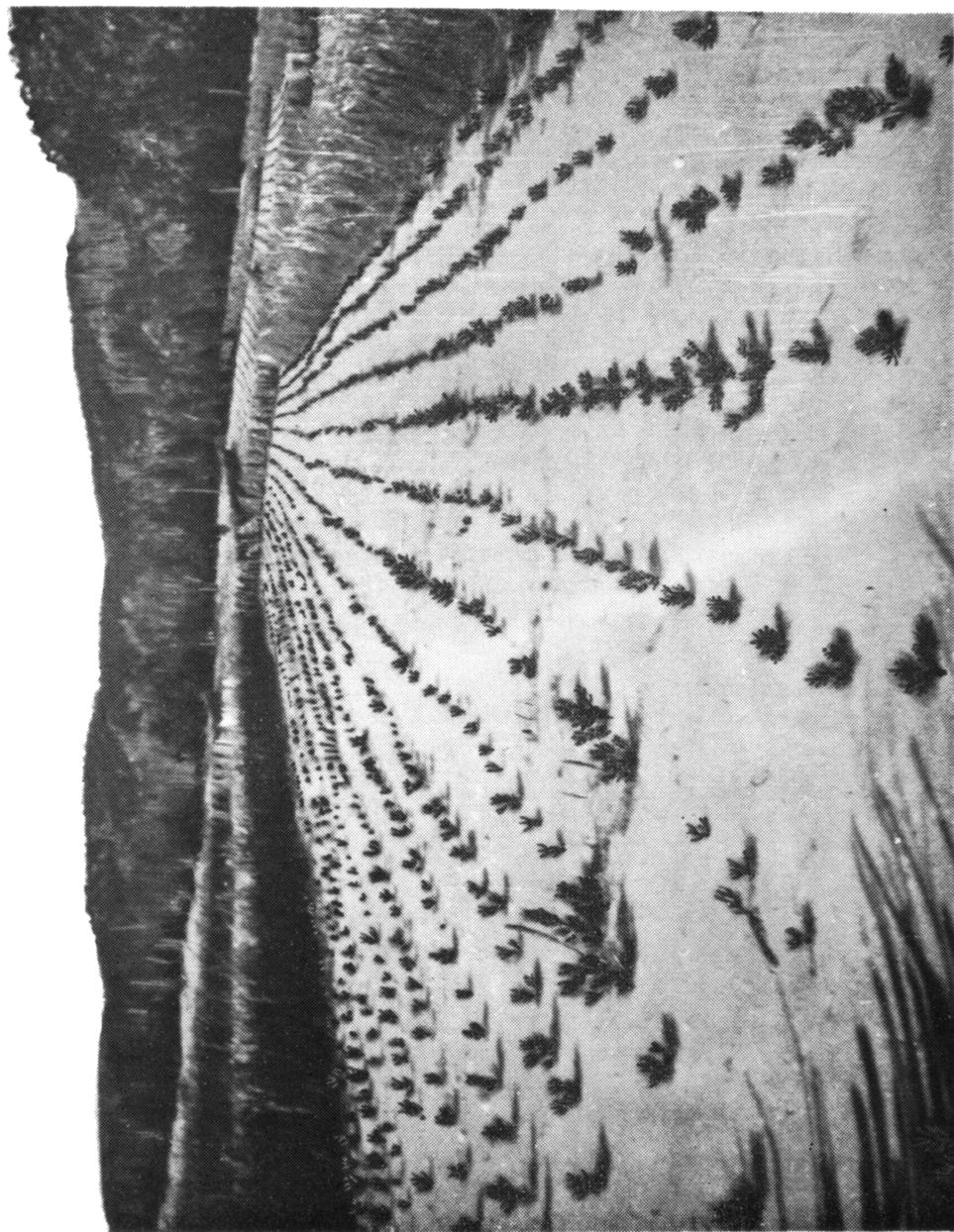
La pépinière de la Gaspésie est située à Paspébiac, comté de Bonaventure.

A l'automne de 1955, le stock de cette pépinière se chiffrait par 1,141,407 plants.

Durant l'année fiscale 1955-56, on a extrait et livré 35,670 plants et on a repiqué durant la même année 15,720 plants de 6 pouces à 18 pouces de hauteur.

2 - PÉPINIÈRES SECONDAIRES

Ces établissements, que l'on désigne également sous le nom de pépinières temporaires ou locales, ont pour fonction particulière la préparation des plants destinés au reboisement des régions où elles sont situées. On trouvera dans le tableau qui suit l'endroit de chacune de ces pépinières et leur contenu en plants à l'automne de 1955.



TRAVAUX DE STABILISATION
DE DUNES

TABLEAU No 41
LISTE PAR COMTES ET STOCK CONTENU DANS LES PEPINIÈRES
SECONDAIRES AU 31 MARS 1956

PEPINIERE	COMTES	NOMBRE DE PLANTS
Trécesson.....	Abitibi-Est	
Guigues.....	Témiscamingue	472,041
Îles-de-la-Madeleine.....	Îles-de-la-Madeleine	11,357
Macpès.....	Rimouski	108,000
Normandin.....	Roberval	429,945
Parke.....	Kamouraska	1,251,240
Saint-Patrice.....	Rivière-du-Loup	74,400
Hauterive.....	Saguenay	13,610
St-Louis-du-Ha! Ha!.....	Témiscouata	250,000
		501,100
TOTAL.....		3,111,693

3-PÉPINIÈRES VOLANTES

Les pépinières volantes, au nombre de 6, sont destinées surtout à la culture des plants de reboisement des propriétés privées. Elles sont sous la surveillance technique des ingénieurs de notre Bureau de Renseignements Forestiers. En voici la liste avec un relevé des stocks chez chacune d'elles.

Voici le nombre de semis contenus dans ces pépinières.

Pont-Rouge (Portneuf).....	182,500	résineux
Scott (Dorchester).....	379,000	résineux
Sherbrooke (Sherbrooke).....	150,000	résineux
St-Hyacinthe (St-Hyacinthe).....	5,000	feuillus
Victoriaville (Arthabaska).....	260,000	résineux
Mont-Joli (Rimouski).....	153,000	résineux
TOTAL.....	1,129,500	plants

En résumé, si on additionne les quantités de chaque pépinière, on obtient un total de 29,839,961 plants répartis comme suit:

Pépinières permanentes.....	25,598,768
Pépinières secondaires.....	3,111,693
Pépinières volantes.....	1,129,500
	29,839,961 plants

B- Reboisement

Plusieurs travaux de reboisement furent exécutés au cours de l'année 1955, dans diverses parties de la Province, tant sur les terrains de la Couronne que sur les terrains privés.

Sur les terrains de la Couronne, les plantations sont effectuées directement par le Département des Terres et Forêts, sous la surveillance des techniciens du Bureau de Reboisement, alors que sur les terrains privés, elles sont à la charge des propriétaires qui peuvent obtenir l'aide technique des ingénieurs du Bureau de Renseignement Forestiers.

1- REBOISEMENT SUR LES TERRES DE LA COURONNE

En 1955, le Service Forestier a fait des plantations sur une étendue de 1,571 acres en 8 endroits différents. On a employé 1,457,165 plants. L'ensemble des terrains de la Couronne reboisés par le Gouvernement se chiffre maintenant à 54,607 acres.

Le tableau qui suit donne le rapport détaillé de ces divers travaux de reboisement.

TABLEAU No 42
DÉTAILS DES TRAVAUX DE REBOISEMENT SUR LES TERRES DE LA
COURONNE EN 1954

ENDROIT DES PLANTATIONS	NOMBRE DE PLANTS UTILISÉS	SUPERFICIE REBOISÉE EN ACRES
Betsiamites.....	56,100	35
Guérin.....	6,060	4
Louvicourt.....	638,140	990
Manicouagan.....	100,000	18
Ouimet.....	234,000	207
Packington.....	150,000	150
Tadoussac.....	200,000	104
Iles-de-la-Madelaine.....	72,865	63
TOTAL.....	1,457,165	1,571

2 - REBOISEMENT SUR LES TERRAINS PRIVÉS

L'année 1955-56 a été fructueuse pour le reboisement des terrains privés. Les ingénieurs forestiers de notre Bureau de Renseignements Forestiers n'ont pu suffire aux demandes sans cesse grandissantes des propriétaires forestiers désireux d'obtenir une assistance technique pour leur programme de reboisement. Nos techniciens ont dû, en effet, préparer 884 projets de reboisement et inspecter 1,171 plantations. Le Département a distribué aux particuliers 2,057,947 jeunes plants, extraits des pépinières gouvernementales de Berthierville, Grandes-Piles, Normandin, Macpès, New Carlisle, St-Louis-du-Ha! Ha!, Scott, Sherbrooke, Victoriaville et Mont-Joli.

On verra au tableau suivant, les quantités annuelles de plants distribués depuis l'institution du Bureau de Renseignements Forestiers.

Il convient de souligner que les plants sont fournis gratuitement à condition que les propriétaires acceptent de les planter selon les directives des ingénieurs du Département. Les bénéficiaires n'ont à assumer que les frais de transport. Le Bureau des Renseignements Forestiers s'occupe même, dans plusieurs cas, d'organiser une distribution collective, par camion, ce qui réduit au minimum, le coût d'expédition que doit verser chaque propriétaire.

La presque totalité des plantations à demeure eurent lieu au printemps; les rares plantations de l'automne 1955 furent, pour une bonne moitié, détruites au cours de l'hiver suivant par suite de conditions climatiques exceptionnellement mauvaises.

TABLEAU No 43
TRAVAUX DE REBOISEMENT EXÉCUTÉS SUR LES TERRAINS PRIVÉS
DEPUIS 1942

ANNEES	PROJETS DE REBOISEMENT	PLANTS MIS EN TERRE	PLANTATIONS INSPECTÉES
1942-43.....	3	2,000	0
1943-44.....	43	82,500	35
1944-45.....	125	105,000	103
1945-46.....	205	170,900	88
1946-47.....	358	478,230	191
1947-48.....	401	774,960	316
1948-49.....	347	646,314	362
1949-50.....	386	580,618	327
1950-51.....	581	844,320	440
1951-52.....	754	1,158,400	612
1952-53.....	836	1,953,320	953
1953-54.....	970	2,161,627	906
1954-55.....	953	2,632,840	1,089
1955-56.....	884	2,057,947	1,171
TOTAL.....	5,876	11,485,259	5,683

(Les plants mis en terre par les grands propriétaires forestiers se chiffrent à 420,171).

PROPAGANDE FORESTIÈRE

La propagande forestière ressortit à trois organismes du Service Forestier. Le premier s'occupe de l'aménagement des forêts privées tandis que les deux autres travaillent à promouvoir une meilleure utilisation des produits ligneux. Ce sont:

- Le Bureau de Renseignements Forestiers
- Le Bureau de la Petite Industrie Forestière
- Le Bureau des Produits Forestiers, (Montréal)

A.—PROPAGANDE EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DES FORÊTS PRIVÉES

Au Bureau de Renseignements Forestiers incombe la tâche d'inciter les propriétaires à l'aménagement rationnel de leurs forêts de manière à en

assurer la conservation et en accroître le rendement en matériel ligneux comme en produits sucriers.

A la fin de l'exercice 1955-56, le dit Bureau comptait douze divisions, chacune sous la direction d'un ingénieur forestier.

Voici la liste de ces divisions ainsi que le territoire assigné à chacun des ingénieurs divisionnaires:

Québec:	Comtés de Québec, Portneuf et Montmorency.
Beauceville:	Comtés de Beauce et de Frontenac et partie sud des comtés de Bellechasse et de Dorchester.
Sherbrooke:	Comtés de Sherbrooke, Compton, Richmond, Stansstead et coin sud-ouest de Wolfe.
St-Jérôme de Métabetchouan:	Comtés de Chicoutimi, Roberval et du Lac St-Jean.
Rimouski:	Comtés de Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup.
Sayabec:	Comté de Matapédia.
Hull:	Comtés de Papineau, Hull, Pontiac et Gatineau (sud)
Chandler:	Comtés de Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et Bonaventure.
Trois-Rivières:	Comtés de Champlain, Laviolette, St-Maurice et Maskinongé.
St-Hyacinthe:	Comtés de St-Hyacinthe, Bagot, Richelieu, Verchères, Chambly et Rouville.
Lévis:	Comtés de Lévis, Lotbinière et partie nord des comtés de Dorchester et Bellechasse.
Ste-Anne-de-la-Pocatière:	Comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata.

Nos techniciens ont dû répondre à l'invitation de nombreux propriétaires pour la visite de leurs terrains, comme on pourra le constater au tableau suivant.

TABLEAU No 44

CLASSIFICATION DES TRAVAUX EXÉCUTÉS SUR LE TERRAIN, EN 1955-56,
PAR LE PERSONNEL TECHNIQUE DU BUREAU DE
RENSEIGNEMENTS FORESTIERS
EN COMPARAISON AVEC L'ANNEE 1954-1955

NOMBRE DE VISITES								
ANNÉE	SANS ÉTUDE DU BOISÉ	AVEC ÉTUDE DE LA TERRE À BOIS	AVEC ÉTUDE DE L'ÉRABLIÈRE	AVEC ÉTUDE DE LA TERRE À BOIS ET DE L'ÉRABLIÈRE	ORNEMENTATION	ENTOMOLOGIE ET PATHOLOGIE	MESURAGE ET MARCHÉS	AUTRES CLASSIFICATIONS
1954-55.....	368	583	594	202	158	57	49	182
1955-56.....	362	902	837	332	115	84	75	205

Le Bureau a aussi continué à faire tenir des comptabilités par des propriétaires forestiers. Ces comptabilités doivent être poursuivies car elles fournissent des renseignements précieux et servent très bien les fins de l'éducation forestière. Au cours du dernier exercice, le Bureau avait 68 boisés sous comptabilité, répartis comme suit:

	1954-55	1955-1956
Terres à bois.....	18	22
Terres à bois-érablières.....	5	6
Érablières.....	40	40
TOTAL.....	63	68

Notre personnel technique a en outre préparé des articles de presse, des causeries et bulletins radiophoniques; il a fait des conférences, tenu des assemblées de rang et des conférences-démonstrations en forêt; il a également donné des cours d'initiation forestière dans les écoles moyennes d'agriculture, comme le fait voir le tableau suivant.

TABLEAU No 45
TRAVAUX DE PROPAGANDE

	ARTICLES DE PRESSE	CAUSERIES ET BULLETINS RADIOPHONIQUES	CONFERENCES DEVANT CLUBS, CERCLES, AS- SOCIATIONS		CONFERENCES EN SALLE PUBLIQUE DEVANT PRO- PRIETAIRES FORESTIERS, AVEC OU SANS GRAND PUBLIC	CONFERENCES DEMONSTRA- TION EN FORET		ASSEMBLEES DE RANG	COURS DE SYLVICULTURE DANS ECOLES MOYENNES D'AGRICULTURE
			D'ADULTES	DE JEUNES		DEVANT PROPRIETAIRES	DEVANT JEUNES		
Nombre.....	71	29	59	37	142	27	32	30	287
Assistance.....	-	-	2,183	980	11,224	603	705	456	567

Voici en outre l'énumération partielle des autres travaux auxquels se sont employés les ingénieurs du Bureau des Renseignements Forestiers :

- 1°—Préparation de 12 avis de reboisement et de 4 rapports de reboisement en vue du paiement de la prime pour le bénéfice de propriétaires-planteurs.
- 2°—Etude de 115 projets d'ornementation.
- 3°—Administration de 6 pépinières forestières et d'une pépinière de démonstration.
- 4°—Cueillette de semences forestières pour la pépinière de Berthierville.
- 5°—Cours aux 4-H à leur camp d'été.
- 6°—Collaboration à la préparation d'exhibits du ministère des Terres et Forêts aux expositions de Sherbrooke et des Trois-Rivières.
- 7°—Etude de 34 demandes d'un permis de coupe d'amélioration dans érablières de la Couronne.
- 8°—Préparation de 59 rapports d'opération de scieries pour le compte du bureau de la Statistique forestière.
- 9°—Collaboration avec l'A.F.Q. pour le classement des concurrents au Grand Prix forestier, section terre à bois et section érablière.
- 10°—Visites de plusieurs boisés en vue de leur certification comme fermes forestières.
- 11°—Cours d'Economie forestière aux étudiants en agronomie de l'Institut agronomique d'Oka et de l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière; cours théoriques et pratiques aux étudiants en Génie forestier sur l'aménagement et la culture des boisés privés.

- 12°—Participation à 11 journées d'études organisées par agronomes pour le bénéfice des cultivateurs.
- 13°—Leçons de choses forestières dans 4 écoles.
- 14°—Participation à divers congrès (U.C.C.; A.F.Q.; Producteurs de Sucre d'Erable).
- 15°—Inventaire total de 2 érablières choisies comme érablières de démonstration; travaux de culture dans ces deux érablières; travaux de culture dans une terre à bois de démonstration.
- 16°—Collaboration avec d'autres organismes dans l'organisation municipale contre l'incendie forestier.

B.—PROPAGANDE EN VUE D'UNE MEILLEURE UTILISATION DU BOIS

a) *Bureau de la Petite Industrie Forestière*

Dans la poursuite de leur travail d'assistance technique auprès des petits industriels forestiers, nos techniciens se sont appliqués à leur démontrer tous les bénéfices qu'il serait possible d'obtenir d'une utilisation plus intégrale de la matière première et par l'emploi de méthodes plus rationnelles dans le débitage du bois et la finition du produit.

Au cours de maintes visites industrielles, le personnel de ce bureau a été en mesure de donner de précieuses directives sur l'ajustement et le fonctionnement des machines. Très souvent, les machines qu'on utilise sont trop légères pour le volume de la production. N'ayant pas la résistance appropriée à l'effort auquel elles sont soumises, elles se désaxent rapidement. Il en résulte une usure précoce de la machinerie en même temps qu'une détérioration du produit, sans compter le matériel ligneux qui se perd en déchets dans des proportions anormales.

Dans certaines industries, également, les frais de production sont trop élevés en raison d'un manque absolu de contrôle des coûts. Nos techniciens ont eu souvent l'occasion de remédier à cette déficience par l'établissement d'un système élémentaire de contrôle permettant de déceler les phases d'opérations déficitaires, c'est-à-dire, les sections de l'usine où un redressement s'impose.

Les renseignements fournis par le Bureau de la Petite Industrie, en particulier sur le séchage des bois et le fonctionnement des séchoirs, ont contribué dans une large mesure, à améliorer la qualité des produits manufacturés.

b) *Bureau des Produits Forestiers de Montréal*

Au cours de l'exercice 1955-56, le Bureau des Produits Forestiers de Montréal a continué son excellent travail de propagande en faveur de nos bois indigènes et de nos produits forestiers.

Ce bureau de Montréal est installé dans un spacieux local au Palais du Commerce. Le milieu est éminemment propice au travail que nous poursuivons, en raison du caractère de cet immeuble spécialement dédié au commerce.

Durant l'année, 3,723 personnes sont venues visiter nos salles d'échantillon. Nos techniciens ont répondu à 2,892 demandes de renseignements par téléphone et à 394 par correspondance.

Parmi les autres occupations du personnel de ce bureau, il y a lieu de mentionner: diverses visites organisées au bureau des bois, à Montréal; coopération avec diverses associations et, plus particulièrement, avec le Bureau de la Province de Québec, à New York; participation au montage des exhibits des Terres et Forêts pour les besoins de certaines expositions régionales; collaboration spéciale accordée aux clubs 4-H; etc.

TRAVAUX TECHNIQUES ET RECHERCHES

A.—BUREAU DE SYLVICULTURE ET DE BOTANIQUE

Il y a trois ans, le personnel du Bureau de Sylviculture et de Botanique a entrepris l'étude d'une série problèmes d'ordre sylvicole en relation avec l'administration des forêts de la Couronne.

Au cours de l'exercice 1955-56, tous les travaux ont dû être concentrés sur ces mêmes problèmes dont la solution demande encore de nombreuses recherches tant en laboratoire que sur le terrain.

1) *Etude sur les possibilités de mise en valeur des terrils des mines d'or et d'amiante.*

Quelque dix mille plants et boutures ont été mis en terre au printemps 1955 sur les terrils voisinant Malartic. A l'automne, on pouvait déjà voir dans une certaine mesure le degré de réussite de cette plantation suivant les diverses essences. De ces dernières, il semble que le cèdre et le saule laurier soient celles qui aient le plus de chance de survivre aux mauvaises conditions de milieu qui prévalent en cet endroit.

L'an prochain on fera l'essai de nouvelles essences en ces terrils où l'action du soufre devrait se faire sentir de façon plus marquée.

D'autre part en laboratoire, les recherches ont été poursuivies tant sur les terrils des mines d'or que sur les terrils des mines d'amiante.

Sur les terrils des mines d'or, les résultats ont été très encourageants. Des terrils additionnés de soufre il y a deux ans ont été utilisés pour les expériences. Le sol y est acidifié de façon peut-être lente mais sûre et donne une très belle croissance particulièrement pour le cèdre.

Cependant, en ce qui concerne les terrils des mines d'amiante, les résultats sont à peu près nuls et les expériences doivent être recommencées l'an prochain.

Il ne faut pas oublier que ces problèmes présentent de grandes difficultés qui ne peuvent se résoudre sans des études sérieuses et des recherches approfondies et cela sur une assez longue période de temps.

2) *Relevé et études sylvicoles des plantations sur les terres de la Couronne*

Comme on le sait, ces travaux ont pour but de renseigner l'administration gouvernementale sur les résultats obtenus par les plantations afin de

parer à certaines déficiences résultant des modes de plantation ou d'emploi d'essences non appropriées aux conditions du milieu.

Sous cet aspect, on a fait durant l'année un relevé complet de trois autres plantations: Berthierville, Rang Ste-Philomène de Berthierville et Grandes-Piles.

D'autre part dans les plantations de Ste-Clet-St-Lazare et de Lachute, on a effectué des essais de fertilisation, ainsi que certains travaux d'élagage dans des peuplements de pin blanc.

Ces expériences seront suivies chaque été afin de pouvoir constater les effets des fertilisation sur les terres pauvres avant de les appliquer sur une plus grande échelle à nombre de nos plantations déficientes.

3) *Etudes de sol des Pépinières gouvernementales*

Ces études commencées l'an dernier ont été continuées au cours de l'été 1955. Cependant, étant donné l'ampleur des autres travaux déjà entrepris par nos techniciens, ces derniers n'ont pu visiter qu'une seule pépinière, la pépinière de la Gaspésie.

L'échantillonnage des sols des trois pépinières permanentes du Service Forestier est maintenant complété et des prescriptions ont déjà été préparées pour certaines d'entre elles quant aux traitements et amendement à ajouter aux sols.

L'an prochain, on se propose de commencer l'étude des sols des pépinières secondaires et volantes.

4) *Etude sur le Rendement et l'Accroissement des Peuplements forestiers*

Comme par les années passées, les techniciens du Bureau de Sylviculture et de Botanique ont collaboré avec les officiers du Bureau de l'Economie Forestière en dirigeant l'établissement de places d'études permanentes sur les concessions forestières.

L'on sait que ces places-échantillons sont destinées à servir principalement à l'étude du rendement et de l'accroissement des peuplements en vue du contrôle des plans d'aménagement.

Cette année, nos techniciens ont visité les compagnies forestières suivantes :

Gillies Brothers & Co. Ltd. — Riv. Coulonge.
New Brunswick Int. Paper Co. — Forêt Expérimentale de Causapscal,
Ste-Anne Power Co. — Riv. Ste-Anne.
St-Lawrence Corp. Ltd. — Riv. Mistassini et aux Rats.

On a de plus procédé au relevé quinquennal de plusieurs places-échantillons permanentes situées un peu partout dans la Province.

5) *Divers.*

Plusieurs autres travaux d'ordres sylvicole et botanique ont été entrepris par les officiers du Bureau de Sylviculture et de Botanique. Mentionnons tout spécialement :

- a) Etude de régénération dans les brûlés sur la Rivière York
- b) Identification de plus de 3,000 plantes pour le compte des collectionneurs
- c) Récolte et identification de plus de 3,000 plantes pour l'herbier du Bureau.
- d) Etude et analyse de sols forestiers provenant de toutes les parties de la Province.
- e) Renseignement techniques se rapportant à la sylviculture et à la botanique générale et systématique.

B.—LABORATOIRE DES PRODUITS FORESTIERS

Le Laboratoire des Produits Forestiers à la Station Forestière du Duchesnay était en opération, selon la coutume, du 1 juin au 31 août. Les travaux qu'on y a effectués ont donc un caractère purement saisonnier.

Une bonne partie du temps a été consacrée au service de renseignement offert aux industriels québécois qui désirent obtenir des informations sur les plus récents développements dans le domaine de la conversion chimique du bois et de l'utilisation des produits et sous-produits forestiers en général.

Une étude a été faite sur l'avenir de l'industrie du bois en marge du fameux rapport publié en 1954 par le "Standard Research Institute". On a tenté de dégager certaines tendances dans le développement de l'industrie du bois au Canada pendant les vingt prochaines années. On est arrivé à la conclusion que toutes les branches de l'industrie forestière, sauf celle des sciages, sont appelées à un développement prodigieux. Quant aux sciages, on a analysé quelques facteurs responsables du caractère plutôt stagnant de cette industrie. Un programme d'action en vue de soutenir une lutte plus efficace aux matériaux de concurrence a été formulé. Ce travail a été publié dans une des dernières livraisons de la revue "Forêt et Conservation".

On a aussi entrepris une étude des méthodes modernes d'utilisation des écorces d'arbres qui s'accumulent, faute de procédés simples d'utilisation, dans les cours de certaines usines à pâte cellulosique et de quelques grandes scieries en quantités énormes au point de créer de sérieux problèmes.

Quelques usines disposent de leurs déchets d'écorce en les déshydratant partiellement dans de puissantes presses, pour les brûler ensuite dans le foyer de chaudières à vapeur muni d'une grille spéciale. Mais en raison de la quan-

tité considérable de chaleur consommée pour l'évaporation de l'eau des écorces humides, le bilan thermique de cette méthode d'utilisation, ou plutôt de ce moyen d'éviter l'encombrement, n'est pas très avantageux si l'on tient compte du coût de revient par calorie. Depuis longtemps, l'effort des chercheurs a donc été concentré vers quelques méthodes chimiques caractérisées par de meilleures perspectives économiques.

Tout procédé de conversion chimique présuppose une connaissance précise de la composition des écorces de diverses espèces. Ces études analytiques sont actuellement en progrès dans divers laboratoires du continent. On s'est vite rendu compte que l'anatomie et la composition des écorces sont très différentes de celles du bois. Ce sont justement ces différences qui entreront en ligne de compte dans le choix d'un procédé d'utilisation. L'écorce extérieure est généralement dépourvue de nature fibreuse, alors que l'écorce intérieure contient souvent des fibres de longueur variable. Les écorces renferment une certaine proportion de lignocellulose, tout comme le bois, mais celle-ci est généralement accompagnée de quantités beaucoup plus fortes de pentosanes et de substances extractives solubles dans divers solvants. La nature chimique des substances extractives varie considérablement avec les espèces; c'est elle qui joue le principal rôle dans la discussion et le choix des méthodes potentielles d'utilisation.

Certaines écorces ayant des fibres suffisamment longues peuvent servir à la fabrication de papiers d'emballage et de papiers de toiture, grâce surtout à leur remarquable aptitude à l'imprégnation par l'asphalte et le goudron. Mais cette possibilité est loin d'être générale.

Parmi les méthodes de conversion chimique proprement dites, il y a d'abord la distillation destructive et la pyrolyse selon la nouvelle technique de "fluidisation", qui permettent toutes deux d'obtenir d'importants dérivés: des solvants et d'autres produits de nature aliphatique, alicyclique et aromatique, avec des rendements intéressants.

La préparation d'adhésifs, par exemple de colles convenables pour la fabrication de contreplacages, à partir de certains ingrédients de nature phénolique des écorces, a également été proposée par divers auteurs.

Le fractionnement chimique de certaines écorces donne, selon E. F. Kurth, plusieurs dérivés de grande importance commerciale, tels que des résines, des cires, des tannins pour l'industrie du cuir, des phlobaphènes, des phénols et des flavonols (par exemple la dihydroquercétine, un important anti-oxydant pour la stabilisation des graisses).

Depuis plusieurs années déjà, la Weyerhaeuser Timber Company réduit l'écorce du sapin de Douglas mécaniquement en divers produits qui, selon la

grosseur des particules et leur origine anatomique, se prêtent très bien à l'utilisation dans l'industrie de l'isolation, en construction, et comme charges dans la fabrication de résines synthétiques et de masses plastiques.

Une autre possibilité, très intéressante pour les scieries et les autres industries qui ne disposent que de petites quantités d'écorces ou durant des périodes irrégulières seulement, consiste à inoculer les écorces mécaniquement réduites avec des souches déterminées de bactéries aptes à décomposer les complexes organiques des écorces en substances assimilables par les plantes. Cette technique est très simple et elle n'exige qu'une modeste mise de fonds, contrairement aux autres procédés. Elle permet donc de préparer des engrais organiques de bonne qualité qui pourraient être vendus, à un prix bien inférieur aux engrais organiques conventionnels, aux cultivateurs situés dans le rayon économique de l'usine. Or, on sait que la plupart des terres québécoises manquent surtout de matière organiques.

Il y a enfin la possibilité de convertir certaines écorces en panneaux du type dur et isolant, mais la technique à suivre déviara des méthodes habituelles appliquées aux fibres de bois, à cause des propriétés morphologiques des écorces et du comportement très particulier de leurs substances extractives sous l'action de la chaleur et de la pression. Cette méthode d'utilisation fait actuellement le sujet d'une étude plus poussée au Laboratoire des Produits Forestiers.

ENSEIGNEMENT FORESTIER
STATION FORESTIERE DE DUCHESNAY

a) *Cours de garde-forestier :*

Depuis la fondation de l'Ecole des Gardes, en 1923, le diplôme de garde-forestier a été attribué à 1,042 élèves.

En juin 1956, les élèves de la 32ième promotion, au nombre de 41, complétaient leurs cours d'études. A l'ouverture des cours de la 33ième promotion, en août 1955, il y eut 60 inscriptions.

b) *Cours d'affûtage :*

Ce cours fut organisé en 1951 et, à date, 51 élèves ont obtenu leur diplôme en affûtage. L'an dernier, 10 élèves ont suivi les cours d'affûtage qui ont duré du 10 février au 30 avril.

c) *Cours de classificateur :*

Depuis l'organisation de ce cours, en 1947, il y eut 222 remises de diplômes de classificateurs de bois. Les cours de l'an dernier pour les étudiants de la 10ième promotion, ont débuté en septembre pour se terminer en juin.

Ces 13 élèves inscrits ont obtenu leur diplôme et tous sont passés immédiatement au service de l'industrie.

d) *Cours de protection des forêts :*

Une série de cours sur les moyens de protéger les forêts a été donnée en mars 1956. 20 élèves ont suivi ces cours.

e) *Cours d'initiation forestière :*

Ces cours, dont l'organisation relève du bureau des Renseignements forestiers, sont dispensés aux fils de cultivateurs désireux de s'initier à la gestion forestière. A la session de cours de février 1956, il y eut 46 inscriptions.

LISTE DES ETUDIANTS QUI ONT FAIT UN STAGE A LA STATION
FORESTIERE DE DUCHESNAY DURANT LA PERIODE
DU 1er AVRIL 1955 AU 31 MARS 1956
Distribution par ordre de Comté

COMTE	GARDES FORESTIERS	CLASSIFICA- TEURS	AFFUTEURS
Abitibi Est.....	2		
Abitibi Ouest.....	3		
Beauce.....	2		
Bellechasse.....			1
Berthier.....	1		
Champlain.....	3		
Charlevoix.....	2		
Chicoutimi.....	3		
Compton.....	1	1	
Dorchester.....	3	1	1
Drummond.....	2		
Frontenac.....		1	1
Gaspé Nord.....	1		
Gaspé Sud.....	1		
Gatineau.....	3		
Kamouraska.....	1	1	
Labelle.....	1	1	
Lac St-Jean.....	2		1
Laviolette.....	5		
Lévis.....	3		
L'Islet.....			2
Lotbinière.....	2		2
Matane.....	2	1	1
Matapédia.....	1	1	
Montmagny.....	2		
Pontiac.....	2		
Portneuf.....	2	3	
Québec Centre.....	2		
Québec Comté.....	2		
Rimouski.....	3		1
Roberval.....	8	1	
Rouyn-Noranda.....	1		
Saguenay.....	1		
Témiscouata.....	2	1	
Terrebonne.....		3	
TOTAL.....	69	15	10

Le tout, humblement soumis,

Le Chef du Service Forestier,

Roland DESCHAMPS, i.f.

APPENDICE No 3a

LISTE DES TRANSFERTS DE CONCESSIONS FORESTIÈRES EFFECTUÉS DURANT L'EXERCICE
1955-56

ANCIENS CONCESSIONNAIRES	UNITÉS D'AMÉNAGEMENT	SUPERFICIE EN M.C.	NOUVEAUX CONCESSIONNAIRES
John Murdock	Rivière Malbaie	136 70-640	Donohue Brothers Limited
Dame Marie Laura Doyon, Veuve de Honoré Couture	Canton Chesham	4 248-640	Gonzague Couture
Lincoln Pulp & Paper Co. Ltd	Riv. Tonnancourt, etc	522	Howard Smith Paper Mills Limited
J. M. Argue	Rivière Dumoine	8	A. R. Cobeil
Davidson & Thackray	Rivière Coulonge	96 499-640	Forêt Coulonge Inc.
The Dominion Shuttle Co. Ltd	Rivière Dumoine	300	Dominion Prime Wood Products Co. Ltd
Plourde & Frères Inc.	Cantons Chabot, Chapais etc	135 526-640	Donohue Brothers Limited
Power Lumber Company Limited	Cantons Ashford, Ixworth etc	235 167-640	Donohue Brothers Limited
Alphonse Charbonneau	Canton Peterborough	2	Paul & Normand Charbonneau
Gonzague Couture	Canton Chesham	4 248-640	Megantic Manufacturing Company
Jean Thomas Laliberté	Canton Duchesnay	3 532-640	Hector Laliberté
A. G. & J. H. Proudfoot	Riv. Noire et Coulonge	27 174-640	Pontiac Enterprises Limited
Ovila Potvin	Canton Kénogami	31 236-640	Ovila Potvin & Fils Enrg.
Ovila Potvin & Fils Enrg.	Canton Kénogami	31 236-640	Ovila Potvin & Fils Limitée
A. R. Gobeil	Rivière Dumoine	8	Rosaire Labrecque
E. Langueux & Fils Limitée	Canton de Noisieux	9 241-640	Napoléon Gagnon & Fils Limitée
K. C. Irving & Aimé Gaudreau	Rivière Noire	58 543-640	St-Siméon Timber Products Limited
Philip Arthur Cumyn	Canton Morin	1 235-640	Cumyn & Company Limited
Fox Lake Timber Co. Ltd.	No. 555 Bloc A, No. 10, 1er rang (pt)	12	Larouche Lumber Limited
Royce L. Gale	Canton Grenville	6 156-640	Arnold Farms Limited

APPENDICE No 3b
LISTE DES RÉSERVES CANTONALES

RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES
<i>Abûibi</i>		Dumas.....	4,626
Aiguebelle.....	44,000	Falardeau.....	7,613
Barraute.....	1,279	Garnier.....	1,907
Berry.....	15,102	Harvey.....	9,849
Carpentier.....	15,730	Jonquière.....	5,573
Castagnier.....	9,580	Kénogami.....	5,642
Chazel.....	18,157	Labrecque.....	8,890
Clérycy.....	1,840	Lac Kénogami.....	13,150
Clermont.....	2,108	Laterrière.....	12,012
Desmeloizes.....	11,420	Saint-Jean.....	3,920
Destor.....	13,184	Simard.....	4,087
Dollard.....	1,100	Taché.....	1,654
Duparquet.....	5,273	Tremblay.....	5,151
Duvernay.....	5,853	<i>Dorchester</i>	
Fiedmont.....	9,675	Langevin.....	3,963
Figuary.....	2,566	Ware.....	1,184
Guyenne.....	6,481	<i>Gaspé Nord</i>	
Hébécourt.....	11,185	Courcellette.....	521
La Corne.....	50,539	Romieu.....	1,834
La Motte.....	12,557	Tourelle.....	125
Landrienne.....	28,446	<i>Gaspé Sud</i>	
Languedoc.....	5,863	Gaspé-Baie Sud.....	2,344
Launay.....	18,732	Malbaie.....	800
Manneville.....	49,054	Triangle de Pabos.....	5,440
Montgay.....	47,615	<i>Gatineau</i>	
Perron.....	22,016	Sicotte.....	5,367
Poularies.....	9,337	<i>Kamouraska</i>	
Preissac.....	8,799	Chabot.....	7,820
Privat.....	14,563	Ixworth.....	5,675
Rochebaucourt.....	18,345	Painchaud.....	3,867
Roquemaure.....	845	Parke.....	7,904
Senneterre.....	3,420	Pohénéhamook.....	3,696
Trécesson.....	4,130	<i>Labelle</i>	
Vassal.....	8,610	Loranger.....	200
Villemontel.....	3,802	Marchand.....	2,113
<i>Bellechasse</i>		Mousseau.....	322
Daaquam.....	17,568	Pérodeau.....	2,202
<i>Bonaventure</i>		<i>Lac St-Jean</i>	
Assémetquagan.....	3,168	Caron.....	11,226
Cox.....	1,642	Labarre.....	6,142
Hope.....	262	Mésy.....	7,306
Maria.....	857	Métabetchouan.....	4,556
New Richmond.....	1,968	Taillon.....	134
Patapédia.....	6,849	<i>Lavolette</i>	
Port-Daniel.....	3,899	Bourgeois.....	10,770
<i>Charlevoix</i>		Lamy.....	1,670
Callières.....	7,473	Langelier.....	25,546
De Sales.....	5,433	Mailhot.....	25,600
La Malbaie.....	2,012	Seigneurie du Cap-de-la-Ma- deleine.....	2,090
Mont-Murray.....	52,087	Vallières.....	3,213
<i>Chicoutimi</i>			
Bégin.....	13,529		
Bourget.....	1,826		
Cimon.....	16,017		

APPENDICE No 3b (Suite)

RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES
<i>L'Islet</i>		Nicholas-Rioux.....	5,504
Arago.....	7,361	Ouimet.....	15,735
Ashford.....	2,974		
Beaubien.....	9,767	<i>Rivière-du-Loup</i>	
Bourdages.....	9,829	Hocquart.....	406
Casgrain.....	1,161	Raudot.....	5,058
Dionne.....	940	Viger.....	1,796
Fournier.....	11,696	Whitworth.....	10,201
Garneau.....	1,260		
Lafontaine.....	13,146	<i>Roberval</i>	
Lessard.....	3,488	Albanel.....	11,269
Leverrier.....	9,675	Antoine.....	3,573
		Ashuapmouchouan.....	13,609
<i>Lotbinière</i>		Beaudet.....	3,401
Seigneurie de Deschailons..	8,245	Bourbon.....	49,249
		Charlevoix.....	8,911
<i>Maskinongé</i>		Crespieul.....	3,922
Décalonne.....	2,580	Dablon.....	1,698
Hunterstown.....	12,178	Dalmas.....	5,421
Peterborough.....	4,484	Dechêne.....	8,872
		Delamarre.....	38,848
<i>Matane</i>		Demeules.....	5,286
Cherbourg.....	790	Dequen.....	30,225
Matane.....	7,936	Dolbeau.....	12,831
St-Denis.....	2,959	Drapeau.....	32,000
		Dufferin.....	13,360
<i>Matapédia</i>		Dumais.....	9,107
Awantjish.....	853	Girard.....	21,343
Blais.....	14,306	Lyonne.....	35,456
Causapscal.....	842	Malherbe.....	21,962
Jetté.....	9,717	Milot.....	21,721
Langis.....	5,550	Normandin.....	12,799
Lavérendrye.....	2,540	Parent.....	15,683
Matapédia.....	4,522	Pelletier.....	13,110
Massé.....	5,812	Proulx.....	850
McNider.....	3,310	Racine.....	26,442
Nemtayé.....	400	Roberval.....	10,178
		Ross.....	16,056
<i>Montmagny</i>		St-Hilaire.....	2,988
Armagh.....	2,064		
Ashburton.....	5,020	<i>Saguenay</i>	
Panet.....	5,673	Albert.....	1,030
Patton.....	4,444	Arnaud.....	2,308
Rolette.....	4,683	Bergeronnes.....	20,849
Talon.....	15,113	DeMonts.....	6,678
		Escoumains.....	3,584
<i>Pontiac</i>		Iberville.....	40,320
Grand-Calumet.....	204	Laval.....	5,035
Litchfield.....	1,388	Leneuf.....	49,280
Low.....	10,148	Letellier.....	31,360
Onslow.....	8,914	Magpie.....	6,300
Sheen.....	4,388	Manicouagan.....	11,417
		Ragueneau.....	15,607
<i>Portneuf</i>		Royer.....	26,089
Alton.....	1,011	St-Jean.....	19,210
		Tadoussac.....	20,032
<i>Rimouski</i>			
Bédard.....	3,920	<i>St-Maurice</i>	
Duquesne.....	5,670	Belleau.....	2,512
Macpès.....	7,890	Caxton.....	1,081
Neigette.....	4,410		

APPENDICE No 3b (*Fin*)

RÉSERVES PAR COMTE	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTE	SUPERFICIE EN ACRES
<i>Témiscamingue</i>		Cabano.....	6,830
Baby.....	5,850	Demers.....	1,100
Désandrouins.....	29,306	Estcourt.....	9,465
Duhamel.....	2,325	Madawaska.....	1,625
Fabre.....	4,099	Notre-Dame-du-Lac.....	163
Gaboury.....	37,543	Packington.....	6,755
Guérin.....	23,704	Robinson.....	2,816
Mazenod.....	9,061	Robitaille.....	200
Pontleroy.....	8,704	St-Juste-du-Lac.....	982
<i>Témiscouata</i>		St-Louis-du-Ha! Ha!.....	4,161
Armand.....	4,183	Soit: 208 réserves avec une superficie de 3,144.2 milles carrés ou 2,012,345 acres	
Auclair.....	4,034		
Botsford.....	1,050		

APPENDICE No 3c
INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

ANNÉES	BOIS À PULPE				PULPE (TONNES)	PAPIER (TONNES)	CAPITAL INVESTI
	PRODUC- TION TOTALE (CORDES)	UTILISÉ DANS LA PROVINCE (CORDES)	EXPORTA- TION (CORDES)	% EX- PORT.			
1930	3,386,137	2,441,735	484,640	14.7	1,833,000	1,536,240	\$363,928,249
1931	2,940,376	1,973,089	323,507	11.0	1,513,658	1,275,105	309,875,059
1932	2,540,243	1,745,007	165,772	6.5	1,240,442	1,057,433	289,932,719
1933	2,717,844	1,840,379	289,267	10.0	1,360,704	1,135,422	277,516,386
1934	3,410,324	2,382,437	373,514	10.9	1,813,096	1,569,578	275,423,024
1935	3,478,818	2,458,666	372,734	10.7	1,916,382	1,658,312	270,317,060
1936	4,005,523	2,822,175	397,018	9.9	2,236,376	1,960,905	263,914,480
1937	4,545,145	3,200,536	456,355	10.4	2,551,546	2,232,075	284,731,402
1938	5,496,526	2,390,355	312,461	9.9	1,858,971	1,635,317	310,894,280
1939	2,431,457	2,723,699	319,789	13.1	2,119,183	1,827,229	309,642,235
1940	4,374,798	3,744,053	319,406	7.29	2,790,680	2,285,796	338,424,650
1941	5,103,951	4,214,740	323,301	6.3	2,963,967	2,379,129	359,427,012
1942	5,389,930	4,190,154	313,130	5.81	2,915,573	2,174,642	348,981,976
1943	4,238,702	3,304,385	282,246	6.66	2,638,144	1,977,219	352,925,347
1944	4,931,404	3,920,405	315,238	6.40	2,788,705	2,165,636	—
1945	5,302,328	3,969,445	370,437	7.00	2,901,902	2,274,822	—
1946	6,114,139	4,898,359	359,699	5.88	3,412,977	2,853,589	—
1947	6,784,996	5,547,998	354,535	5.23	3,715,842	3,104,955	—
1948	7,331,900	5,962,627	388,001	5.29	3,879,963	3,209,571	—
1949	6,059,483	4,830,059	301,316	4.97	3,686,910	3,217,272	—
1950	4,850,374	5,130,913	383,578	6.88	3,875,186	3,301,300	—
1951	7,412,677	5,722,993	557,274	7.52	4,205,446	3,501,096	—
1952	8,166,516	5,594,301	599,318	—	4,148,024	3,519,877	566,235,565
1953	5,895,592	5,596,996	242,247	—	4,132,371	3,552,523	473,806,882
1954	6,076,858	5,886,252	255,210	—	4,299,162	3,582,363	583,345,057
1955	6,665,090	6,044,067	255,553	—	4,485,385	3,873,815	625,115,822

APPENDICE No 3d
DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS LA
PROVINCE DE QUÉBEC ET AU CANADA

ANNÉES	NOMBRE D'USINES		TONNES DE PULPE		NOMBRE DE CORDES UTILISÉES	
	QUÉBEC	CANADA	QUÉBEC	CANADA	QUÉBEC	CANADA
1930	48	109	1,833,000	3,619,345	2,441,735	4,835,981
1931	45	103	1,513,658	3,167,960	1,973,089	4,148,279
1932	42	98	1,240,442	2,663,248	1,745,007	3,647,754
1933	42	95	1,360,704	2,979,562	1,840,379	4,404,876
1934	41	95	1,813,096	3,636,335	2,382,437	4,766,604
1935	41	95	1,916,382	3,868,341	2,458,666	5,005,083
1936	41	93	2,236,376	4,485,445	2,822,175	5,775,894
1937	42	98	2,551,546	5,141,504	3,200,536	6,613,639
1938	44	99	1,858,971	3,667,789	2,390,355	4,719,753
1939	44	100	2,119,183	4,166,301	2,723,699	5,386,240
1940	46	103	2,790,680	5,290,762	3,744,053	6,996,119
1941	47	106	2,963,967	5,720,847	4,214,740	7,688,388
1942	46	105	2,915,573	5,606,461	4,190,154	7,667,438
1943	46	106	2,638,144	5,272,830	3,803,591	7,263,155
1944	46	106	2,788,705	5,271,137	3,930,159	7,177,639
1945	46	106	2,901,902	5,600,814	3,969,445	7,478,508
1946	46	113	3,412,977	6,615,410	4,509,277	8,779,927
1947	48	115	3,715,842	7,253,671	4,945,142	9,668,091
1948	48	117	3,879,963	7,675,079	5,172,273	10,420,368
1949	48	123	3,686,910	7,852,998	4,830,057	10,243,467
1950	48	123	3,875,186	8,473,014	5,130,913	11,138,378
1951	53	126	4,205,446	9,314,849	5,722,993	12,182,737
1952	53	128	4,148,024	8,968,009	5,594,301	11,609,07
1953	53	127	4,132,371	9,077,063	5,596,996	11,681,613
1954	55	125	4,299,162	9,673,016	5,886,252	12,475,600
1955	55	125	4,485,385	10,150,547	6,044,067	14,432,034

APPENDICE No 3e
PRIX DES BOIS À PULPE ET DES PÂTES À PAPIER AU CANADA ET
DANS QUÉBEC

AN- NÉES	CANADA				QUÉBEC			
	PRODUCTION TOTALE (CORDES)	PRIX MOYEN	PRODUCTION PULPE (TONNES)	PRIX MOYEN	PRODUCTION TOTALE (CORDES)	PRIX MOYEN	PRODUCTION PULPE (TONNES)	PRIX MOYEN
1930	6,071,815	11.23	3,669,345	31.04	3,386,137	11.94	1,833,000	32.02
1931	5,199,914	9.95	3,167,970	26.13	2,940,376	10.73	1,513,658	27.67
1932	4,222,224	8.70	2,663,248	24.18	2,540,243	8.78	1,240,442	25.91
1933	4,746,383	6.97	2,979,562	21.51	2,717,844	7.25	1,360,704	21.93
1934	5,773,970	6.63	3,636,335	20.83	3,410,324	6.60	1,813,096	20.31
1935	6,095,016	6.76	3,868,341	20.60	3,478,818	6.74	1,916,382	19.95
1936	7,002,957	6.95	4,485,445	21.03	4,005,523	6.93	2,236,376	19.76
1937	8,298,165	7.59	5,141,504	22.70	4,545,145	7.59	2,551,546	21.66
1938	6,438,344	8.35	3,667,789	23.96	5,496,526	8.08	1,858,871	23.78
1939	6,899,986	8.30	4,166,301	23.34	2,431,457	8.91	2,119,183	23.14
1940	8,499,922	8.74	5,290,762	26.27	4,374,798	9.12	2,790,680	27.55
1941	9,349,914	9.27	5,720,847	30.66	5,103,951	9.60	2,963,967	29.99
1942	9,653,574	10.73	5,606,461	32.49	5,389,930	10.75	2,915,573	33.70
1943	8,801,368	12.59	5,272,830	36.87	4,238,702	11.82	2,638,144	32.08
1944	8,668,566	14.34	5,271,137	42.00	4,931,404	13.54	2,788,705	42.00
1945	9,145,673	15.98	5,600,814	41.22	5,302,325	14.89	2,901,902	40.00
1946	10,523,256	17.39	6,615,410	43.47	6,114,139	17.38	3,412,997	51.00
1947	11,484,522	20.68	7,253,671	55.67	6,784,996	20.80	3,715,842	—
1948	12,497,926	24.00	7,675,079	—	7,331,900	24.00	3,879,963	—
1949	11,850,254	23.75	7,852,998	—	6,059,483	23.75	3,686,910	—
1950	12,873,473	22.20	8,473,014	—	4,850,574	23.00	3,875,186	—
1951	15,053,919	25.37	9,314,849	—	7,412,677	25.95	4,205,446	—
1952	14,102,670	28.09	8,968,009	—	8,166,516	29.50	4,148,024	—
1953	13,380,816	27.72	9,077,063	—	5,895,592	28.80	4,132,371	—
1954	14,254,332	26.17	9,673,016	—	6,076,858	27.70	4,299,162	—
1955	15,377,280	24.80	10,150,547	—	6,665,090	26.64	4,485,385	—

APPENDICE No 3f
PRODUCTION DE LATTES ET DE BARDEAUX

ANNÉES	LATTES		BARDEAUX	
	PRODUCTION	VALEUR	PRODUCTION	VALEUR
1930	126,129,000	\$334,690.00	239,368,000	\$692,214.00
1931	65,612,000	157,549.00	114,303,000	431,920.00
1932	61,892,000	122,607.00	167,289,000	357,090.00
1933	41,745,000	76,776.00	228,595,000	436,580.00
1934	19,824,500	36,080.00	180,505,850	426,733.00
1935	44,682,000	84,768.00	322,172,100	627,271.00
1936	45,337,000	131,748.00	430,912,100	727,826.00
1937	90,206,000	266,107.00	415,711,000	893,778.00
1938	55,999,000	118,920.00	354,800,000	821,124.00
1939	27,572,000	62,427.00	401,607,000	716,040.00
1940	43,305,000	99,198.00	397,795,000	924,559.00
1941	34,949,000	90,163.00	334,996,000	885,088.00
1942	44,377,000	156,341.00	365,476,000	1,112,190.00
1943	23,111,000	95,230.00	332,334,000	1,240,718.00
1944	24,960,000	133,527.00	303,427,000	1,244,814.00
1945	30,556,000	163,528.00	274,681,000	1,652,225.00
1946	36,900,000	266,697.00	238,967,000	1,180,594.00
1947	44,486,000	318,042.00	260,842,000	1,348,858.00
1948	55,210,000	439,290.00	262,484,000	1,274,987.00
1949	41,198,000	328,944.00	116,830,000	754,899.00
1950	39,096,000	330,909.00	92,172,000	479,793.00
1951	38,864,000	342,734.00	102,861,000	580,367.00
1952	39,861,000	397,832.00	82,415,000	452,314.00
1953	61,881,000	630,426.00	77,809,000	437,725.00
1954	57,577,000	543,086.00	68,083,000	383,930.00
1955	60,163,000	560,599.00	74,232,000	405,997.00

APPENDICE No 3g
INDUSTRIE DES BOIS DE SCIAGE

ANNÉES	CAPITAL INVESTI	SALAIRES ET GAGES	VALEUR DE LA PRODUCTION
1930	\$15,534,068	\$3,463,460	\$14,349,164
1931	19,138,698	3,253,676	15,333,194
1932	18,754,578	2,411,358	9,946,690
1933	12,747,876	1,425,294	6,571,372
1934	9,326,108	1,583,087	7,143,396
1935	10,114,001	2,097,161	9,869,342
1936	12,289,603	2,569,181	11,871,163
1937	11,809,302	4,045,548	18,800,636
1938	11,673,370	3,793,519	17,192,384
1939	10,887,249	3,468,303	15,647,276
1940	10,872,725	5,247,711	18,229,734
1941	10,221,659	5,192,619	24,310,704
1942	12,238,988	6,971,237	34,337,741
1943	13,252,289	6,869,951	37,961,227
1944	—	8,021,746	44,487,765
1945	—	8,967,163	49,368,928
1946	—	10,888,712	56,214,616
1947	—	13,243,804	67,496,859
1948	—	12,163,450	63,256,566
1949	—	12,768,144	66,450,979
1950	—	13,518,015	65,866,314
1951	—	14,575,802	82,739,803
1952	—	14,063,289	78,490,733
1953	—	14,440,714	82,268,914
1954	—	13,336,667	74,998,484
1955	—	12,971,525	70,857,645

APPENDICE No 3h
VOLUME DES BOIS DE SCIAGE

ANNÉES	QUANTITÉS EN P.M.P.	ANNÉES	QUANTITÉS EN P.M.P.
1930	693,591,000	1943	1,035,209,000
1931	399,581,000	1944	1,069,238,000
1932	358,663,000	1945	1,107,552,000
1933	275,210,000	1946	1,224,579,000
1934	286,220,000	1947	1,308,836,000
1935	453,956,000	1948	1,195,989,000
1936	467,670,000	1949	1,270,060,000
1937	700,350,000	1950	1,154,971,000
1938	710,826,000	1951	1,239,090,000
1939	663,293,000	1952	1,173,110,000
1940	784,037,000	1953	1,234,152,000
1941	927,287,000	1954	1,127,695,000
1942	1,018,415,000	1955	1,059,038,000

APPENDICE No 3i
LES SCIERIES

<i>Scieries —</i>			
Nombre de scieries au 1er janvier 1955	2,124		
Démolies ou incendiées au cours de l'année	45		
		2,169	
Nouvelles scieries au cours de l'année		194	
Nombre de scieries au 1er janvier 1956			1,975
<i>NOTE —</i>			
1,563 scieries stationnaires et 412 scieries portatives.			
<i>Employés —</i>			
A gages et à salaires			15,841
<i>Salaires et Gages —</i>			
Payés en 1955			\$12,971,525

APPENDICE No 3j
STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DES BOIS DE SCIAGE DANS LE
QUÉBEC EN 1955
BOIS DE SCIAGE ET DÉRIVÉS

PRODUITS OUVRÉS BOIS D'OEUVRE	QUANTITÉ M. p.m.p.	PRIX MOYEN M. p.m.p.	VALEUR
<i>Bois tendres</i>			
Pin blanc.....	84,861	\$ 78.00	\$ 6,613,087
Pruche.....	26,858	\$ 60.00	\$ 1,598,608
Épinette et sapin.....	630,351	\$ 65.00	\$40,893,552
Cèdre.....	19,143	\$ 56.00	\$ 1,071,844
Pin rouge.....	8,473	\$ 77.00	\$ 651,765
Mélèze.....	103	\$ 63.00	\$ 6,520
Pin gris.....	80,169	\$ 56.00	\$ 4,494,826—
	849,958		\$55,330,202—
<i>Bois durs</i>			
Bouleau.....	13,325	\$ 67.00	\$ 888,939
Merisier.....	92,345	\$ 84.00	\$ 7,711,624
Érable.....	28,806	\$ 73.00	\$ 2,118,262
Tilleul.....	9,587	\$ 76.00	\$ 727,400
Orme.....	3,135	\$ 64.00	\$ 199,855
Frêne.....	1,443	\$ 74.00	\$ 106,662
Hêtre.....	2,918	\$ 59.00	\$ 171,141
Peuplier.....	2,930	\$ 57.00	\$ 168,233
Tremble.....	14,297	\$ 48.00	\$ 693,924
Chêne.....	557	\$ 81.00	\$ 45,385
Noyer.....	66	\$ 78.00	\$ 5,157
Cerisier.....	146	\$ 74.00	\$ 10,804
	169,555		\$12,847,386
(Bois tendres et durs)	1,019,513		\$68,177,588
<i>Autres produits:</i>			
Bois à fuseaux.....	8,044	\$130.00	\$ 1,038,715
Bardeaux (carrés) 74,232.....	7,423	\$ 5.50	\$ 405,997
Lattes (mille) 60,163.....	12,014	\$ 9.30	\$ 560,599
<i>Traverses:</i>			
Bois tendres (nombre) .. 184,076.....	5,890	\$ 1.70	\$ 309,334
Bois durs " .. 192,322.....	6,154	\$ 1.90	\$ 365,412
GRAND TOTAL.....	1,059,038		\$70,857,645

APPENDICE No 3k
ETAT DES REVENUS DU SERVICE FORESTIER DURANT
L'EXERCICE FINANCIER 1955-56

ITEMS	REVENUS
Droits de coupe.....	\$17,008,369.95
Rente foncière.....	814,602.80
Honoraires de transferts.....	64,926.00
Honoraires: examens mesuriers.....	302.00
Intérêts, amendes.....	24,444.80
Primes d'affermage.....	821,690.00
Permis de sucreries.....	5,100.95
TOTAL.....	\$18,739,436.50

APPENDICE No 31

RESUMÉ DE L'ÉCHELLE DE DROITS DE COUPE EN VIGUEUR AU COURS DE L'EXERCICE 1955—56 — (A. M. 433 de 1955)

I — BOIS COUPÉS DANS LES CONCESSIONS

a) *Bois à pulpe et à papier:*

a) Mesurés à la corde (128 p. c. apparents)

Epinette, Sapin.....	\$2.50 la corde
Pin gris.....	\$2.00 la corde
Peuplier, Tremble.....	\$1.00 la corde
Autres espèces.....	\$2.00 la corde

b) Mesurés au pied cube solide:

Epinette, Sapin.....	\$2.94 le 100 p.c.
Pin gris.....	\$2.35 le 100 p.c.
Peuplier, Tremble.....	\$1.19 le 100 p.c.
Autres espèces.....	\$2.32 le 100 p.c.

Aux tarifs ci-dessus, il sera ajouté 12% pour les bois écordés à la sève et 20% pour les bois écorés au couteau et à la plane. Se trouvent compris dans les droits de coupe, les droits ou permis imposés en vertu de la loi 10, George VI, chapitre 21.

b) *Bois de sciage:*

On entend ici les billes de 8 à 20 pieds de longueur destinées à être sciées, tranchées ou déroulées. Ces bois doivent être mesurés au mille pieds, mesure de planche "Roy". Les billes de sciage de moins de 8 pieds et de plus de vingt pieds doivent être mesurées au pied cube solide.

	LE MILLE PIED PLANCHE
Pin blanc.....	\$5.50
Pin rouge.....	\$5.00
Pin gris.....	\$3.25
Epinette.....	\$4.00
Sapin.....	\$4.00
Cèdre.....	\$3.25
Pruche.....	\$3.00
Mélèze.....	\$4.00
Merisier.....	\$6.00
Erable.....	\$5.00
Chêne.....	\$5.00
Carya.....	\$5.00
Noyer.....	\$5.00
Frêne.....	\$5.00
Hêtre.....	\$5.00
Ostryer.....	\$5.00
Cerisier.....	\$5.00
Bouleau.....	\$3.00
Tremble.....	\$3.00
Autres espèces.....	\$3.00

c) *Bois de grume* ne répondant pas aux dimensions ci-haut décrites, c'est-à-dire ayant moins de huit pieds ou plus de vingt pieds de longueur. Pin blanc, pin rouge, orme, frêne, tilleul,

Merisier, Erable.....	\$1.55 le 100 p.c.
Autres espèces.....	\$1.34 le 100 p.c.

d) <i>Bois équarris, flacheux ou méplats.</i>	
Pour toute espèce.....	\$0.15 le pied cube
e) <i>Grands bois (mesurés aux deux bouts)</i>	
Pour toute espèce.....	\$3.50 le 100 p.c.
f) <i>Bois de carbonisation et de distillation</i>	
Bouleau, Tremble, Peuplier.....	\$1.30 la corde
Autres espèces.....	\$2.00 la corde
g) <i>Bois de chauffage</i>	
Pour toute espèce.....	\$1.00 la corde
Récupérés dans les houppiers de bois de sciage.....	\$0.50 la corde
h) <i>Bois à fuseaux</i>	
Bouleau, Tremble.....	\$1.25 la corde
Autres espèces.....	\$2.00 la corde
Bouleau, Tremble.....	\$1.50 le 100 p.c.
Autres espèces.....	\$2.35 le 100 p.c.
i) <i>Traverses de chemin de fer:</i>	
Pour toutes les espèces.....	\$0.22 l'unité
j) <i>Bois de clôture</i>	
Piquets ne dépassant pas huit pieds de longueur.....	\$0.05 l'unité
Piquets de 8 à 16 pieds de longueur.....	\$0.10 l'unité
Piquets et perches de plus de 16 pieds de longueur.....	\$2.50 le 100 p.c.
k) <i>Bois de bardeaux</i>	
Pour toutes les espèces.....	\$2.00 la corde

2—BOIS COUPÉS DANS LES RÉSERVES CANTONALES:

Même tarif que dans les concessions.

Frais de mesurage à la charge du permissionnaire.

3—BOIS COUPÉS SUR LES TERRES NON CONCÉDÉES ET DANS LES RÉSERVES SPÉCIALES:

a) Pour fins domestiques. Même tarif que dans les concessions. Frais de mesurage à la charge du permissionnaire.

b) Pour fins commerciales. Le double du tarif des concessions forestières. Frais de mesurage à la charge du permissionnaire.

Lorsqu'il s'agit de bois de récupération ou de bois sensiblement détériorés, et dont l'exploitation est de ce fait considérablement plus coûteuse, le ministre des terres et forêts, sur production d'un rapport d'un ingénieur forestier, est autorisé à accorder toute réduction compatible à une utilisation rationnelle et économique.

ANNEXE N° 4

RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE DE LA PROTECTION

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport du Service de la Protection pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1956.

Ce trente-deuxième anniversaire de la fondation du Service de la Protection a été marqué par une période de sécheresse prolongée durant la saison des feux, de sorte que nous avons dû faire face à des conditions excessivement défavorables pour la protection des forêts. Cette période de danger a été aggravée par une fréquence inaccoutumée de feux de forêt occasionnés par la foudre, soit 23.8 pour cent, comparativement à une moyenne de 11.6 pour cent pour les dix années précédentes.

Pour parer à ce danger extrême d'incendie, il a fallu avoir recours à une mesure d'urgence qui n'avait jamais été imposée jusqu'ici, la fermeture des forêts à la circulation à la fois dans toutes les régions de la Province. Sur la Côte Nord en particulier, les forêts sont restées fermées à la circulation durant une période probablement sans précédent de trente-cinq jours.

Cette mesure de précaution n'a malheureusement pas réussi à conjurer ces conditions adverses, avec le résultat que l'année 1955 a été marquée par un nombre élevé de feux de forêt, qui ont dévasté une superficie considérable. Les statistiques révèlent en effet que nous avons enregistré en 1955 un total de 1,276 feux de forêt, comparativement à une moyenne de 1,134.2 pour les dix années précédentes. Ces 1,276 incendies ont ravagé une superficie globale de 549,550.50 acres, comparativement à une moyenne de 171,262.25 acres pour les dix années précédentes.

La Côte Nord a été particulièrement éprouvée, si l'on considère qu'elle a absorbé à elle seule près de 72 pour cent de la superficie incendiée en 1955. Signalons également que la superficie incendiée par des feux de forêt occasionnés par des travaux publics a atteint cette année un sommet de 39.5 pour cent, comparativement à une moyenne de seulement 1.5 pour cent pour les dix années précédentes.



Protection des Forêts

Comme conséquence de cette augmentation du nombre des incendies et de la superficie incendiée, les frais d'extinction des incendies se sont élevés au niveau impressionnant de \$2,123,709.27, de sorte que le coût global de la protection des forêts a établi cette année un record de \$7,031,038.44.

Nous avons terminé cette année la révision de notre code de protection forestière, par la promulgation de nouveaux règlements concernant la circulation en forêt, le brûlage des abatis et autres débris forestiers, les scieries en forêt et l'exécution de travaux publics en forêt.

Le Service de la Protection a intensifié en 1955 sa campagne d'éducation et de publicité en faveur de la conservation des forêts. Il nous fait plaisir de mentionner que le public a généreusement répondu à cet appel, en acceptant de bon gré les restrictions imposées lors de la fermeture des forêts à la circulation, en se conformant aux mesures de précaution prévues dans les nouveaux règlements et en se faisant un devoir de rapporter les foyers d'incendie aux gardes-feu.

Au Bureau de Météorologie, on a porté cette année à 165 le nombre des stations de météorologie, où l'on s'occupe d'évaluer les dangers de feu en forêt.

Notons enfin qu'au Bureau d'Entomologie, l'année 1955 a été marquée par le plus vaste projet d'arrosage aérien au DDT contre la Tordeuse des bourgeons de l'épinette jamais entrepris en cette Province. On a aussi réalisé des progrès importants dans le domaine de l'inventaire annuel des insectes forestiers.

**NOMBRE D'INCENDIES, SUPERFICIE INCENDIÉE ET DOMMAGES CAUSÉS,
PAR ANNÉE, 1924 - 1955**

ANNÉE	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES	DOMMAGES À LA FORÊT
1924	636	203,262.75	\$ 598,064.88
1925	607	20,130.01	29,213.72
1926	799	33,343.16	83,818.80
1927	514	40,969.34	59,896.75
1928	295	6,533.25	8,835.63
1929	426	10,494.00	10,538.25
1930	591	44,034.00	50,387.00
1931	1,020	42,485.25	49,023.13
1932	1,466	1,027,159.00	2,536,937.13
1933	1,553	113,358.00	213,228.38
1934	1,102	287,649.50	535,212.62
1935	1,277	280,295.50	577,966.95
1936	556	29,546.50	20,425.50
1937	1,033	90,286.24	268,565.25
1938	1,150	126,535.25	339,262.75
1939	856	80,300.75	148,009.00
1940	861	39,948.00	83,310.37
1941	1,710	1,590,234.25	5,932,345.37
1942	931	27,613.75	42,817.87
1943	699	48,305.75	121,675.62
1944	1,542	599,818.00	1,110,147.75
1945	996	43,688.25	66,614.37
1946	992	55,764.00	116,163.62
1947	1,111	96,919.25	203,801.75
1948	1,280	224,749.75	355,478.25
1949	1,537	137,888.00	289,336.00
1950	1,304	203,618.00	317,450.62
1951	869	267,659.75	683,799.50
1952	604	55,856.75	145,804.75
1953	2,257	574,481.75	974,800.12
1954	392	51,958.75	72,727.62
1955	1,276	549,550.50	1,444,598.37
TOTAL . .	32,242	7,004,437.00	\$17,490,077.70
MOYENNE ANNUELLE .	1,007.6	218,888.66	\$ 546,564.93

COÛT DE LA PROTECTION DES FORÊTS

Le coût global de la protection des forêts dans toute la Province, y compris les frais d'extinction des incendies, s'est élevé en 1955 au niveau sans précédent de \$7,031,038.44, soit environ 6.8 cents par acre ou \$43.31 par mille carré. A lui seul, le Service de la Protection a déboursé 52.1 pour cent de cette somme, tandis que les autres organisations de protection ont soldé la balance, soit 47.9 pour cent. Ce montant global de \$7,031,038.44 déboursé en 1955 représente une augmentation de \$2,529,362.25 sur l'année précédente. A eux seuls, les frais d'extinction des incendies, qui se sont élevés au niveau impressionnant de \$2,123,709.27, ont augmenté de \$2,032,310.58 comparativement à l'année précédente.

Au Service de la Protection, les opérations financières ont atteint cette année un chiffre sans précédent de \$3,666,571.86, soit un budget de \$2,370,920.15, auquel s'ajoutent des dépenses de voyage pour un montant de \$256,732.12, les salaires des employés permanents pour un montant de \$583,016.39 et les salaires des employés saisonniers ou temporaires pour un montant de \$455,903.20. Ce montant global de \$3,666,571.86 déboursé par le Service de la Protection en 1955 représente une augmentation de \$1,220,455.19 sur l'année précédente. A eux seuls, les frais d'extinction des incendies y ont augmenté de \$1,009,137.23.

Chez les autres organisations de protection, les opérations financières ont également établi un record de \$4,324,096.97, dont il faut déduire une somme globale de \$959,630.39, qui leur a été remboursée par le Service de la Protection, y compris des frais d'extinction d'incendies pour un montant de \$664,472.79.

COÛT DE LA PROTECTION DES FORÊTS

DESCRIPTION	SERVICE DE LA PROTECTION	ASSOCIATIONS ET CONCES- SIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS	TOTAL
Salaires:			
Permanents	\$ 455,903.20	\$ 309,830.24	\$ 765,733.44
Saisonniers et temporaires	583,016.39	1,247,638.25	1,830,654.64
Travaux d'amélioration	207,000.98	185,962.97	392,963.95
Outillage et équipement	374,775.16	206,578.95	671,354.11
Extinction des incendies et aide au brû- lage des abatis:			
Salaires	650,351.04	579,375.29*	1,229,726.33
Autres frais	447,759.96	465,533.89*	913,293.85
Dépenses de voyage	256,732.12	55,743.16	312,475.28
Dépenses diverses	989,931.72†	518,961.43	1,508,893.15
TOTAL	\$3,965,470.57	\$3,659,624.18	\$7,625,094.75
Remboursements	\$ 298,898.71	\$ 295,157.60	\$ 594,056.31
GRAND TOTAL	\$3,666,571.86	\$3,364,466.58	\$7,031,038.44

* Ces montants comprennent des frais d'extinction pour une somme globale de \$525,028.97, qui ont été remboursés aux associations par divers individus ou compagnies.

† Cette somme comprend entre autres un montant de \$500,000.00 pour les arrosages aériens contre la Tordeuse des bourgeons de l'épinette, un montant de \$288,572.13 pour frais de patrouille payés aux associations de protection, un montant de \$61,248.93 pour frais de transport, etc.

FRAIS D'EXTINCTION DES INCENDIES ET D'AIDE AU BRÛLAGE DES ABATIS

DESCRIPTION	MONTANT
Frais d'extinction des incendies combattus par les associations et les concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	\$1,709,381.97
Frais d'extinction remboursés par le Service de la Protection aux associations et aux concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	664,472.79
Frais d'extinction remboursés par divers individus ou compagnies aux associations et aux concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	525,028.97
Frais d'extinction acquittés par les associations et les concessionnaires et propriétaires non-affiliés..	\$ 519,880.21
Frais d'extinction des incendies combattus par le Service de la Protection.....	414,327.30
Frais d'extinction remboursés par le Service de la Protection aux associations et aux concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	664,472.79
Frais d'extinction acquittés par le Service de la Protection.....	1,078,800.09
Frais d'extinction remboursés aux associations et aux concessionnaires et propriétaires non-affiliés par divers individus ou compagnies.....	525,028.97
TOTAL.....	\$2,123,709.27
Frais d'aide au brûlage des abatis acquittés par le Service de la Protection.....	\$ 19,310.91
GRAND TOTAL.....	\$2,143,020.18

OPÉRATIONS FINANCIÈRES DU SERVICE DE LA PROTECTION

DESCRIPTION	MONTANT
Dépenses budgétaires.....	\$1,571,707.86
Accidents du travail.....	\$ 38,616.65
Subventions.....	521,750.00*
Patrouille.....	288,572.13
Assurances.....	22,594.90
Loyers, chauffage et éclairage.....	19,743.59
Téléphone, télégrammes et frais de poste.....	15,014.26
Matériel: achats, entretien et réparations.....	406,849.14
Essence et lubrifiants.....	69,306.32
Automobiles et camions: achats, entretien et réparations.....	105,620.68
Transport.....	61,248.93
Provisions.....	14,747.50
Divers.....	7,643.76
Extinction des incendies et aide au brûlage des abatis.....	1,098,111.00
Salaires.....	650,351.04
Autres frais.....	447,759.96
TOTAL.....	\$2,669,818.86
Remboursements.....	\$ 298,818.71
GRAND TOTAL.....	\$2,370,920.15
Salaires.....	\$1,038,919.59
Permanents.....	\$583,016.39
Saisonniers et temporaires.....	455,903.20
Dépenses de voyage.....	256,732.12
GRAND TOTAL.....	\$3,666,571.86

* Cette somme comprend un montant de \$500,000.00 qui a été payé pour les arrosages aériens qui ont été effectués en Gaspésie contre la Tordeuse des bourgeons de l'épinette.

ORGANISATIONS DE PROTECTION

Le système de protection des forêts dans la province de Québec est composé de trois catégories d'organisations, soit le Service de la Protection, les associations de protection et les concessionnaires et propriétaires non-affiliés.

Le Service de la Protection est une organisation gouvernementale établie en 1924 au sein du Département des Terres et Forêts, pour assurer la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu et pour veiller à la protection des terres vacantes de la Couronne, des réserves cantonales et des territoires de colonisation. C'est lui qui exerce le contrôle de tout notre système de protection forestière. Le territoire sous sa surveillance est subdivisé en 12 districts.

Les associations de protection sont des syndicats formés de concessionnaires et propriétaires forestiers, qui se sont prévalus de leur droit de se grouper en associations pour satisfaire avec plus d'efficacité et d'économie aux exigences de la loi, qui les oblige à protéger contre le feu leurs concessions forestières ou leurs forêts privées de 2,000 acres ou plus. Elles sont au nombre de 6. Leurs frais d'opération sont assumés par leurs membres au prorata de la superficie du territoire de chacun, mais cinquante pour cent des dépenses encourus pour l'extinction des incendies leur sont remboursées par le Service de la Protection.

La troisième catégorie est composée de concessionnaires et propriétaires forestiers qui préfèrent se soumettre indépendamment à leurs obligations de protéger leurs concessions forestières ou leurs forêts privés de 2,000 acres ou plus. Ils étaient en 1955 au nombre de 32. Ils ont les mêmes obligations et jouissent des mêmes privilèges que les associations de protection.

SUPERFICIES PROTÉGÉES

Les superficies protégées en 1955 formaient une étendue de 103,897,697 acres ou 162,340.2 milles carrés. A lui seul, le Service de la Protection a assuré la surveillance de 45.8 pour cent de cette étendue. De leur côté, les associations de protection ont assuré la surveillance de 51.1 pour cent de la superficie globale, tandis que le territoire protégé par les concessionnaires et propriétaires non-affiliés ne représentait que 3.1 pour cent de cette étendue.

Pour des raisons d'économie et d'efficacité, les diverses organisations de protection ont continué en 1955 leur politique de collaboration déjà établie depuis plusieurs années. C'est ainsi que le Service de la Protection a assuré, pour le compte de 72 concessionnaires et propriétaires forestiers, la surveillance de 5,384,472 acres de terrains situés dans les cadres ou à proximité

des territoires qu'il protège. De son côté, le Service de la Protection a confié aux associations de protection la surveillance de 5,257,632 acres réparties comme suit : Laurentian Forest Protective Association, 2,940,862 acres; Lower Ottawa Forest Protective Association, 34,560 acres; Ottawa River Forest Protective Association, 405,120 acres; Price Brothers Forest Protective Association, 341,523 acres; St. Maurice Forest Protective Association, 577,966 acres; Southern St. Lawrence Forest Protective Association, 957,601 acres.

SUPERFICIES PROTÉGÉES

ORGANISATION	NOMBRE D'ACRES
SERVICE DE LA PROTECTION.....	47,630,653
District No 1—Abitibi.....	9,725,904
" " 2—Témiscamingue.....	3,595,840
" " 3—Gatineau.....	1,528,960
" " 4—Nord de Montréal.....	2,858,222
" " 5—Haut St-Maurice.....	4,117,888
" " 6—Chicoutimi.....	4,741,120
" " 7—Roberval.....	6,114,560
" " 8—Québec et Cantons de l'Est.....	2,624,273
" " 9—Rive-Sud.....	2,219,000
" " 10—Gaspésie.....	2,424,886
" " 11—Côte-Nord.....	5,282,560
" " 12—Parc des Laurentides.....	2,397,440
ASSOCIATIONS DE PROTECTION.....	53,020,131
Laurentian Forest Protective Association Ltd.....	15,113,689
Lower Ottawa Forest Protective Association Ltd....	11,072,000
Ottawa River Forest Protective Association Ltd....	6,172,160
Price Bros. Forest Protective Association Ltd.....	5,658,523
St. Maurice Forest Protective Association Ltd.....	9,601,500
Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd.....	5,402,259
CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS (32) ..	3,246,913
TOTAL.....	103,897,697

PERSONNEL

Le personnel régulier des diverses organisations de protection formait en 1955 un total de 2,917, soit 365 inspecteurs et 2,552 gardes-feu. Les 150 inspecteurs et 922 gardes-feu du Service de la Protection étaient assistés de 439 sous-gardes-feu, qui ne sont pas considérés comme des employés réguliers, mais plutôt comme des émetteurs de permis de brûlage moyennant une rétribution nominale. Ils peuvent être appelés dans certains cas à émettre des permis de circulation et leurs services peuvent être requis occasionnellement, avec rémunération additionnelle, soit pour l'aide au brûlage des abatis, pour le combat des incendies, pour la patrouille en cas d'alerte ou en remplacement d'un garde-feu régulier, etc. C'est une fonction qui n'a sa raison d'être que

dans les régions de colonisation, mais elle tend à disparaître graduellement. On en comptait 51 de moins en 1955, comparativement à l'année précédente.

Le personnel régulier des organisations de protection était assisté de 987 émetteurs de permis de circulation en 1955. Ces derniers sont en grande partie des secrétaires de clubs de chasse et de pêche, des gardiens de barrières, des résidents riverains de la forêt, etc., qui sont légalement autorisés à émettre des permis de circulation avec ou sans rémunération spéciale.

Au personnel régulier des organisations de protection s'ajoutent aussi 3,041 inspecteurs ou gardes-feu auxiliaires. Ces derniers ne sont généralement pas des employés des organisations de protection. Ce sont plutôt des officiers de compagnies, des fonctionnaires, des ingénieurs, des arpenteurs, etc., auxquels on accorde une nomination d'officiers auxiliaires ne comportant pas de rémunération.

Ces 3,041 inspecteurs ou gardes-feu auxiliaires comprennent un total de 21 inspecteurs et 119 gardes-feu, qui ont été nommés dans une trentaine de nos municipalités rurales.

En plus de leur personnel régulier, les organisations de protection ont aussi embauché en 1955 un total de 23,941 combattants, qui ont travaillé pendant 2,079,869 heures à l'extinction des incendies.

EFFECTIF DU PERSONNEL

ORGANISATION	RÉGULIERS		SOUS- GARDES- FEU	EMET- TEURS DE CIRCULA- TION	AUXILIAIRES	
	INSPEC- TEURS	GARDES- FEU			INSPEC- TEURS	GARDES- FEU
<i>Service de la Protection</i>						
Bureau-chef	24	-	-	16	196*	535*
District No 1	13	139	2	9	1	37
" " 2	10	104	-	20	-	-
" " 3	7	16	81	43	-	66
" " 4	13	33	108	8	3	6
" " 5	3	39	-	5	12	33
" " 6	11	93	34	49	4	19
" " 7	9	115	-	20	3	2
" " 8	5	26	108	-	2	13
" " 9	8	40	19	5	-	19
" " 10	19	113	81	5	-	75
" " 11	15	54	6	7	6	34
" " 12	13	150	-	29	-	-
TOTAL	150	922	439	216	227	839
<i>Associations de protection</i>						
Laurentian F.P. Ass.	52	433	-	127	81	366
Lower Ottawa F.P. Ass.	39	272	-	157	124	248
Ottawa River F.P. Ass.	20	158	-	34	-	148
Price Bros. F.P. Ass.	16	171	-	62	43	87
St. Maurice F.P. Ass.	36	369	-	201	66	311
So. St. Lawrence F.P. Ass.	12	141	-	138	47	281
TOTAL	175	1,544	-	719	361	1,441
Concessionnaires et pro- priétaires non-affiliés	40	86	-	52	15	158
GRAND TOTAL	365	2,552	439	987	603	2,438
TOTAL: Réguliers	2,917					
TOTAL: Sous-gardes-feu			439			
TOTAL: Emetteurs de permis de circulation				987		
TOTAL: Auxiliaires					3,041	

* Ces chiffres comprennent les inspecteurs et gardes-feu auxiliaires nommés dans les municipalités rurales.

EQUIPEMENT

L'équipement des diverses organisations de protection comprenait en 1955 un total de 493 tours d'observation, 9,866 milles de lignes téléphoniques, 165 stations de météorologie, 1,810 pompes à moteur, 2,828,329 pieds de boyau à incendie, 11,230 sacs à eau avec gicleur, 10,054 réservoirs à eau avec gicleur, 79 automobiles, 368 camions, 41 camion-citernes et 537 appareils de radio, y compris 385 stations radiophoniques, sans compter des quantités considérables de pelles, haches, pioches, râtaux, sciottes, chaudières, brûleurs à déchets, réservoirs à relais, tentes, batteries de cuisine, canots et autres embarcations, etc.

ÉQUIPEMENT DES ORGANISATIONS DE PROTECTION

ORGANISATION	TOURS D'OB-SERVATION	MILLES DE LIGNES TÉLÉ-PHONIQUES	STATIONS DE MÉTÉOROLOGIE	POMPES À MOTEUR	BOYAUX DE 1½" LONGUEUR EN PIEDS	SACS À EAU AVEC GICLÉUR	RÉSÉROIRS À EAU AVEC GICLÉUR	AUTOMOBILES	CAMIONS	CAMIONS-CITERNES	RADIO	
											NOMBRE D'APPA-REILS	NOMBRE DE STATIONS
<i>Service de la Protection</i>												
District No 1.....	19	122	7	110	187,000	459	902	-	13	1	44	35
" " 2.....	10	16	7	82	130,900	128	771	-	14	2	14	13
" " 3.....	1	2	2	28	37,950	170	32	-	3	-	-	-
" " 4.....	7	41	5	62	115,524	403	683	-	16	1	7	6
" " 5.....	11	102	2	28	42,400	66	110	-	2	-	19	10
" " 6.....	14	32	5	84	104,500	750	192	-	12	1	33	19
" " 7.....	19	38	5	90	103,400	237	352	-	14	1	35	25
" " 8.....	-	21	6	61	91,465	222	613	-	14	-	-	-
" " 9.....	3	72	4	52	88,125	216	678	-	12	1	3	3
" " 10.....	-	215	14	126	228,240	451	791	-	24	3	-	-
" " 11.....	7	3	5	52	46,350	146	22	-	4	-	24	15
" " 12.....	16	641	6	68	75,800	356	161	1	19	1	7	6
Bureau-chef.....	-	-	-	99	58,400	111	159	5	16	1	61	2
TOTAL.....	107	1,305	68	942	1,310,054	3,715	5,466	6	163	12	247	134
<i>Associations de protection</i>												
Laurentian F.P. Ass.....	113	1,496	40	192	282,515	825	1,897	-	45	8	129	119
Lower Ottawa F.P. Ass.....	67	2,130	15	194	365,300	971	1,248	1	28	7	93	78
Ottawa River F.P. Ass.....	46	907	10	100	206,900	622	24	2	11	-	34	31
Price Bros. F.P. Ass.....	24	1,002	9	80	146,934	1,087	250	16	17	-	7	5
St. Maurice F.P. Ass.....	88	1,478	13	141	254,050	2,309	136	4	17	10	17	14
So. St. Lawrence F.P. Ass.....	31	621	5	62	131,200	1,005	441	2	34	1	-	-
TOTAL.....	369	7,634	92	769	1,386,899	6,819	3,996	25	152	26	280	247
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	17	927	5	99	131,376	696	592	48	53	3	10	4
GRAND TOTAL.....	493	9,866	165	1,810	2,828,329	11,230	10,054	79	368	41	537	385

TRAVAIL EXÉCUTÉ

Le travail effectué par le personnel des diverses organisations de protection consiste dans l'aménagement et l'entretien de facilités de transport, la construction et l'entretien de lignes téléphoniques, de tours d'observation, de camps et d'autres bâtisses, le maintien en bon état de l'équipement, la patrouille des terrains protégés, l'extinction des incendies, la surveillance sur les tours d'observation, le contrôle du brûlage des abatis y compris l'aide au brûlage, le contrôle de la circulation et de la cueillette des fruits sauvages, les observations météorologiques, le prélèvement d'échantillons pour l'inventaire des insectes forestiers, l'inspection des scieries, des voies ferrées, des locomotives, etc., la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu, etc.

En 1955, un total de 349,090 jours de travail a été compilé. De ce total, 0.8 pour cent a été employé à couper de nouveaux portages, 2.1 pour cent à nettoyer d'anciens portages, 5.4 pour cent à la construction et à l'entretien de lignes téléphoniques, 1.3 pour cent à la construction et à l'entretien de tours d'observation, 3.2 pour cent à la construction et à l'entretien de bâtisses, 23.8 pour cent à des patrouilles, 2.8 pour cent à l'extinction des incendies, 12.3 pour cent à la surveillance dans les tours d'observation, 4.6 pour cent à des inspections, 8.0 pour cent à la surveillance des barrières, 15.7 pour cent aux postes de protection et 15.0 pour cent à des travaux divers.

En 1955 également, une distance globale de 5,651,315 milles a été parcourue par le personnel des diverses organisations de protection. De ce total, 9.6 pour cent a été parcouru à pied, 1.0 pour cent avec cheval, 1.7 pour cent en avion, 79.4 pour cent en automobile, 0.3 pour cent en bicyclette, 0.9 pour cent en draine ou en chemin de fer et 7.1 pour cent en canot ou en yacht. Comparativement à l'année précédente, on constate que les pourcentages de la distance parcourue à pied, avec cheval, en bicyclette, en draine ou en chemin de fer et en canot ou en yacht ont diminué, tandis que les pourcentages de la distance parcourue en avion et en automobile ont augmenté.

Les employés des diverses organisations de protection ont posé en 1955 un total de 67,953 affiches et coupé ou nettoyé 122,237 arpents de portages.

Les organisations de protection ont émis en 1955 un total de 13,166 permis de brûlage autorisant l'élimination par le feu de 26,358 acres d'abatis ou d'autres déchets ligneux. Ce contrôle du brûlage des abatis a nécessité un total de 21,162 inspections, dont 12,235 avant le brûlage et 8,927 après le brûlage. Plusieurs colons parmi les détenteurs de ces permis ont bénéficié d'une assistance spéciale du Service de la Protection pour effectuer sans danger le brûlage de leurs déchets. Cette aide au brûlage des abatis consiste à prêter des outils ou à déléguer un garde-feu ou un sous-garde-feu ou une équipe

d'hommes sous la conduite d'un garde-feu ou d'un sous-garde-feu, à quiconque n'est pas en mesure de faire le brûlage de son abatis sans danger que le feu ne gagne la forêt. En 1955, cette aide au brûlage des abatis a coûté \$19,310.91 au Service de la Protection.

Les organisations de protection ont aussi émis en 1955 un total de 533,822 permis de circulation en forêt, en vertu desquels on a alloué aux voyageurs un total de 6,138,627 jours en forêt. Notons également que les gardes-feu ont visé les permis de 607,516 voyageurs en forêt. En plus de ces permis de circulation proprement dits, les gardes-feu du District No 12 (Parc des Laurentides) du Service de la Protection ont émis un total de 635,509 permis de traversée en forêt durant la saison des feux en 1955. Ajoutons que les employés du Département de la Chasse et des Pêcheries ont également émis en 1955 des permis de traversée pour un total de 298,246 véhicules transportant 731,148 personnes dans le Parc de la Gaspésie et dans les réserves de pêche La Verendrye et Chibougamau. Si l'on ajoute le nombre de jours-hommes alloués en forêt en vertu de ces permis de traversée dans les parcs et réserves aux 6,138,627 jours-hommes alloués en forêt en vertu des permis de circulation proprement dits et aux 740,889 jours-hommes également alloués en forêt en vertu des permis de cueillettes des fruits sauvages, l'on constate qu'on a exercé en 1955 le contrôle de près de 10,000,000 de jours-hommes de circulation en forêt.

On a continué en 1955 le mode de surveillance des cueilleurs de bleuets en vigueur depuis quelques années. Ce contrôle de la cueillette des bleuets et autres fruits sauvages consiste à surveiller les allées et venues des cueilleurs au moyen d'un permis de cueillette. Ce permis tient lieu de permis de circulation; il autorise le permissionnaire et les membres de son groupe à aller et séjourner en un endroit mentionné sur le permis, mais exclusivement pour y cueillir des bleuets ou autres fruits sauvages. Un seul permis n'est émis pour une même famille ou un même groupe et le permissionnaire est tenu responsable pour toute infraction aux stipulations du permis, commise par lui-même ou les membres de son groupe. En 1955, on a émis à cet effet un total de 8,213 permis, pour autoriser 34,457 personnes à aller cueillir des bleuets et autres fruits sauvages dans les régions sauvegardées durant un total de 740,889 jours. Sans compter les argent dépensés à cette fin sur son propre territoire, le Service de la Protection a remboursé aux associations de protection la somme de \$18,517.86. Notons que l'Office Provincial des Statistiques a compilé pour la même période une récolte de 17,642,462 livres de bleuets, qui ont rapporté aux cueilleurs la somme de \$1,940,670.00.

DISTRIBUTION DES JOURS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DES ORGANISATIONS DE PROTECTION

ORGANISATION	À COUPER DE NOUVEAUX PORTAGES	À NETTOYER D'ANCIENS PORTAGES	À LA CONSTRUCTION ET À L'ENTRETIEN			À LA PATROUILLE	AUX TRAVAUX D'EXTINCTION	À LA SURVEILLANCE SUR TOURS D'OBSERVATION	À L'INSPECTION	AUX BARRIÈRES	AUX POSTES	À DIVERS TRAVAUX	TOTAL
			DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES	DE TOURS D'OBSERVATION	DE RÉPARATIONS								
<i>Service de la Protection</i>													
District No 1.....	215	450	100	92	647	4,984	528	1,213	718	1,354	1,207	9,511	21,019
" " 2.....	64	121	170	560	707	4,212	365	560	15	881	3,010	2,258	12,924
" " 3.....	-	-	8	-	-	1,287	142	188	204	-	1,091	55	2,955
" " 4.....	4	40	252	8	30	2,944	292	351	697	-	1,524	814	6,965
" " 5.....	27	158	81	113	162	386	137	1,094	68	-	2,161	774	5,161
" " 6.....	84	61	36	80	236	3,566	80	626	1,458	784	1,055	2,212	10,278
" " 7.....	5	50	84	361	103	3,270	245	1,211	1	1,153	3,149	2,970	12,602
" " 8.....	-	-	-	-	2	2,908	255	-	525	182	623	523	5,018
" " 9.....	9	164	46	66	507	2,547	100	122	268	125	3,130	565	7,649
" " 10.....	-	-	103	-	16	9,629	622	-	1,778	-	3,997	436	16,581
" " 11.....	9	50	2	50	23	2,424	42	1,179	108	7	541	93	4,528
" " 12.....	0	260	1,030	159	1,702	4,806	14	538	781	5,781	3,094	7,438	25,603
TOTAL.....	417	1,363	1,912	1,489	4,135	42,963	2,822	7,062	6,621	10,267	24,582	27,649	131,282
<i>Associations de protection</i>													
Laurentian F. P. Ass.....	193	1,010	1,388	1,774	3,186	15,895	3,141	9,229	2,267	5,997	9,216	7,308	60,604
Lower Ottawa F. P. Ass.....	101	1,032	3,784	433	1,078	6,685	907	6,714	2,223	2,913	3,699	4,253	33,821
Ottawa River F. P. Ass.....	42	1,929	3,361	475	1,065	4,584	1,125	4,319	642	767	3,122	4,089	25,419
Price Bros. F. P. Ass.....	10	70	1,043	65	341	7,425	187	1,769	876	2,832	2,905	1,455	18,978
St. Maurice F. P. Ass.....	34	934	6,055	124	1,042	10,841	556	9,655	1,638	1,351	5,919	3,969	42,118
So. St. Lawrence F. P. Ass..	-	177	947	-	162	5,803	239	3,293	1,027	2,049	2,853	1,672	18,222
TOTAL.....	380	5,051	16,578	2,871	6,874	51,233	6,155	34,979	8,673	15,908	27,714	22,746	199,162
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	1,875	1,043	408	35	132	6,332	670	905	918	1,925	2,401	2,002	18,646
GRAND TOTAL.....	2,672	7,457	18,898	4,395	11,141	100,528	9,647	42,946	16,212	28,100	54,697	52,397	349,090
POURCENTAGE.....	0.8	2.1	5.4	1.3	3.2	28.8	2.8	12.3	4.6	8.0	15.7	15.0	100.0

TRAVAIL EXÉCUTÉ PAR LE PERSONNEL DES ORGANISATIONS DE PROTECTION

ORGANISATION	DISTANCE PARCOURUE EN MILES								NOMBRE D'AFFICHES POSÉES	NOMBRE D'ARPENTS	
	A PIED	AVEC CHEVAL	EN AVION	EN AUTO	EN BICYCLETTE	EN DRAININE OU CHEMIN DE FER	EN CANOT OU YACHT	TOTAL		NOUVEAUX PORTAGES COUPÉS	ANCIENS PORTAGES NETTOYÉS
<i>Service de la Protection</i>											
District No 1.....	21,598	-	14,606	207,409	-	7,411	17,049	268,073	2,913	290	101
" " 2.....	15,513	1,463	1,700	344,109	-	434	14,175	377,394	1,302	287	532
" " 3.....	1,035	744	250	77,683	-	-	41	79,753	1,290	-	-
" " 4.....	4,530	45	-	208,486	-	-	796	213,857	3,608	-	61
" " 5.....	5,574	-	7,506	2,276	-	4,020	11,073	30,449	1,169	81	600
" " 6.....	10,458	2,492	1,000	181,280	-	-	16,306	211,536	1,222	56	270
" " 7.....	7,995	2,229	5,443	156,772	-	1,696	9,796	183,931	508	5	81
" " 8.....	4,049	1,863	-	190,504	-	85	22	196,523	1,451	-	-
" " 9.....	3,531	1,835	-	204,494	-	1	17	209,878	1,217	9	164
" " 10.....	6,253	14,422	-	463,815	-	707	-	485,197	1,736	-	-
" " 11.....	4,511	-	18,835	37,835	-	1,015	2,273	63,966	975	28	135
" " 12.....	33,072	452	-	229,863	-	1,964	6,757	272,108	636	-	-
TOTAL.....	118,119	25,545	49,340	2,304,023	-	17,333	78,305	2,592,665	18,027	756	1,494
<i>Associations de protection</i>											
Laurentian F. P. Ass.	115,731	564	34,006	633,995	3,145	16,882	74,470	878,793	16,500	346	11,500
Lower Ottawa F. P. Ass. . .	49,129	599	3,297	364,608	-	537	76,631	494,801	4,897	379	21,402
Ottawa River P. F. Ass. . .	43,272	2,633	1,323	127,577	-	1,690	73,102	249,597	7,250	358	58,320
Price Bros. F. P. Ass.	36,303	5,498	750	193,267	12,767	-	49,297	297,882	1,181	856	5,144
St. Maurice F. P. Ass.	135,585	5,671	-	366,341	-	11,556	38,403	557,556	16,404	175	15,932
So. St. Lawrence F. P. A. . .	11,824	13,968	-	263,721	-	4,224	470	294,207	2,285	-	383
TOTAL.....	391,844	28,933	39,376	1,949,509	15,912	34,889	312,373	2,772,836	48,517	2,114	112,681
Concessionnaires et proprié- taires non-affiliés.	33,744	658	4,620	233,778	550	1,530	10,934	285,814	1,409	254	4,938
GRAND TOTAL.....	543,707	55,136	93,336	4,487,310	16,462	53,752	401,612	5,651,315	67,953	3,124	119,113
POURCENTAGE.....	9.6	1.0	1.7	79.4	0.3	0.9	7.1	100.0	-	-	-

ÉMISSION DE PERMIS

ORGANISATION	PERMIS DE BRÛLAGE				PERMIS DE CIRCULATION			PERMIS DE CUEILLETTE DE FRUITS SAUVAGES		
	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	ACRES BRÛLÉS	LOTS VISITÉS AVANT LE BRÛLAGE	LOTS VISITÉS APRÈS LE BRÛLAGE	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	NOMBRE DE JOURS ALLOUÉS EN FORÊT	NOMBRE DE PERMIS VISÉS	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	NOMBRE DE PERSONNES ADMISES	NOMBRE DE JOURS ALLOUÉS EN FORÊT
<i>Service de la Protection</i>										
District No 1.....	1,333	2,843	1,392	822	17,284	353,203	21,733	925	3,553	76,699
" " 2.....	2,348	5,454	1,904	1,212	8,575	102,780	2,580	1,426	3,326	39,912
" " 3.....	54	37	38	31	210	1,953	94	-	-	-
" " 4.....	1,409	2,316	852	601	545	991	48	-	-	-
" " 5.....	-	-	-	-	231	4,026	207	53	149	2,499
" " 6.....	147	333	168	45	6,790	41,761	896	706	3,603	108,090
" " 7.....	465	1,632	649	734	7,564	170,716	3,321	1,653	8,067	280,053
" " 8.....	1,649	3,520	1,398	943	75	450	4	-	-	-
" " 9.....	1,992	3,888	1,855	1,608	435	1,588	17	-	-	-
" " 10.....	2,884	5,134	3,168	2,120	1,539	4,586	311	-	-	-
" " 11.....	20	38	21	18	1,875	29,967	580	140	525	720
" " 12.....	-	-	-	-	40,897	607,499	116,761	-	-	-
TOTAL.....	12,301	25,195	11,445	8,134	86,020	1,319,520	145,652	4,903	19,223	507,973
<i>Associations de protection</i>										
Laurentian F. P. Ass.....	571	658	571	571	100,428	1,560,488	145,850	858	4,093	45,635
Lower Ottawa F. P. Ass....	98	355	26	26	72,103	603,296	81,833	1,224	5,187	111,535
Ottawa River F. P. Ass.....	12	7	9	12	23,683	260,548	14,973	-	-	-
Price Bros. F. P. Ass.....	-	-	-	-	66,816	528,289	111,992	253	1,522	5,567
St. Maurice F. P. Ass.....	151	97	151	151	141,529	519,595	78,966	356	2,008	34,957
So. St. Lawrence F. P. A....	-	-	-	-	35,975	1,200,000	25,525	583	2,247	31,460
TOTAL.....	832	1,117	757	760	440,540	4,672,216	459,139	3,274	15,057	229,144
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	33	46	33	33	7,262	146,891	2,825	36	177	3,772
GRAND TOTAL.....	13,166	26,358	12,235	8,927	533,822	6,138,627	607,516	8,213	34,457	740,889

PROTECTION DES FORÊTS SUR LE PARCOURS DES CHEMINS DE FER

Etant donné que le passage d'un chemin de fer en forêt contribue à augmenter les risques et dangers d'incendie, plusieurs articles de la loi concernant la protection des forêts contre le feu imposent aux compagnies de chemin de fer l'obligation de veiller à la protection des forêts qu'ils traversent. Des ordonnances ont aussi été promulguées par la Commission fédérale des Transports et la Régie provinciale des Transports, afin de définir les mesures de précautions auxquelles sont tenues de se conformer les compagnies de chemins de fer qui sillonnent la forêt.

Chaque année, un inspecteur du Service de la Protection s'occupe de vérifier l'état des appareils de prévention requis sur les locomotives et autres véhicules ferroviaires. Notons à ce sujet qu'en vertu des amendements apportés en 1954 à notre loi concernant la protection des forêts contre le feu, ce travail de vérification s'applique dorénavant à toute locomotive à vapeur ou à moteur diesel et à tout autre véhicule utilisé sur un chemin de fer. Signalons également que, par suite des développements industriels réalisés en ces dernières années, plusieurs nouvelles lignes de chemin de fer se sont ajoutées à notre réseau ferroviaire. C'est ce qui explique pourquoi le nombre de locomotives et autres véhicules ferroviaires examinés en 1955 s'est élevé à 1,050, comparativement à 861 en 1954 et à 772 en 1953.

Pour la seconde année consécutive, le nombre de véhicules ferroviaires jugés en mauvaise condition a encore été passablement élevé en 1955. Il s'est en effet élevé à 98, ou 9.3 pour cent, comparativement à 14.2 pour cent en 1954 et à seulement à 3.1 pour cent en 1953. Cette différence est attribuable au fait que plusieurs véhicules ont été examinés pour la première fois au cours des deux dernières années. On notera toutefois une amélioration sensible en 1955 comparativement à l'année précédente, c'est-à-dire que seulement 9.3 pour cent des véhicules furent jugés en mauvaise condition en 1955, comparativement à 14.2 pour cent en 1954.

Notons également que le pourcentage de véhicules jugés en mauvaise condition en 1955 s'est élevé à 20.1 pour cent dans le cas des véhicules à moteur diesel, comparativement à seulement 7.2 pour cent dans le cas des véhicules à vapeur. On a toutefois constaté une amélioration sensible dans le cas de ces véhicules à moteur diesel en 1955, comparativement à l'année précédente. Ajoutons à cela que plusieurs compagnies ont déjà commencé à se conformer aux exigences de la loi relativement aux véhicules à moteur diesel et qu'il y a tout lieu de croire que la situation va continuer de s'améliorer.

Chaque année également, une trentaine d'inspecteurs des diverses organisations de protection forestière sont désignés par la Commission fédérale des Transports pour vérifier l'état de l'emprise des voies ferrées et pour enquêter sur les incendies allumés sur le parcours des chemins de fer publics. Notons à ce sujet qu'en 1955, 33 incendies ayant originé en deçà de 300 pieds des voies de chemins de fer publics ont été rapportés à la Commission fédérale des Transports, comparativement à 30 en 1954. Ces incendies n'ont toutefois ravagé qu'une superficie de 298 acres et causé que \$1,045.00 de dommages, comparativement à une superficie de 40,657 acres et à des dommages évalués à \$40,699.00 en 1954. C'est dire que, même si le nombre des incendies a été légèrement plus élevé en 1955, par contre les pertes ont été beaucoup moins considérables qu'au cours de l'année précédente.

ÉTAT DES LOCOMOTIVES ET AUTRES VÉHICULES FERROVIAIRES

PROPRIÉTAIRE	EN BONNE CONDITION		EN MAUVAISE CONDITION		TOTAL
	Vapeur	Diesel	Vapeur	Diesel	
LOCOMOTIVES					
<i>Commission fédérale des Transports</i>					
Canadian National Rys.....	426	8	24	23	481
Canadian Pacific Ry.....	298	1	28	5	332
Quebec Central Ry.....	26	-	2	-	28
Quebec North Shore & Labrador Ry..	2	102	-	2	106
Ontario Northland Ry.....	1	-	1	5	7
<i>Régie provinciale des Transports</i>					
Roberval & Saguenay Ry.....	7	20	4	-	31
Donnacona Paper Co.....	5	-	-	-	5
Gulf Pulp & Paper Co.....	1	-	3	-	4
Alma & Jonquière Ry.....	-	8	-	-	8
TOTAL.....	766	139	62	35	1,002
AUTRES VÉHICULES FERROVIAIRES					
<i>Commission fédérale des Transports</i>					
Canadian National Rys.....	23	-	-	-	23
Canadian Pacific Ry.....	5	-	-	-	5
<i>Régie provinciale des Transports</i>					
Donnacona Paper Co.....	13	-	-	-	13
Gulf Pulp & Paper Co.....	1	-	1	-	2
Alma & Jonquière Ry.....	5	-	-	-	5
TOTAL.....	47	-	1	-	48
GRAND TOTAL.....	813	139	63	35	1,050

INCENDIES ALLUMÉS SUR LE PARCOURS DES CHEMINS DE FER PUBLICS

CAUSES	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES	EVALUATION DES DOMMAGES
Trains et employés des chemins de fer...	21	82	\$ 317.00
Causes étrangères aux opérations du transport.....	12	216	728.00
TOTAL.....	33	298	\$1,045.00

PROTECTION DES FORÊTS SUR LES TRAVAUX PUBLICS

Les forêts privées de moins de 2,000 acres forment en cette Province une étendue de 16,600 milles carrés. La majeure partie de ces forêts est constituée des boisés de ferme de nos municipalités rurales. Malgré leur valeur commerciale et leur importance économique, il n'existe aucune prescription de la loi pour obliger les propriétaires de ces boisés à les protéger contre le feu.

Toutefois certaines prescriptions de la loi comportent des mesures de précaution qui s'appliquent à toutes les forêts, quelle que soit leur étendue. Parmi ces mesures, signalons en particulier : a) l'interdiction de mettre le feu à des arbres debout en forêt ou à moins d'un mille de la forêt; b) l'interdiction de mettre le feu en forêt ou à moins d'un mille de la forêt, à quelque tas de bois, de branchages ou de broussailles, à quelque tronc d'arbre, abatis ou autres bois, sans avoir obtenu au préalable d'un garde-feu un permis, auquel sont attachées certaines prescriptions propres à assurer l'exécution des travaux de brûlage avec un minimum de risque ou de danger; c) l'obligation d'observer certaines mesures de précaution pour faire du feu dans la forêt ou à moins d'un demi-mille de la forêt, pour se chauffer ou faire cuire des aliments; d) l'obligation d'observer également certaines mesures de précaution pour faire brûler les déchets d'un dépotoir en forêt ou à moins d'un mille de la forêt; e) l'interdiction de fumer en circulant ou en travaillant dans la forêt; f) l'obligation de coiffer de pare-étincelles les tuyaux ou cheminées de tout établissement ou bâtisse, situés en forêt ou à moins d'un mille de la forêt; g) l'obligation pour le propriétaire de tout établissement, bâtisse ou autre installation, situés en forêt ou à moins d'un mille de la forêt, de se conformer aux instructions et règlements du Département des Terres et Forêts relatifs à la protection des forêts et de faire disparaître tous les débris de la forêt sur une distance de 50 pieds autour du dit établissement, bâtisse ou autre installation.

Dans la plupart de nos municipalités rurales, il n'existe malheureusement aucune organisation de protection pour faire appliquer ces mesures législatives, de sorte que ces prescriptions sont inopérantes et que les boisés de ferme se trouvent à la merci des conditions atmosphériques. Qu'advienne une période de sécheresse prolongée, des incendies se déclareront comme partout ailleurs et pourront causer des dommages incalculables.

Tous ces dégâts pourraient toutefois être évités en majeure partie, si l'on disposait dans nos municipalités rurales, d'une organisation de protection qui aurait pour mission de faire observer les prescriptions de la loi et de combattre les incendies qui se déclarent dans les terres à bois. Pour former les cadres d'une telle organisation, il faut des gardes-feu et du matériel de combat des incendies. Etant donné que la loi n'oblige pas les proprié-

taires de ces boisés à les protéger contre le feu, pas plus d'ailleurs qu'elle n'autorise l'Etat à assurer la protection de ces forêts privées, il appartiendrait aux municipalités de prendre cette initiative au profit de leurs contribuables.

L'article 160b de la loi permettant au Ministre des Terres et Forêts d'autoriser toute personne à agir comme garde-feu, il suffirait par conséquent aux conseils municipaux de lui demander d'autoriser certains contribuables à agir comme gardes-feu. Ce pouvoir du Ministre des Terres et Forêts est d'ailleurs confirmé par l'article 124 de la loi, qui oblige toute personne désirant faire brûler un abatis ou autre bois, à se procurer un permis du garde-feu. Il est en effet mentionné dans cet article que, dans les endroits où il n'y a pas de garde-feu, un tel permis peut être donné par un officier municipal dûment désigné par le conseil municipal et autorisé par le Ministre des Terres et Forêts à agir comme garde-feu.

Déjà une trentaine de municipalités rurales se sont prévaluées de ces articles pour demander au Ministre des Terres et Forêts d'autoriser certains de leurs contribuables à agir comme gardes-feu. C'est ainsi que cette année, un total de 21 inspecteurs et 119 gardes-feu ont été confirmés dans leurs fonctions par le Ministre des Terres et Forêts, à la requête de ces municipalités. Plusieurs municipalités se sont aussi procuré de l'outillage pour le combat des incendies.

De son côté, le Service de la Protection met les services de ses techniciens à la disposition des municipalités qui veulent s'organiser pour assurer la protection des boisés de ferme. Ce mode d'assistance peut consister à aviser les municipalités sur la préparation d'un plan d'organisation pour la protection des forêts contre le feu, à instruire les gardes-feu municipaux sur leurs devoirs et la façon de combattre les incendies, à conseiller les gardes-feu sur l'emploi, l'entretien et le remisage du matériel de combat des incendies, etc.

Il reste encore beaucoup à faire pour que toutes les municipalités soient organisées pour assurer la protection de leurs boisés contre le feu. Mais déjà plusieurs municipalités ont réalisé la nécessité de protéger leurs terres à bois et le jour n'est peut-être pas loin, où le garde-feu municipal marquera une autre étape importante dans le domaine de la protection de nos forêts contre le feu.

INFRACTIONS AUX LOIS ET RÈGLEMENTS CONCERNANT LA PROTECTION DES FORÊTS

On a terminé en 1955 la révision de notre code de protection forestière. Commencée en 1954 par l'amendement de la loi proprement dite concernant la protection des forêts contre le feu, cette révision s'est continuée en

1955 par la modification des règlements découlant de cette loi. Cette dernière revision a été couronnée par la promulgation d'une série de nouveaux règlements concernant la circulation en forêt, le brûlage des abatis et autres débris forestiers, les scieries en forêt et l'exécution de travaux publics en forêt.

La mise en vigueur de ces lois et règlements constitue l'une des tâches les plus importantes du personnel préposé à la protection des forêts. En 1955, les diverses organisations de protection ont rapporté un total de 419 plaintes pour infractions aux lois et règlements, dont 249, ou 59.4 pour cent, furent portées par les employés du Service de la Protection et 170 ou 40.6 pour cent, furent logées par le personnel des associations de protection forestière.

Comparativement à l'année précédente, le nombre de plaintes pour infractions aux lois et règlements est passé en 1955 de 286 à 419, soit une augmentation de 133, ou 46.5 pour cent. Cette augmentation est sans doute due au fait que les gardes-feu se sont appliqués à faire observer les lois et règlements avec plus de vigueur et de sévérité, mais elle est probablement aussi attribuable au fait que tous les règlements ont été amendés et rendus plus sévères dans leur application en 1955. Cette augmentation du nombre de cas rapportés peut également être attribuable au fait que plusieurs gardes-feu ont été investis cette année de l'autorité des juges de paix et conséquemment autorisés à imposer les pénalités prévues par les lois et règlements.

NOMBRE DE PLAINTES PAR MOIS

Mois	NOMBRE	POURCENTAGE
Avril.....	2	0.5
Mai.....	35	8.4
Juin.....	109	25.8
Juillet.....	158	37.8
Août.....	75	17.8
Septembre.....	24	5.8
Octobre.....	6	1.5
Novembre.....	10	2.4
TOTAL.....	419	100.0

C'est durant le mois de juillet qu'on a enregistré en 1955 le plus grand nombre de plaintes, soit 37.8 pour cent. Le mois de juin suit de près avec 25.8 pour cent. Viennent ensuite les mois d'août avec 17.8 pour cent, mai avec 8.4 pour cent, septembre avec 5.8 pour cent, etc.

CAS D'INFRACTION RAPPORTÉS

CAUSE	NOMBRE	POURCENTAGE
Feux allumés sans permis.....	142	33.8
Feux allumés avant l'heure prescrite.....	7	1.6
Feux échappés par manque de surveillance.....	16	3.8
Circulation en forêt sans permis.....	186	44.9
Forêt fermée à la circulation.....	38	
Forêt ouverte à la circulation.....	148	
Avoir fumé en contravention.....	52	12.1
Refus de combattre un incendie.....	14	3.3
Incendiaires.....	2	0.5
TOTAL.....	419	100.0

Notons que 39.2 pour cent des cas d'infraction rapportés en 1955 avaient trait au brûlage des abatis, soit 33.8 pour cent des feux allumés sans permis, 3.8 pour cent pour des feux échappés par manque de surveillance et 1.6 pour cent pour des feux allumés avant l'heure réglementaire. Jusqu'à 44.9 pour cent des cas d'infraction avaient trait à la circulation en forêt sans permis, dont 35.4 pour cent alors que la forêt était ouverte à la circulation et 9.5 pour cent alors que la forêt était fermée à la circulation. Le nombre de cas d'infraction pour avoir fumé en contravention s'est établi à 12.1 pour cent. Les autres cas d'infraction se rapportaient à des incendies ou provenaient d'avoir refusé de combattre un incendie.

Les mesures prises à l'égard de ces 419 plaintes se répartissent comme suit 11 plaintes furent annulées ou retirées; 198 cas de peu de gravité furent réglés par une réprimande écrite; 14 inculpés furent bannis de la forêt; 19 autres furent contraints d'acquitter le paiement complet ou partiel des frais d'extinction des incendies qu'ils avaient causés; 51 colons subirent des confiscations de primes de colonisation, dont 24 pour un montant de \$10.00 et 27 pour un montant de \$20.00; 114 plaintes furent portées devant les tribunaux, dont 57 devant un juge de paix et 57 en Cour de Magistrat; enfin 12 plaintes sont encore en suspens.

Des 57 causes portées devant un juge de paix, 12 furent renvoyées ou retirées; les 45 autres furent jugées fondées et les inculpés furent condamnés à l'amende. Les 57 plaintes portées en Cour de Magistrat furent jugées fondées et tous les inculpés furent condamnés à l'amende et aux frais.

MESURES PRISES À L'ÉGARD DES PLAINTES PORTÉES

ORGANISATION	Nombre de plaintes portées	Plaintes annulées ou retirées	Plaintes en suspens	Réprimandes verbales ou écrites	Inculpés bannis de la forêt	Paiement des frais d'extinction	Confiscations de primes de colonisation pour un montant de		Plaintes portées devant un Juge de Paix				Plaintes portées en Cour du Magistrat			
							\$10.00	\$20.00	Nombre de plaintes portées	Plaintes renvoyées ou retirées	Condamnation		Nombre de plaintes portées	Plaintes renvoyées ou retirées	Condamnation	
											Amen- de	Pri- son			Amen- de	Pri- son
<i>Service de la Protection</i>																
District No 1	49	1	3	18	-	3	7	9	4	2	2	-	4	-	4	-
" " 2	50	-	-	15	-	-	14	13	1	1	-	-	1	-	1	-
" " 4	8	-	3	2	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
" " 6	17	2	-	13	-	-	-	-	1	-	1	-	1	-	1	-
" " 7	74	6	2	23	-	-	-	-	30	9	21	-	13	-	13	-
" " 8	8	-	-	5	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
" " 9	22	-	2	17	-	1	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
" " 10	20	1	-	10	-	4	-	3	2	-	-	-	-	-	-	-
" " 11	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	2	-	-	-	-	-
<i>Associations de protection</i>																
Laurentian F.P. Ass.	42	-	2	11	13	-	-	-	5	-	5	-	11	-	11	-
Lower Ottawa F.P. Ass.	14	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	12	-	12	-
Ottawa River F.P. Ass.	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	-	14	-
Price Bros. F.P. Ass.	43	-	-	32	1	-	-	-	10	-	10	-	-	-	-	-
Southern St. Lawrence F.P. Ass.	56	1	-	51	-	-	-	-	4	-	4	-	-	-	-	-
St. Maurice F.P. Ass.	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-
TOTAL	419	11	12	198	14	19	24	27	57	12	45	-	57	-	57	-

PUBLICITE

Le Service de la Protection a intensifié en 1955 sa campagne de publicité en faveur de la conservation des forêts. Tous les moyens de publicité ont été mis en oeuvre pour faire comprendre au public que la protection des forêts n'incombe pas seulement aux gardes-feu, mais que c'est le devoir de chaque citoyen.

C'est surtout dans le domaine des publications que le Service de la Protection a marqué des progrès en 1955. C'est ainsi qu'il a fait imprimer 200,000 copies d'un dépliant illustré sur les "Bonnes manières en forêt". Un autre dépliant illustré et bilingue, traitant de "Ce qu'il faut faire et ne pas faire en forêt", a été tiré à 500,000 exemplaires. Mentionnons également que 200,000 buvards illustrés ont été publiés en sept dessins différents, pour distribution dans les écoles. Ajoutons enfin qu'un fascicule bilingue traitant de "Mesures de protection des forêts à l'adresse des détenteurs de clubs de chasse et pêche", a été adressé aux quelque 2,500 clubs de chasse et de pêche en cette Province.

Les employés du Service de la Protection et des autres organisations de protection ont posé en 1955 un total de 67,953 affiches de publicité, pour inciter le public à la prudence en forêt. Mentionnons à ce sujet que l'on tend de plus en plus depuis quelques années vers la publication de grandes affiches lumineuses d'environ 2 pieds de largeur par 3 pieds de hauteur, que l'on pose sur des panneaux encadrés le long des routes qui traversent la forêt.

Comme par les années passées, un appel du Ministre des Terres et Forêts a été adressé au début de la saison des feux à tous les curés des paroisses situées en bordure de la forêt, pour leur demander de bien vouloir exhorter leurs ouailles à observer rigoureusement les lois et règlements concernant la protection des forêts et à ne se servir du feu qu'avec un extrême prudence.

La Société Radio-Canada et la plupart des autres postes de radio de la Province ont gracieusement prêté leur concours pour la diffusion d'appels au public durant les périodes d'alerte. L'Association Forestière Québécoise et la Canadian Forestry Association ont de leur côté fait des arrangements avec les postes de radio pour la diffusion de messages durant la saison des feux.

La presse a aussi généreusement contribué à tenir le public en éveil par la publication d'articles sur la protection des forêts, de comptes-rendus de la situation durant la saison des feux, d'appels au public durant les périodes d'alerte et de rapports de condamnations pour infractions aux lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu.

Ajoutons que le Service de la Protection contribue largement au magnifique travail de l'Association Forestière Québécoise en faveur de la con-

servation des forêts. Cette association, qui groupe quelque 16,000 membres, utilise tous les moyens de publicité pour inculquer aux gens le culte de la forêt et éveiller l'opinion publique sur la nécessité d'une politique de conservation forestière. Sa revue mensuelle, Forêt et Conservation, a atteint en 1955 un tirage de 65,000 copies en 10 numéros. Une initiative de cette association, à laquelle le Service de la Protection ne ménage pas son concours, c'est le groupement des clubs 4-H, qui comprenait en 1955 un nombre record de 302 clubs, dont 198 masculins et 104 féminins

REPRÉSENTATIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

RÉGION	NOMBR. DE SÉANCES	NOMBRE DE PERSONNES
Abitibi.....	19	3,975
Témiscamingue.....	4	1,050
Pontiac.....	10	1,915
Gatineau.....	74	16,935
Nord de Montréal.....	22	4,690
Cantons de l'Est.....	27	6,230
TOTAL.....	156	34,795

Le cinéma est employé depuis nombre d'années par le Service de la Protection pour fins d'éducation ou de publicité en matière de protection forestière. Une assistance de 34,795 personnes a été enregistrée aux 156 représentations cinématographiques qui ont été présentées en 1955 dans des salles publiques, des centres récréatifs, des écoles, des hôpitaux, des colonies de vacance, aux membres de cercles ou de clubs, dans des chantiers d'opérations forestières, etc. Une assistance de 50,175 personnes a aussi été enregistrée aux 176 séances de vues animées qui ont été présentées à l'exposition provinciale de Québec, au salon du sportsman de Montréal et aux expositions régionales de Rouyn et de Mont-Laurier. Des séances de vues animées ont également été présentées par d'autres organisations de protection forestière dans diverses régions de la Province.

Le Service de la Protection a présenté en 1955 des exhibits à l'exposition provinciale de Québec, aux expositions régionales de Trois-Rivières, Sherbrooke, Rouyn, Chicoutimi, Joliette, Mont-Laurier, Rivière-du-Loup, Notre-Dame-du-Lac, Port-Alfred, St-Vincent-de-Paul, St-Jérôme et Mont-Tremblant, à l'exposition industrielle qui a été tenue au Palais du Commerce de Montréal, aux salons du sportsman de Montréal et de Trois-Rivières et dans les vitrines de l'Edifice de l'Hydro-Québec à Montréal.

ÉCOLE DE PROTECTION DES FORÊTS

Fondée en 1947 et située à la Station Forestière de Duchesnay, comté de Portneuf, l'École de Protection des Forêts a pour but la formation technique d'un personnel bien qualifié et entraîné en protection des forêts. Le programme des études comporte des cours théoriques et des travaux d'application pratique.

Le terme régulier, qui dure environ huit semaines au cours des mois d'avril et mai, a été suivi en 1955 par 19 élèves, dont 6 étaient à l'emploi du Département des Terres et Forêts et 13 étaient des candidats des compagnies forestières ou des associations de protection des forêts. Il comportait un total de $291\frac{3}{4}$ heures d'enseignement, soit 164 heures de cours théoriques et $127\frac{3}{4}$ heures de travaux pratiques. Tous les élèves de cette septième promotion de l'École de Protection des Forêts ont obtenu leur diplôme, dont 6 avec très grande distinction, 8 avec grande distinction, 3 avec distinction et seulement 2 avec succès.

Le terme abrégé, qui dure environ trois semaines du milieu de mars au début d'avril, a été suivi en 1955 par 25 élèves, dont 12 employés du Département des Terres et Forêts et 13 candidats des compagnies forestières ou des associations de protection des forêts. Il comportait un total de $114\frac{1}{2}$ heures d'enseignement, soit $67\frac{1}{2}$ heures de cours théoriques et 47 heures de travaux pratiques.

Depuis sa fondation, l'École de Protection des Forêts a reçu un total de 305 élèves, dont 132 au cours régulier et 173 au cours abrégé.

LES INCENDIES FORESTIERS EN 1955

L'on peut dire que la saison des feux de 1955 a été désastreuse pour nos forêts. Parmi les 32 années qui se sont écoulées depuis la fondation du Service de la Protection, elle occupe en effet le cinquième rang pour la superficie incendiée et le troisième rang pour le montant des dommages causés à la forêt. Elle n'occupe toutefois que le dixième rang, si l'on considère le nombre des incendies. C'est dire que, comparativement aux années précédentes, le nombre des incendies a dépassé la moyenne en 1955, mais la superficie incendiée et le montant des dommages causés à la forêt ont atteint des proportions alarmantes.

Les statistiques révèlent en effet qu'on a enregistré en 1955 un total de 1,276 incendies, comparativement à une moyenne de 998.9 incendies pour les 31 années précédentes. La superficie incendiée s'est élevée à 549,550.50 acres en 1955, comparativement à une moyenne de 208,222.15 acres pour les 31 années précédentes. Notons enfin que le montant des dommages causés à

la forêt s'est établi à un niveau exceptionnel de \$1,444,598.37 en 1955, comparativement à une moyenne de \$517,596.11 pour les 31 années précédentes.

Si l'on considère les différentes organisations de protection, l'on constate que c'est sur le territoire de la Laurentian Forest Protective Association Ltd. que la superficie incendiée et le montant des dommages ont le plus augmenté en 1955. Une augmentation de la superficie incendiée s'est manifestée dans la plupart des régions de la Province. Mais dans la région de Manicouagan sur la Côte Nord, l'on peut dire que la superficie incendiée a atteint les proportions d'une véritable conflagration, soit 394,171.75 acres ou près de 72 pour cent de la superficie globale incendiée en 1955. A lui seul, le bassin de la rivière Manicouagan renferme une superficie incendiée de 211,770.50 acres, ou 38.5 pour cent de la superficie globale incendiée en 1955.

C'est la Laurentian Forest Protective Association Ltd. qui a eu à combattre les plus gros feux de la saison. Le plus désastreux, un feu de 211,091 acres, a été enregistré sur la Côte Nord, dans la région de Manicouagan et dans le bassin de la rivière Manicouagan. Les quatre autres plus gros incendies de la saison ont également été enregistrés sur la Côte Nord et dans la région de Manicouagan. Il s'agit d'un feu de 94,524 acres dans les bassins des rivières aux Rochers et Marguerite de Clarke-City, un feu de 34,099 acres dans le bassin de la rivière Portneuf, un feu de 23,401 acres dans le bassin de la rivière des Escoumains et un feu de 19,861 acres dans le bassin de la rivière aux Outardes. Le sixième plus gros feu de la saison, un feu de 19,861 acres, a également été enregistré par la Laurentian Forest Protective Association Ltd. dans la région du Lac St-Jean et dans le bassin de la rivière Chamouchouane.

Notons qu'en 1955, on a enregistré 12 feux de plus de 5,000 acres, comparativement à un seul en 1954, et 35 feux de plus de 1,000 acres, comparativement à seulement 3 en 1954.

Fait remarquable, si l'on considère l'augmentation du nombre des incendies et de la superficie incendiée, la saison des feux de 1955 a duré trois semaines de moins qu'en 1954. Elle a en effet duré seulement 192 jours, soit du 20 avril, date du premier incendie, au 28 octobre, date du dernier incendie. comparativement à une durée de 215 jours en 1954 et à une durée de 243 jours en 1953. Ces 192 jours constituent la plus courte saison des feux depuis les douze dernières années.

En moyenne les feux de forêt ont toutefois duré plus longtemps en 1955 qu'au cours de l'année précédente. Les statistiques révèlent en effet que seulement 5.2 pour cent des incendies ont duré moins d'une heure en 1955, comparativement à 12.5 pour cent en 1954, et que seulement 32.6 pour cent ont duré moins de 24 heures en 1955, comparativement à 59.2 pour cent en

1954. Par contre, jusqu'à 31.0 pour cent ont duré 4 jours ou plus en 1955, comparativement à seulement 11.2 pour cent en 1954.

En moyenne, les feux de forêt ont également couvert une plus grande étendue en 1955 qu'au cours de l'année précédente. Les statistiques révèlent en effet que 76.0 pour cent des incendies n'ont pas dépassé une étendue de 10 acres en 1955, comparativement à 79.3 pour cent en 1954, et que par contre 8.7 pour cent ont ravagé une superficie de plus de 100 acres en 1955, comparativement à seulement 6.1 pour cent en 1954. A noter que ces feux de plus de 100 acres représentent 98.5 pour cent de la superficie incendiée en 1955, bien qu'ils ne comptent que 8.7 pour cent du nombre des incendies. A eux seuls, les feux de plus de 5,000 acres, qui ne comptent que 0.9 pour cent du nombre des incendies, représentent 81.3 pour cent de la superficie incendiée en 1954.

C'est durant le mois de juillet qu'on a enregistré en 1955 le plus grand nombre d'incendies, la plus grande superficie incendiée et près de la moitié des plus gros feux de la saison. Les statistiques révèlent en effet qu'on a enregistré durant le mois de juillet 35.0 pour cent du nombre des incendies, 66.1 pour cent de la superficie incendiée et 45.7 pour cent des feux de plus de 1,000 acres. Le mois de juin occupe le second rang avec 22.1 pour cent du nombre des incendies, 30.4 pour cent de la superficie incendiée et 48.6 pour cent des feux de plus de 1,000 acres. A eux seuls, ces deux mois de juin et juillet représentent donc 57.1 pour cent du nombre des incendies, 96.5 pour cent de la superficie incendiée et 94.3 pour cent des feux de plus de 1,000 acres.

Les feux de forêts qui ont originé avant le mois d'août ont été beaucoup plus désastreux que ceux qui ont pris naissance après le premier août. L'on constate en effet que les feux de forêt qui ont été enregistrés avant le mois d'août et qui représentent 66.3 pour cent du nombre des incendies, ont ravagé jusqu'à 98.5 pour cent de la superficie incendiée en 1955. Par contre, les feux de forêt qui ont pris naissance après le premier août et qui représentent 33.7 pour cent du nombre des incendies, n'ont ravagé que 1.5 pour cent de la superficie incendiée en 1955.

Parmi les causes d'incendie, les voyageurs occupent le premier rang pour le nombre des incendies, avec 28.8 pour cent, mais ils viennent en troisième lieu pour la superficie incendiée, avec seulement 6.7 pour cent. La foudre, qui occupe le second rang quant au nombre des incendies, avec 23.8 pour cent, vient en premier lieu quant à la superficie incendiée, avec 42.2 pour cent. A noter que les feux de forêt occasionnés par les travaux publics occupent le second rang pour la superficie incendiée, avec 39.5 pour cent, bien qu'ils ne représentent que 3.6 pour cent du nombre des incendies. Les abatis, qui occupent le troisième rang pour le nombre des incendies, avec 14.2 pour cent, ne représentent que 2.7 pour cent de la superficie incendiée en 1955.

Les incendies imputables aux fumeurs représentent 23.6 pour cent du nombre des incendies en 1955. De leur côté, les feux de forêt occasionnés par les feux d'herbe et par le brûlage de déchets ligneux représentent 15.5 pour cent du nombre des incendies. Les cueilleurs de bleuets viennent ensuite avec 10.0 pour cent, suivis des pêcheurs et des chasseurs avec 7.7 pour cent. Parmi les autres catégories de causes de feux de forêt en 1955, signalons les feux de campement et les feux pour chasser les moustiques avec 6.0 pour cent, les locomotives, machines ou explosifs avec 3.7 pour cent, les feux de maisons ou de cheminées avec 1.6 pour cent, les prospecteurs avec 0.6 pour cent, les scieries avec 0.5 pour cent, les indiens ou sauvages avec 0.2 pour cent, etc.

Un peu plus du quart de la superficie incendiée en 1955, soit 26.3 pour cent, était constituée de bois marchands. Ce sont les bûchés récents qui occupent le premier rang parmi les types de terrains ravagés par le feu en 1955, avec 45.8 pour cent de la superficie incendiée.

Les statistiques révèlent que 81.7 pour cent des feux de forêt de 1955 ont nécessité l'engagement de combattants supplémentaires pour aider les gardes-feu à les enrayer. Au Service de la Protection, seulement 4.7 pour cent des incendies ont pu être combattus par les gardes-feu sans aide supplémentaire, comparativement à 40.0 pour cent sur le territoire des associations de protection. C'est la Price Brothers Forest Protective Association Ltd. qui détient le plus haut pourcentage d'incendies combattus sans aide supplémentaire, soit 65.0 pour cent. La St. Maurice Forest Protective Association Ltd. vient ensuite avec 63.5 pour cent, suivie du district No 11 (Côte Nord) du Service de la Protection avec 57.1 pour cent, de la Laurentian Forest Protective Association Ltd. avec 42.6 pour cent, etc.

C'est le public qui occupe le premier rang parmi les moyens de découvertes des incendies en 1955, avec 42.0 pour cent. Les gardes-feu viennent ensuite avec 36.7 pour cent, suivis des tours d'observation avec 14.7 pour cent et finalement des avions avec 6.6 pour cent.

En plus des \$1,444,598.37 de dommages causés à la forêt proprement dite, les feux de forêt ont détruit en 1955 des bâtisses et dépôts évalués à \$231,570.00, du matériel et des provisions pour une valeur de \$183,024.25, des ponts ou des écluses pour \$47,000.00 et des bois empilés pour \$569,901.51, soit un total de \$1,031,495.76, comparativement à seulement \$6,469.00 en 1954.

NOMBRE D'INCENDIES, SUPERFICIE INCENDIÉE ET DOMMAGES CAUSÉS,
PAR ORGANISATION DE PROTECTION

ORGANISATION	NOMBRE D'INCEN- DIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES	DOMMAGES CAUSÉS À LA FORÊT
<i>Service de la Protection</i>			
District No 1.....	147	46,796.25	\$ 189,907.62
“ “ 2.....	165	15,774.00	63,770.50
“ “ 3.....	81	347.25	625.13
“ “ 4.....	143	1,332.50	4,193.25
“ “ 5.....	5	4,711.00	6,829.25
“ “ 6.....	31	377.00	547.75
“ “ 7.....	29	19,681.00	103,302.00
“ “ 8.....	45	1,269.50	2,414.00
“ “ 9.....	8	72.75	69.50
“ “ 10.....	105	12,782.75	14,927.50
“ “ 11.....	7	240.75	512.37
“ “ 12.....	1	5.00	5.00
TOTAL.....	767	103,389.75	\$ 387,103.87
<i>Associations de protection</i>			
Laurentian F. P. Ass.....	141	410,802.25	\$ 899,588.63
Lower Ottawa F. P. Ass.....	128	994.75	4,073.75
Ottawa River F. P. Ass.....	92	6,422.00	28,997.00
Price Bros. F. P. Ass.....	40	10,171.50	60,558.00
St. Maurice F. P. Ass.....	74	4,714.50	23,445.37
So. St. Lawrence F. P. Ass.....	15	8,201.75	31,152.25
TOTAL.....	490	441,306.75	\$1,047,815.00
Concessionnaires et proprié- taires non-affiliés.....	19	4,854.00	\$ 9,679.50
GRAND TOTAL.....	1,276	549,550.50	\$1,444,598.37

NOMBRE D'INCENDIES PAR ORGANISATION DE PROTECTION, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

ORGANISATION	ABATIS	OUVRIERS FORES- TIERS	RÉCRÉ- ATION	VOYA- GEURS	CHEMINS DE FER	FOUDRE	TRA- VAUX PUBLICS	INCEN- DIAIRES	NON- CLASSI- FIÉES	INCON- NUES	TOTAL	POUR- CENTAGE
<i>Service de la Protection</i>												
District No 1.....	36	2	2	78	2	11	1	-	8	7	147	11.5
" " 2.....	60	2	8	77	-	1	-	3	6	8	165	12.9
" " 3.....	2	3	10	15	6	18	-	2	7	18	81	6.4
" " 4.....	15	5	36	44	3	17	-	3	12	8	143	11.2
" " 5.....	-	-	-	1	-	4	-	-	-	-	5	0.4
" " 6.....	10	-	4	13	-	1	-	-	2	1	31	2.4
" " 7.....	1	1	6	12	-	2	7	-	-	-	29	2.3
" " 8.....	9	1	7	11	5	-	6	1	5	-	45	3.5
" " 9.....	1	2	3	-	-	2	-	-	-	-	8	0.6
" " 10.....	41	8	5	22	-	5	-	3	9	12	105	8.2
" " 11.....	-	-	-	3	-	1	2	-	1	-	7	0.6
" " 12.....	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	0.1
TOTAL.....	175	24	82	276	16	62	16	12	50	54	767	60.1
<i>Associations de protection</i>												
Laurentian F.P.A.....	5	15	19	33	15	26	24	-	4	-	141	11.1
Lower Ottawa F.P.A.....	1	5	12	24	1	80	-	3	-	2	128	10.0
Ottawa River F.P.A.....	-	-	-	4	3	81	-	-	-	4	92	7.2
Price Bros. F.P.A.....	-	14	8	2	-	9	3	1	-	3	40	3.1
St. Maurice F.P.A.....	-	4	13	18	2	33	3	-	1	-	74	5.8
So. St. Lawrence F.P.A....	-	1	1	6	-	7	-	-	-	-	15	1.2
TOTAL.....	6	39	53	87	21	236	30	4	5	9	490	38.4
Concessionnaires et proprié- taires non-affiliés.....	-	5	3	4	-	6	-	-	-	1	19	1.5
GRAND TOTAL.....	181	68	138	367	37	304	46	16	55	64	1,276	100.0
POURCENTAGE.....	14.2	5.3	10.8	28.8	2.9	23.8	3.6	1.3	4.3	5.0	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR RÉGION ÉCONOMIQUE, SELON LES TYPES DE TERRAIN

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

RÉGION ÉCONOMIQUE	BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHÉS RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL
Mistassini.....	416.00	179.00	12.50	933.75	613.25	259.50	666.50	3,080.50
Matagami.....	1,556.00	4,240.00	1,288.00	-	160.00	3,836.00	1.00	11,081.00
Abitibi.....	29,886.75	6,675.25	441.50	2,565.50	5,749.00	4,190.50	9,606.75	59,115.25
Témiscamingue.....	691.25	93.50	81.00	-	24.50	15.00	17.25	922.50
Outaouais.....	3,515.00	572.25	56.75	10.50	3,126.50	3.75	57.75	7,342.50
Nord de Montréal.....	398.25	214.25	121.50	1.00	314.75	8.00	104.50	1,162.25
St-Maurice.....	257.00	31.50	0.25	10.25	532.50	188.50	33.75	1,053.75
Jacques-Cartier.....	66.50	43.25	-	45.00	128.25	17.00	3.00	303.00
Lac St-Jean.....	27,243.00	1,596.00	1,337.50	1,409.75	5,734.00	53.00	1,245.00	38,618.25
Saguenay.....	7,761.00	15.50	1,906.25	2.00	452.50	187.00	30.50	10,354.75
Manicouagan.....	69,228.00	3,127.50	7,371.25	40,843.75	228,844.00	44,145.50	611.75	394,171.75
Romaine.....	-	0.50	1.50	-	1.50	-	-	3.50
Labrador.....	28.00	-	-	-	-	2.00	-	30.00
Plaine de Montréal.....	-	-	-	-	5.00	-	-	5.00
Plaine de Trois-Rivières.....	-	-	-	40.00	-	-	-	40.00
Plaine de Québec.....	74.00	39.00	-	193.25	8.00	84.00	6.25	404.50
St-François.....	15.00	52.00	39.50	-	10.00	25.00	-	141.50
Chaudière.....	140.00	227.00	1.00	23.00	231.00	15.00	29.00	666.00
Plateaux de la Rive-Sud.....	-	2.25	-	-	65.50	-	5.25	73.00
Plateaux Rimouski-Matane.....	68.50	2,084.00	3.25	2,000.00	387.50	5.50	423.75	4,972.50
Matapédia.....	24.00	28.00	10.00	70.00	248.50	15.00	81.00	476.50
Baie des Chaleurs.....	3,266.75	2,856.25	400.00	8.00	1,516.50	2,057.50	714.25	10,819.25
Gaspé.....	182.75	550.50	6.00	800.00	3,024.00	-	150.00	4,713.25
TOTAL.....	144,817.75	22,726.50	13,077.75	48,955.75	251,176.75	55,107.75	13,787.25	549,550.50
POURCENTAGE.....	26.3	4.1	2.4	8.9	45.8	10.0	2.5	100.0

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR BASSIN HYDROGRAPHIQUE, SELON LES TYPES DE TERRAIN

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

BASSIN HYDROGRAPHIQUE(*)		BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHÉS RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL
No	DÉSIGNATION								
101	Riv. St-Jean	-	2.00	-	-	151.50	-	0.25	153.75
102	Riv. Noire	-	-	-	-	64.00	-	-	64.00
103	Riv. St-François de St-Jean	-	-	-	-	-	-	5.00	5.00
104	Lac Témiscouata	-	0.25	-	-	-	-	-	0.25
106	Riv. Matapédia	27.50	63.00	11.50	70.00	345.50	20.00	81.00	618.50
107	Riv. Nouvelle (Escuminac)	-	-	-	-	5.00	-	-	5.00
108	Riv. Grande Cascapédia	600.00	-	-	-	-	1,200.00	-	1,800.00
110	Riv. Bonaventure	5.00	-	-	-	0.50	-	14.00	19.50
111	Riv. Port-Daniel	100.00	89.25	250.00	-	1,202.00	400.00	700.00	2,741.25
112	Riv. Grande et Petite Pabos	40.00	25.00	150.00	-	200.00	-	-	415.00
113	Grande Riv. et Riv. Malbaie	13.00	12.50	-	8.00	109.00	-	-	142.50
204	Riv. St-François (Hall)	135.00	256.00	40.50	63.00	41.00	30.00	28.00	593.50
205	Riv. Nicolet	-	8.00	-	-	-	-	1.00	9.00
206	Riv. Bécancour	-	-	-	3.00	-	-	-	3.00
207	Riv. du Chêne	74.00	39.00	-	190.25	8.00	84.00	6.25	401.50
208	Riv. Chaudière	20.00	15.00	-	-	50.00	10.00	-	95.00
210	Riv. du Sud (Boyer)	-	-	-	-	-	-	-	-
212	Riv. du Loup (St-Denis)	-	-	-	-	-	-	-	-
213	Riv. Trois-Pistoles (Ile Verte)	-	-	-	-	-	-	-	-
214	Riv. Rimouski (du Sud-Ouest et du Bic)	-	-	-	-	1.50	-	13.50	15.00
215	Riv. Mitis	-	-	1.75	-	1.50	0.50	37.00	40.75
216	Riv. Matane (Tartigou et Blanche)	65.00	2,049.00	-	2,000.00	286.50	-	369.75	4,770.25
217	Riv. Cap-Chat	-	150.00	2.00	800.00	308.00	-	153.50	1,413.50
218	Riv. Ste-Anne-des-Monts	-	-	-	-	28.00	-	-	28.00
221	Riv. Dartmouth	-	30.00	4.00	-	1.00	-	-	35.00
222	Riv. York	180.50	370.00	-	-	-	-	-	550.50
223	Riv. St-Jean (Douglastown)	2,511.00	2,730.00	-	-	2,691.00	457.50	-	8,389.50
301	Riv. Outaouais	682.25	871.00	84.00	51.50	19.50	15.00	26.75	1,750.00
302	Riv. Kipawa	10.00	65.00	-	-	8.00	-	8.00	91.00
303	Riv. Dumoine (Magenasapi et à l'Ours)	-	-	-	-	-	-	-	-
304	Riv. Noire (Swéga)	31.00	184.50	-	-	2,699.00	-	-	2,914.50
305	Riv. Coulonge (Quyon)	3,397.50	5.00	-	-	38.00	-	-	3,440.50
306	Riv. Gatineau	71.00	95.00	55.75	11.00	372.75	1.75	8.00	615.25
307	Riv. Lièvre	347.25	0.50	101.25	-	151.25	-	71.75	672.00
308	Riv. Petite-Nation (Blanche)	0.25	287.25	1.00	-	14.00	2.00	38.25	342.75
309	Riv. Rouge	0.25	193.75	-	-	86.25	4.25	37.75	322.25

310	Riv. du Nord.....	50.00	0.50	-	-	3.00	-	1.00	54.50
311	Riv. L'Assomption.....	46.00	20.00	20.25	-	82.00	3.75	7.00	179.00
313	Riv. du Loup (Yamachiche)	0.25	-	-	-	-	-	0.75	1.00
314	Riv. St-Maurice.....	267.75	31.50	0.25	10.75	514.50	188.50	32.75	1,046.00
315	Riv. Batiscan.....	-	-	-	-	35.00	-	0.25	35.25
316	Riv. Ste-Anne-de-la-Pérade.	0.50	0.25	-	-	-	0.50	2.00	3.25
317	Riv. Jacques-Cartier.....	4.00	21.00	-	-	104.50	11.50	1.00	142.00
319	Riv. Ste-Anne-de-Beaupré..	-	7.00	-	-	23.75	5.00	-	35.75
320	Riv. du Gouffre.....	-	-	-	5.00	-	-	-	5.00
321	Riv. Malbaie.....	20.00	15.00	-	40.00	0.50	-	-	75.50
323	Riv. Pt-Saguenay et St-Jean	20.00	-	0.25	-	-	-	-	20.25
324	Riv. à Mars (Ha! Ha! et du Moulin).....	-	13.50	55.00	-	-	121.00	-	189.50
325	Lac Kénogami.....	-	6.00	-	-	-	-	-	6.00
326	Riv. Métabetchouan.....	-	-	-	-	16.00	-	10.50	26.50
327	Riv. Oujatchouane.....	-	4.00	-	-	3.00	2.00	-	9.00
328	Riv. Chamouchouane.....	24,083.50	166.00	-	1,210.00	3,142.00	10.00	1,000.00	29,611.50
329	Riv. Mistassini.....	708.00	-	1,337.50	130.00	2,573.00	-	135.00	4,883.50
330	Riv. Péribonka.....	7,780.50	-	1,841.00	71.75	452.00	47.00	15.00	10,207.25
331	Riv. Shipshaw.....	-	2.00	10.00	-	-	-	15.50	27.50
332	Riv. Ste-Marguerite du Sa- guenay.....	2.00	-	-	-	-	60.00	-	62.00
333	Riv. des Escoumains.....	3,995.25	-	-	320.00	19,117.50	174.75	-	23,607.50
334	Riv. Portneuf.....	12,825.50	358.50	-	3,483.00	17,434.00	-	-	34,101.00
335	Riv. Sault-au-Cochon (Laval)	-	-	1.75	1.75	12.00	2.00	-	17.50
336	Riv. Betsiamites (Papina- chois).....	5,251.00	1.00	12.00	5.00	227.50	0.25	-	5,496.75
337	Riv. aux Outardes.....	2,589.00	-	-	16,263.00	4,595.00	1,024.00	-	24,471.00
338	Riv. Manicouagan.....	20,838.00	4.50	7,356.00	20,771.00	153,190.00	-	611.00	211,770.50
339	Riv. Godbout.....	0.25	0.50	1.50	-	6.00	0.25	0.50	9.00
340	Riv. Pentecôte.....	-	-	-	-	-	0.25	-	0.25
341	Riv. aux Rochers.....	14,724.00	2,734.00	-	-	34,122.00	42,944.00	-	94,524.00
342	Riv. Marguerite de Clarke- City.....	5.00	29.00	-	-	140.00	-	-	174.00
343	Riv. Moisie.....	-	0.50	1.50	-	1.50	-	0.25	3.75
355	Riv. Musquaro (Kegashka).	28.00	-	-	-	-	-	-	28.00
357	Riv. Mécatina (Kécarpoui)..	-	-	-	-	-	2.00	-	2.00
358	Riv. St-Augustin.....	-	-	-	-	-	-	-	-
401	Lac Abitibi.....	1,394.00	1,168.50	376.50	1,258.50	3,089.00	50.00	748.25	8,084.25
402	Riv. Harricana (Missisicabi).	5,915.00	224.00	61.00	1,746.75	718.75	279.50	1,994.25	10,939.25
403	Riv. Nottaway.....	26,958.75	10,279.25	1,301.50	442.50	2,691.50	7,956.50	7,612.50	57,242.50
405	Riv. Rupert.....	1.00	-	-	-	-	-	-	1.00
	TOTAL.....	144,817.75	22,627.75	13,077.75	48,955.75	251,176.75	55,107.75	13,787.25	549,550.50
	POURCENTAGE.....	26.3	4.1	2.4	8.9	45.8	10.0	2.5	100.0

(*) Voir la carte des "Principaux bassins hydrographiques de la province de Québec", publiée en 1944 par le Bureau de l'Economie Forestière, Ministère des Terres et Forêts, Hôtel du Gouvernement, Québec.

NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LEUR CLASSE DE DURÉE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE DE DURÉE	AVRIL	M AI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL	POURCENTAGE
De 0 heure à 1 heure.....	-	6	31	16	10	3	-	66	5.2
De 1 heure à 4 heures.....	2	10	28	27	14	6	3	90	7.1
De 4 heures à 12 heures.....	2	11	30	45	30	11	6	135	10.6
De 12 heures à 24 heures.....	-	13	25	32	31	17	6	124	9.7
De 1 jour à 2 jours.....	1	30	31	82	54	25	11	234	18.3
De 2 jours à 3 jours.....	-	19	17	45	35	14	5	135	10.6
De 3 jours à 4 jours.....	-	8	21	38	18	8	3	96	7.5
De 4 jours et plus.....	1	14	99	162	80	26	14	396	31.0
TOTAL.....	6	111	282	447	272	110	48	1,276	100.0
POURCENTAGE.....	0.5	8.7	22.1	35.0	21.3	8.6	3.8	100.0	

NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LEUR CLASSE D'ÉTENDUE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE D'ÉTENDUE	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Moins de 0.1 d'acre.....	2	15	86	101	76	40	8	328	25.7
De 0.1 à 1 acre.....	1	15	41	105	76	30	11	279	21.9
De 1.1 à 5 acres.....	2	28	53	98	58	22	7	268	21.0
De 5.1 à 10 acres.....	1	17	21	39	9	5	3	95	7.4
De 10.1 à 50 acres.....	-	19	35	51	33	11	10	159	12.5
De 51 à 100 acres.....	-	5	7	11	7	2	4	36	2.8
De 101 à 500 acres.....	-	5	19	21	10	-	5	60	4.7
De 501 à 1,000 acres.....	-	5	4	4	3	-	-	16	1.3
De 1,001 à 5,000 acres.....	-	2	12	9	-	-	-	23	1.8
Plus de 5,000 acres.....	-	-	4	8	-	-	-	12	0.9
TOTAL.....	6	111	282	447	272	110	48	1,276	100.0
POURCENTAGE.....	0.5	8.7	22.1	35.0	21.3	8.6	3.8	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR MOIS, SELON LA CLASSE D'ÉTENDUE DES INCENDIES

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE D'ÉTENDUE	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Moins de 0.1 d'acre.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De 0.1 à 1 acre.....	.75	9.50	24.75	55.75	40.75	15.00	4.25	150.75	-
De 1.1 à 5 acres.....	5.00	95.00	142.25	262.50	185.25	65.50	22.50	778.00	0.2
De 5.1 à 10 acres.....	8.00	129.50	164.75	296.00	74.00	33.50	24.50	730.25	0.1
De 10.1 à 50 acres.....	-	369.00	775.00	1,403.50	860.00	251.50	299.00	3,958.00	0.7
De 51 à 100 acres.....	-	343.00	832.00	710.00	479.00	185.25	290.00	2,839.25	0.5
De 101 à 500 acres.....	-	1,962.00	5,596.00	4,592.50	1,885.00	-	843.00	14,878.50	2.7
De 501 à 1,000 acres.....	-	3,346.00	2,352.00	11,260.00	2,495.00	-	-	19,453.00	3.6
De 1,001 à 5,000 acres.....	-	4,600.00	26,834.00	28,715.00	-	-	-	60,149.00	10.9
Plus de 5,000 acres.....	-	-	130,516.00	316,097.75	-	-	-	446,613.75	81.3
TOTAL.....	13.75	10,854.00	167,236.75	363,393.00	6,019.00	550.75	1,483.25	549,550.50	100.0
POURCENTAGE.....	-	2.0	30.4	66.1	1.1	0.1	0.3	100.0	

NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CAUSES	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Abatis.....	1	18	55	61	33	11	2	181	14.2
Ouvriers forestiers.....	-	1	25	23	11	3	5	68	5.3
Récréation.....	1	19	37	32	12	17	20	138	10.8
Voyageurs.....	1	26	56	148	107	25	4	367	28.8
Chemins de fer.....	-	6	6	15	5	1	4	37	2.9
Foudre.....	-	4	68	117	77	36	2	304	23.8
Travaux publics.....	-	12	13	7	4	2	8	46	3.6
Incendiaires.....	-	4	5	6	-	1	-	16	1.3
Non-classifiées.....	3	10	7	19	6	8	2	55	4.3
Inconnues.....	-	11	10	19	17	6	1	64	5.0
TOTAL.....	6	111	282	447	272	110	48	1,276	100.0
POURCENTAGE.....	0.5	8.7	22.1	35.0	21.3	8.6	3.8	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR MOIS, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CAUSES	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Abatis.....	3.00	6,836.50	2,457.00	3,736.75	1,547.50	154.00	34.00	14,768.75	2.7
Ouvriers forestiers.....	-	8.00	26,808.25	6,358.00	48.00	-	30.50	33,252.75	6.0
Récréation.....	2.00	601.75	2,837.50	387.75	24.25	139.25	941.00	4,933.50	0.9
Voyageurs.....	-	2,700.75	9,016.50	21,246.50	3,597.50	64.50	91.50	36,717.25	6.7
Chemins de fer.....	-	40.00	60.50	29.75	9.50	-	7.50	147.25	-
Foudre.....	-	92.00	121,127.75	110,425.00	246.50	73.50	200.00	232,164.75	42.2
Travaux publics.....	-	77.75	295.25	216,511.50	6.00	5.00	120.50	217,016.00	39.5
Incendiaires.....	-	306.25	4,587.00	1,562.00	-	1.00	-	6,456.25	1.2
Non-classifiées.....	8.75	127.50	40.00	76.75	21.75	12.25	18.25	305.25	0.1
Inconnues.....	-	63.50	7.00	3,059.00	518.00	101.25	40.00	3,788.75	0.7
TOTAL.....	13.75	10,854.00	167,236.75	363,393.00	6,019.00	550.75	1,483.25	549,550.50	100.0
POURCENTAGE.....	-	2.0	30.4	66.1	1.1	0.1	0.3	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR TYPE DE TERRAIN, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CAUSES	BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHÉS RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL	POURCENT- TAGE
Abatis.....	1,455.50	798.50	85.50	1,819.50	5,514.50	49.00	4,246.50	14,768.75	2.7
Ouvriers forestiers.....	20,552.00	397.00	2,256.00	1.00	7,924.75	400.00	1,722.00	33,252.75	6.0
Récréation.....	731.50	548.75	297.75	1,922.25	1,308.00	26.50	98.75	4,933.50	0.9
Voyageurs.....	5,461.50	4,420.25	977.50	17,543.25	2,304.75	3,396.00	2,614.00	36,717.25	6.7
Chemins de fer.....	2.00	40.50	5.50	34.00	49.50	0.75	15.00	147.25	-
Foudre.....	81,033.00	13,682.50	2,073.00	3,807.25	76,971.25	50,167.75	4,430.00	232,164.75	42.2
Travaux publics.....	35,114.50	112.50	7,356.00	20,765.00	153,426.00	242.00	-	217,016.00	39.5
Incendiaires.....	367.75	2,233.50	8.00	2,800.00	609.00	18.00	420.00	6,456.25	1.2
Non-classifiées.....	21.50	43.00	7.00	39.00	54.50	5.25	135.00	305.25	0.1
Inconnues.....	78.50	351.00	11.50	224.50	3,014.75	2.50	106.00	3,788.75	0.7
TOTAL.....	144,817.75	22,627.50	13,077.75	48,955.75	251,176.75	55,107.75	13,787.25	549,550.50	100.0
POURCENTAGE.....	26.3	4.1	2.4	8.9	45.8	10.0	2.5	100.0	

**POURCENTAGE DU NOMBRE DE FEUX, DE LA SUPERFICIE INCENDIÉE ET
DES DOMMAGES CAUSÉS, PAR CAUSES D'INCENDIE**

CAUSES	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE	DOMMAGES CAUSÉS A LA FORÊT	MOYENNE DES POUR- CENTAGES
Abatis.....	14.2	2.7	1.4	6.1
Ouvriers forestiers.....	5.3	6.0	11.4	7.6
Récréation.....	10.8	0.9	0.7	4.1
Voyageurs.....	28.8	6.7	4.9	13.5
Chemins de fer.....	2.9	—	—	0.9
Foudre.....	23.8	42.2	49.7	38.6
Travaux publics.....	3.6	39.5	30.8	24.6
Incendiaires.....	1.3	1.2	0.8	1.1
Non-classifiées.....	4.3	0.1	—	1.5
Inconnues.....	5.0	0.7	0.3	2.0
TOTAL.....	100.0	100.0	100.0	100.0

**NOMBRE D'INCENDIES PAR ORGANISATION DE PROTECTION,
SELON LE MODE D'EXTINCTION**

ORGANISATION	EXTINCTION				TOTAL	
	AVEC AIDE		SANS AIDE		NOMBRE	POUR- CENTAGE
	NOMBRE	POUR- CENTAGE	NOMBRE	POUR- CENTAGE		
<i>Service de la Protection</i>						
District No 1.....	128	87.1	19	12.9	147	11.5
" " 2.....	165	100.0	—	—	165	12.9
" " 3.....	78	96.3	3	3.7	81	6.4
" " 4.....	134	93.7	9	6.3	143	11.2
" " 5.....	5	100.0	—	—	5	0.4
" " 6.....	31	100.0	—	—	31	2.4
" " 7.....	29	100.0	—	—	29	2.3
" " 8.....	44	97.8	1	2.2	45	3.5
" " 9.....	8	100.0	—	—	8	0.6
" " 10.....	105	100.0	—	—	105	8.2
" " 11.....	3	42.9	4	57.1	7	0.6
" " 12.....	1	100.0	—	—	1	0.1
TOTAL.....	731	95.3	36	4.7	767	60.1
<i>Associations de protection</i>						
Laurentian F.P. Ass..	81	57.4	60	42.6	141	11.1
Lower Ottawa F.P.A..	97	75.8	31	24.2	128	10.0
Ottawa River F.P.Ass.	62	67.4	30	32.6	92	7.2
Price Bros. F.P.Ass...	14	35.0	26	65.0	40	3.1
St. Maurice F.P.Ass..	27	36.5	47	63.5	74	5.8
So.St.Lawrence F.P.A.	13	86.7	2	13.3	15	1.2
TOTAL.....	294	60.0	196	40.0	490	38.4
Concessionnaires et pro- priétaires non-affiliés..	18	94.7	1	5.3	19	1.5
GRAND TOTAL.....	1,043	81.7	233	18.3	1,276	100.0

NOMBRE DE FEUX PAR ORGANISATION DE PROTECTION, SELON LES MOYENS DE DÉCOUVERTE

ORGANISATION	AVIONS		TOURS		GARDES-FEU		PUBLIC		TOTAL	
	NOM-BRE	%	NOM-BRE	%	NOM-BRE	%	NOM-BRE	%	NOM-BRE	%
<i>Service de la Protection</i>										
District No 1...	5	3.4	13	8.8	86	58.5	43	29.3	147	11.5
" " 2...	3	1.8	17	10.3	108	65.5	37	22.4	165	12.9
" " 3...	1	1.2	6	7.4	9	11.1	65	80.3	81	6.4
" " 4...	-	-	7	4.9	17	11.9	119	83.2	143	11.2
" " 5...	3	60.0	2	40.0	-	-	-	-	5	0.4
" " 6...	2	6.5	3	9.7	9	29.0	17	54.8	31	2.4
" " 7...	8	27.6	2	6.9	7	24.1	12	41.4	29	2.3
" " 8...	-	-	-	-	8	17.8	37	82.2	45	3.5
" " 9...	-	-	-	-	3	37.5	5	62.5	8	0.6
" " 10...	1	1.0	-	-	69	65.7	35	33.3	105	8.2
" " 11...	1	14.3	-	-	5	71.4	1	14.3	7	0.6
" " 12...	-	-	1	100.0	-	-	-	-	1	0.1
TOTAL...	24	3.1	51	6.6	321	41.9	371	48.4	767	60.1
<i>Associations de protection</i>										
Laurentian F. P. A.	-	-	34	24.1	44	31.2	63	44.7	141	11.1
Lower Ott. F.P.A.	10	7.8	52	40.6	27	21.1	39	30.5	128	10.0
Ottawa Riv. F.P.A.	47	51.1	14	15.2	25	27.2	6	6.5	92	7.2
Price Bros. F.P.A.	-	-	2	5.0	15	37.5	23	57.5	40	3.1
St.Maurice F.P.A.	-	-	25	33.8	30	40.5	19	25.7	74	5.8
So. St.Lawr. F.P.A.	-	-	4	26.7	4	26.7	7	46.6	15	1.2
TOTAL...	57	11.6	131	26.7	145	29.6	157	32.1	490	38.4
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés....	3	15.8	5	26.3	3	15.8	8	42.1	19	1.5
GRAND TOTAL	84	6.6	187	14.7	469	36.7	536	42.0	1276	100.0

BUREAU DE MÉTÉOROLOGIE

Dr. G.-O. Villeneuve, i. f., Directeur

Le réseau des stations de météorologie forestière, celui des stations de climatologie et le réseau des stations d'enneigement pour le service de renseignements sur les conditions de la neige, ont encore cette année tenu au travail les employés du Bureau de Météorologie et ceux de la station expérimentale de météorologie à Duchesnay.

MÉTÉOROLOGIE FORESTIÈRE

En météorologie forestière, 165 observateurs ont déterminé régulièrement durant la saison de protection des forêts, l'indice d'inflammabilité des peuplements forestiers de leur région. Ces observateurs étaient à l'emploi des quatorze organisations suivantes :

Service de la Protection	69
Laurentian Forest Protective Association Ltd.	40
St. Maurice Forest Protective Association Ltd.	13
Lower Ottawa Forest Protective Association Ltd.	13
Price Brothers Forest Protective Association Ltd.	9
Ottawa River Forest Protective Association Ltd.	6
Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd.	5
Département de la Chasse et de la Pêche	3
Fermes expérimentales fédérales	2
Cascapédia Manufacturing and Trading Company	1
Fraser Companies Ltd.	1
Hammermill Paper Company	1
St. Anne Power Company	1
Donnacona Paper Company	1

Durant la saison de protection des forêts, on a calculé 22,611 jours d'indice comparativement à 21,497 durant l'année précédente, soit une augmentation de 1,114 jours d'indice. Les erreurs de calcul corrigées se chiffrent au total de 1,159 comparativement à 1,119 en 1954.

Comme par les années passées, les officiers du Bureau de Météorologie se sont efforcés de faire réaliser aux gardes-feu et aux inspecteurs des diverses organisations de protection, toute l'importance de la météorologie dans notre système de protection des forêts.

On peut constater dans le tableau suivant la marche ascendante du nombre des stations de météorologie forestière dans la Province depuis 1947.

Année	Nombre de stations
1947	99
1948	106
1949	108
1950	120
1951	129
1952	142
1953	153
1954	159
1955	165

MÉTÉOROLOGIE INSTRUMENTALE

Voici la liste des appareils installés aux diverses stations du réseau provincial, pour remplacer les instruments défectueux ou pour compléter certaines stations :

Abris météorologiques	2	Thermographe	1
Abris thermométriques	4	Thermomètres à maxima	22
Anémomètre	1	Thermomètres à minima	22
Barographes	5	Thermomètres à minima (Herbe) .	3
Bourdon pour anémomètre ...	1	Thermomètres Six	24
Echelles à neige	5	Thermomètres solaires	3
Evaporomètres	14	Thermomètres de 11 $\frac{3}{4}$ "	26
Girouette	1	Thermomètres de 5 $\frac{3}{4}$	12
Hydrographes	2	Verres gradués (0 à 100 cc)	33
Pluviomètres	17	Verres gradués (0 à 0.50)	27
Psychromètres	25	Verres pour psychromètres	7
Tables à neige	5		

CLIMATOLOGIE

Les conditions atmosphériques sont rapportées actuellement au Bureau de Météorologie par 354 stations distribuées dans toute la Province. Les observateurs ont recueilli comme par le passé des notes de première valeur sur la température, l'humidité, l'évaporation, le vent, l'insolation et la précipitation, sans parler des phénomènes phénologiques propres à chaque localité de la Province.

Les registres du Bureau de Météorologie comprennent actuellement :

- 1 — Un résumé mensuel du temps pour toutes les stations du réseau;
- 2 — Une étude des précipitations de la saison d'été;
- 3 — Des études climatiques spéciales;
- 4 — Un bulletin mensuel publié par le Bureau Provincial des Statistiques;
- 5 — Un feuillet météorologique mensuel publié par le Bureau de Météorologie.

PUBLICATIONS

Le bulletin suivant a été ajouté en 1955 à la liste des publications du Bureau de Météorologie :

Villeneuve, G.-Oscar, 1955. La température hivernale du Québec touristique. Département des Terres et Forêts. Bureau de Météorologie. Bulletin No 28.

DOCUMENTAIRE

Nous avons réalisé cette année, avec l'aide du Service de Cinéphotographie, un film documentaire en couleur sur l'application de la météorologie à la protection des forêts, intitulé "La météo protège la forêt".

SERVICE D'INFORMATION

Comme par les années passées, le Bureau de Météorologie a répondu en 1955 à 137 demandes de renseignements réparties comme suit d'après leur origine :

Québec	116
Ontario	9
Nouveau-Brunswick	3
Etats-Unis	9

Ces chiffres n'indiquent pas les nombreuses demandes faites par téléphone au Bureau de Météorologie, pour des renseignements sur les données météorologiques quotidiennes.

Durant la saison d'hiver le Bureau de Météorologie a maintenu en opération son service de renseignement sur les conditions de la neige. L'on a utilisé à cette fin les rapports de 59 stations d'enneigement réparties comme suit :

Région de Québec	12
Région de Montréal	30
Région des Cantons de l'Est	8
Région de la Gatineau	4
Région du Saguenay	5

Le même système utilisé les années précédentes a été remis en pratique en 1955. En somme, les rapports de ces 159 stations météorologiques opérées spécialement pour les amateurs de sports d'hiver ont été transmis régulièrement à plus de 255 organisations ou agences de publicité tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Comme par les années passées, le Bureau de Météorologie a obtenu, pour ce service de renseignements, la collaboration bénévole des compagnies de chemins de fer C.N.R. et C.P.R. et des compagnies d'aviation Trans-Canada Airlines, Colonial Airlines et Northeast Airlines.

RECHERCHES

Comme par les années passées, les recherches effectuées à la Station Forestière de Duchesnay, comté de Portneuf, à la demande d'ingénieurs, d'agronomes, de forestiers ou de biologistes, les enquêtes de renseignements météorologiques en relation avec différents phénomènes naturels et les études sur le régime des eaux, ont tenu actifs les observateurs de la station expérimentale de météorologie de Duchesnay et les techniciens du Bureau de Météorologie.

BUREAU D'ENTOMOLOGIE

Gérard Paquet, i.f., Directeur

L'année 1955 a marqué une autre étape importante dans la lutte contre les insectes de nos forêts. On a en effet effectué cette année l'arrosage aérien le plus considérable jamais entrepris en cette Province. Le Bureau d'Entomologie s'est aussi occupé en 1955 d'intensifier son inventaire annuel des insectes forestiers et son relevé des dommages causés par les insectes de nos forêts. Ajoutons que le Bureau d'Entomologie a encore été appelé en 1955 à répondre à de nombreuses demandes de renseignements concernant les insectes qui s'attaquent aux arbres et aux matières ligneuses.

ARROSAGES AÉRIENS

L'année 1955 a été marquée par l'arrosage aérien le plus considérable jamais effectué dans le Québec, soit un arrosage au DDT contre la Tordeuse des bourgeons de l'épinette, sur une étendue de 1,039,968 acres ou 1,625 milles carrés dans les comtés de Rimouski, Matane, Matapédia et Bonaventure. L'année précédente avait déjà été témoin d'un premier arrosage de grande envergure, sur une étendue de 318,365 acres dans la même région.

Comme en 1954, l'arrosage de cette année était une entreprise conjointe du Département des Terres et Forêts et des compagnies forestières intéressées. L'organisation du projet avait été confiée à un comité de la Québec Forest Industries Association Ltd., composé de représentants de cette dernière association, des compagnies concernées et du Département des Terres et Forêts.

On a construit à cette fin quatre pistes d'envol, dont l'une dans le bassin de la Rivière Cap-Chat, une autre dans le bassin de la Rivière Causapscal, une autre dans le bassin de la Rivière Nouvelle et l'autre dans le bassin de la Rivière Petite Cascapédia. On avait également nolisé 60 avions spécialement adaptés à ce genre de travail. Il s'agissait de biplans Stearman pourvus de gicleurs sous leurs ailes inférieures.

L'insecticide employé était du DDT commercial dissous dans une huile minérale (Picco Hi-Solv #473) à raison d'une livre par gallon américain, ce qui formait une solution de 12½ pour cent en poids. On a dépensé 500,000 gallons américains de cette solution, au rythme de 140 gallons par envolée. Ces 140 gallons étaient répandus en 7½ minutes, à raison de ½ gallon par acre.

Des 1,039,968 acres de forêts arrosées en 1955, un total de 860,429 acres, ou 82.7 pour cent, était constitué de forêts privées ou de concessions

forestières, tandis que la balance, soit 179,539 acres ou 17.3 pour cent, était composée de terrains vacants de la Couronne, de réserves cantonales et de lots de colonisation.

On a dépensé à cette fin une somme globale de \$942,674.16, soit un peu moins de \$0.91 par acre ou \$580.74 par mille carré, dont la moitié a été assumée par le Département des Terres et Forêts et l'autre moitié a été soldée au prorata par les différentes compagnies concernées.

Le Département des Terres et Forêts a également contribué cette année à un autre projet d'arrosage aérien contre la Tordeuse des bourgeons de l'épinette, dans la Réserve forestière de Causapsal, comté de Matapédia. Un premier arrosage aérien avait déjà été effectué en 1952 sur ces quelque 8,000 acres de forêt. Mais l'insecte ayant réussi à causer une réinfestation de cette forêt expérimentale, il a été nécessaire de faire cette année un nouvel arrosage au coût de \$8,918.37.

Les résultats complets de ces arrosages ne pourront être déterminés avant quelques années. Mais une vérification effectuée après les arrosages a permis de constater que le pourcentage des larves détruites a été très satisfaisant et qu'en conséquence la plus grande partie du feuillage de l'année courante a été épargnée. Notons toutefois que ces arrosages ne visaient pas tant à mettre fin à cette épidémie, qu'à donner aux arbres sévèrement infestés les années de répit dont ils avaient besoin pour survivre jusqu'au terme de cette épidémie.

Ajoutons qu'on a terminé cette année, en coopération avec le Service Provincial de Ciné-Photographie, la réalisation d'un film documentaire en couleurs sur ces arrosages aériens contre la Tordeuse des bourgeons de l'épinette.

INVENTAIRE ANNUEL DES INSECTES FORESTIERS

Le Bureau d'Entomologie poursuit depuis 1938 un inventaire annuel des insectes de nos forêts, en coopération avec les gardes-feu du Service de la Protection et des associations de protection des forêts et le personnel des compagnies forestières. Tous ces collaborateurs s'occupent de faire la collection d'échantillons d'insectes dans leurs territoires respectifs, suivant une méthode uniforme. Ces collections d'insectes sont adressées à notre laboratoire de Duchesnay, comté de Portneuf, où elles sont examinées avec soin, après quoi les larves ou chenilles sont mises en élevage jusqu'à l'état adulte.

Comme on pourra le constater au tableau No 1, 783 collectionneurs nous ont expédié en 1955 un total de 7,255 échantillons d'insectes, dont 1,659 furent recueillis par les gardes-feu du Service de la Protection, 3,641 par le personnel des associations de protection des forêts et des compagnies fo-

TABLEAU No 1—ÉCHANTILLONNAGE DES INSECTES FORESTIERS

ORGANISATION		NOMBRE DE COLLECTEURS		NOMBRE DE COLLECTIONS	
		1954	1955	1954	1955
<i>Service de la Protection</i>					
District No	1—Abitibi.....	14	35	72	126
" "	2—Témiscamingue.....	38	54	153	283
" "	3—Gatineau.....	11	10	59	109
" "	4—Nord de Montréal.....	23	32	148	314
" "	5—Haut St-Maurice.....	7	18	42	86
" "	6—Chicoutimi.....	17	11	117	120
" "	7—Roberval.....	—	9	—	55
" "	8—Québec et Cantons de l'Est.....	15	18	78	88
" "	9—Rive-Sud.....	13	29	119	251
" "	10—Gaspésie.....	19	44	56	156
" "	11—Côte-Nord.....	1	7	1	13
" "	12—Parc des Laurentides.....	12	17	32	58
TOTAL.....		170	284	877	1,659
<i>Associations et Compagnies</i>					
	John Breakey Ltd.....	7	6	35	52
	Canada Paper Company.....	1	1	5	5
	Canadian International Paper Company				
	Division Noranda.....	21	24	337	323
	" Clova.....	4	5	11	43
	" Maniwaki.....	17	11	101	94
	" St-Jovite.....	4	3	15	47
	" Trois-Rivières.....	11	7	152	145
	Ferme de Harrington.....	3	2	20	29
	Station de Recherches de Causapsal.....	—	1	—	6
	Consolidated Paper Corporation Ltd.....	9	2	189	3
	E. B. Eddy Company Ltd.....	5	1	29	2
	Gaspesia Sulphite Company Ltd.....	1	3	1	9
	Hammermill Paper Company.....	1	1	34	48
	Lake Megantic Pulp Company.....	1	3	14	28
	Laurentian Forest Protective Association Ltd.....	71	117	395	734
	James MacLaren Company Ltd.....	26	28	181	178
	Megantic Manufacturing Co.....	—	2	—	8
	Ottawa River Forest Protective Association Ltd.....	58	66	244	297
	Price Brothers Forest Protective Association Ltd.....	48	—	413	—
	Division Chicoutimi.....	—	31	—	281
	" Rimouski.....	—	21	—	219
	Québec North Shore Paper Company.....	2	1	4	1
	Singer Manufacturing Company.....	5	7	83	69
	Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd.....	57	65	246	356
	St. Lawrence Corporation Ltd.....	—	—	—	—
	Division East Angus.....	2	1	10	10
	" Trois-Rivières.....	3	3	22	21
	" Dolbeau.....	2	2	5	5
	St. Maurice Forest Protective Association Ltd.....	76	65	597	598
	St. Raymond Paper Ltd.....	—	—	—	—
	Division Desbiens.....	—	2	—	7
	" St-Raymond.....	—	1	—	23
TOTAL.....		435	482	3,143	3,641
Bureau d'Entomologie.....		9	8	2,032	1,945
Divers autres collaborateurs bénévoles.....		11	9	20	10
GRAND TOTAL.....		625	783	6,072	7,255

TABLEAU No 2—NOMBRE DE COLLECTIONS PAR ESSENCE INVENTORIÉE

ESSENCE INVENTORIÉE	NOMBRE DE COLLECTIONS
RÉSINEUX	
Épinette.....	2,637
Sapin.....	2,902
Pin gris.....	452
" blanc.....	21
" rouge.....	16
" divers.....	19
Cèdre.....	19
Pruche.....	4
Mélèze.....	173
TOTAL.....	6,243
FEUILLUS	
Bouleau.....	237
Merisier.....	24
Tremble.....	328
Érable.....	216
Orme.....	34
Peuplier.....	58
Tilleul.....	4
Sorbier.....	1
Cerisier.....	53
Saule.....	13
Aulne.....	19
Frêne.....	1
Hêtre.....	1
Pommier.....	7
Lilas.....	4
Coudrier.....	3
TOTAL.....	1,003
Divers.....	9
GRAND TOTAL.....	7,255

restières et 10 par divers autres collaborateurs. L'année 1955 marque donc un progrès sensible sur l'année précédente, si l'on considère que le nombre des collectionneurs a augmenté de 158 et que le nombre des collections s'est accru de 1,183. Cette augmentation du nombre des collectionneurs et des collections a été presque générale en 1955. Mais c'est au Service de la Protection que l'échantillonnage des insectes forestiers s'est le plus amélioré, puisqu'il a presque doublé en 1955. De 877 qu'il était en 1954, le nombre des échantillons recueillis par les gardes-feu du Service de la Protection s'est en effet élevé à 1,659 en 1955, soit une augmentation de 782 collections comparativement à l'année précédente. Notons également que les gardes-feu de la Laurentian Forest Protective Association Ltd. ont aussi presque doublé le nombre de leurs collections d'insectes en 1955. Par suite de cette augmentation, cette association s'est hissée cette année au premier rang sur la liste des coopérateurs de notre inventaire annuel des insectes forestiers.

TABLEAU No 3 — FRÉQUENCE COMPARÉE DE QUELQUES ESPÈCES D'INSECTES

NOM DE L'INSECTE	NOMBRE D'ÉCHANTILLONS REÇUS			
	1952	1953	1954	1955
Anisote de l'érabie (<i>Anisota rubicunda</i>)	1	3	-	10
Arlequin de l'épinette (<i>Palthis angulalis</i>)	19	25	11	21
Arlequin du sapin (<i>Elaphria versicolor</i>)	38	101	97	51
Arpenteuse bossue de la pruche (<i>Ectropis crepuscularia</i>)	3	10	2	8
Arpenteuse brune de l'épinette (<i>Eupithecia palpata</i>)	68	34	49	49
Arpenteuse de la pruche (<i>Lambdina fiscellaria</i>)	85	179	122	121
Arpenteuse de l'épinette (<i>Caripeta divisata</i>)	6	18	9	1
Arpenteuse dodue (<i>Protoboarmia porcelaria</i>)	162	119	143	242
Arpenteuse du printemps (<i>Paleacrita vernata</i>)	-	26	25	62
Arpenteuse du tilleul (<i>Erannis tiliaria</i>)	4	25	17	26
Arpenteuse hâtive de l'épinette (<i>Eupithecia filmata</i>)	15	25	13	14
Arpenteuse verte de la pruche (<i>Nepytia phantasmaria</i>)	7	25	27	8
Arpenteuse verte de l'épinette (<i>Semiothisa granitata</i>)	200	132	143	551
Arpenteuse verte du mélèze (<i>Semiothisa sezmaculata</i>)	15	10	5	41
Arpenteuse verte du sapin (<i>Nyctobia limitaria</i>)	66	108	39	50
Autographe de l'épinette (<i>Autographa sp.</i>)	41	59	84	53
Chenille à houppes blanches (<i>Notolophus leucostigma</i>)	10	14	1	-
Chenille à houppes grises de l'épinette (<i>Olene plagiata</i>)	6	34	37	23
Chenille à houppes jaunes (<i>Notolophus antiqua</i>)	2	7	20	11
Chenille à houppes du mélèze (<i>Tolype laricis</i>)	2	20	4	2
Chenille à raies vertes (<i>Feralia jocosu</i>)	68	75	47	85
Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma disstria</i>)	362	409	575	82
Chenille à tente des vergers (<i>Malacosoma americana</i>)	1	25	22	16
Chenille à tente d'automne (<i>Hyphantria cunea</i>)	6	5	8	16
Chenille à tente du cerisier (<i>Archips cerasivorana</i>)	1	1	-	-
Chenille caméléon (<i>Anomogyna elimata</i>)	29	57	45	43
Chenille des marais salins (<i>Estigmene acrea</i>)	-	2	1	1
Chenille verte du chêne (<i>Nadata gibbosa</i>)	19	46	17	7
Fausse arpenteuse de la pruche (<i>Nepytia canosaria</i>)	7	24	11	6
Lexis bicolore (<i>Lexis bicolor</i>)	13	19	20	16
Mouche à scie jaune de l'épinette (<i>Pikonema alaskensis</i>)	160	211	69	71
Mouche à scie à tête noire du sapin (<i>Neodiprion abietis</i>)	74	185	36	57
Mouche à scie à tête verte de l'épinette (<i>Pikonema dimmockii</i>)	220	151	75	117
Mouche à scie de Leconte (<i>Neodiprion lecontei</i>)	-	1	-	3
Mouche à scie de l'orme (<i>Cimbex americana</i>)	5	2	1	6
Mouche à scie du bouleau (<i>Arge pectoralis</i>)	10	5	2	5
Mouche à scie du mélèze (<i>Pristiphora erichsonii</i>)	5	4	17	26
Mouche à scie du pin gris (<i>Neodiprion swainei</i>)	4	22	172	162
Mouche à scie du sorbier (<i>Pristiphora geniculata</i>)	3	2	4	3
Mouche à scie européenne de l'épinette (<i>Diprion hercyniae</i>)	234	272	381	409
Mouche à scie tisseuse (<i>Cephalcia fascipennis</i>)	10	8	3	11
Mouche à scie verte du bouleau (<i>Nematus unicolor</i>)	4	2	1	9
Petite mouche à scie du mélèze (<i>Anoplonyx laricis</i>)	21	9	14	43
Phalène de l'épinette (<i>Panthea acronyctoides</i>)	16	19	18	3
Phalène grise de l'épinette (<i>Anomogyna perquiritala</i>)	2	12	5	14
Porte-case du mélèze (<i>Coleophora laricella</i>)	4	6	5	4
Pyrale des aiguilles de l'épinette (<i>Dioryctria reniculella</i>)	102	57	56	72
Tordeuse à tête noire de l'épinette (<i>Acleris variana</i>)	90	85	41	91
Tordeuse des bourgeons de l'épinette (<i>Choristoneura fumiferana</i>)	713	1,080	1,675	1,488
Tordeuse verte de l'épinette (<i>Tortrix packardiana</i>)	6	8	11	5

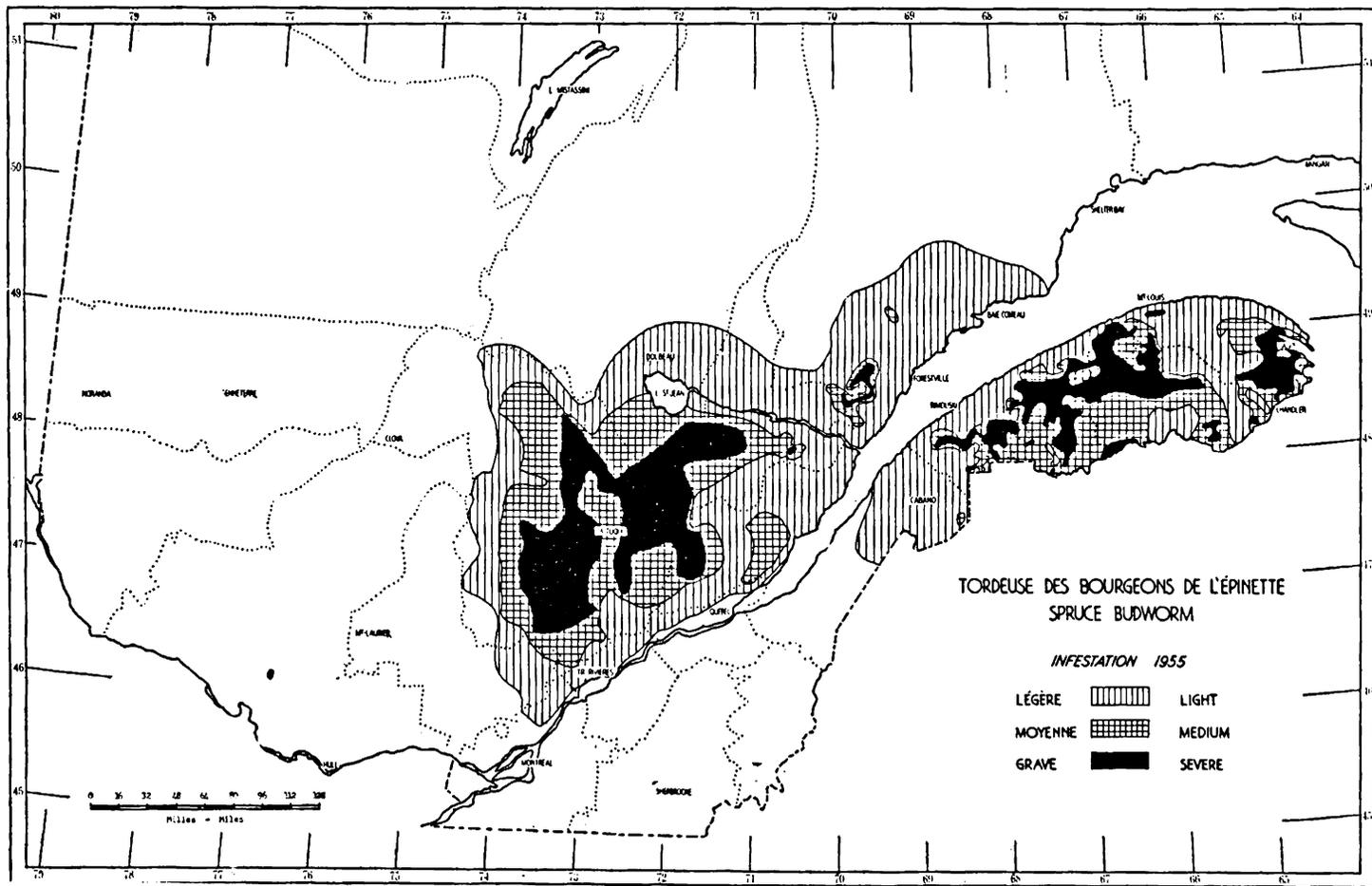
TABLEAU N° 4—FRÉQUENCE ET ABONDANCE DE QUELQUES
ESPÈCE D'INSECTES, PAR ESSENCE INVENTORIÉE

ESSENCE	NOM DE L'INSECTE	NOMBRE DE COLLECTIONS	NOMBRE MOYEN DE SPECIMENS PAR COLLECTION
Épinette	Tordeuse des bourgeons de l'épinette (<i>Choristoneura fumiferana</i>).....	537	9.8
	Mouche à scie européenne de l'épinette (<i>Diprion hercyniae</i>).....	409	3.4
	Arpenteuse verte de l'épinette (<i>Semiothisa granitata</i>).....	218	2.2
	Arpenteuse dodue (<i>Protoboarmia porcelaria</i>)..	108	1.8
	Mouche à scie à tête verte de l'épinette (<i>Pikonema dimmockii</i>).....	99	1.8
	Mouche à scie à tête jaune de l'épinette (<i>Pikonema alaskensis</i>).....	64	5.2
	Pyrale des aiguilles de l'épinette (<i>Diocryotria reniculella</i>).....	60	1.9
	Arpenteuse de la pruche (<i>Lambdina fuscicollaria</i>)	36	1.7
	Tordeuse à tête noire de l'épinette (<i>Acleris variana</i>).....	31	1.2
	Mouche à scie du sapin (<i>Neodiprion abietis</i>)... Chenille caméléon (<i>Anomogyna elimata</i>).....	25 14	2.7 1.0
Sapin	Tordeuse des bourgeons de l'épinette (<i>Choristoneura fumiferana</i>).....	935	11.3
	Arpenteuse verte de l'épinette (<i>Semiothisa granitata</i>).....	288	3.1
	Arpenteuse dodue (<i>Protoboarmia porcelaria</i>)..	104	2.3
	Arpenteuse de la pruche (<i>Lambdina fuscicollaria</i>)	76	1.6
	Tordeuse à tête noire de l'épinette (<i>Acleris variana</i>).....	58	1.1
	Mouche à scie du sapin (<i>Neodiprion abietis</i>)..	32	2.2
	Chenille caméléon (<i>Anomogyna elimata</i>).....	27	1.1
	Pyrale des aiguilles de l'épinette (<i>Diocryotria reniculella</i>).....	14	1.5
Mélèze	Arpenteuse verte du mélèze (<i>Semiothisa sexmaculata</i>).....	51	5.6
	Petite mouche à scie du mélèze (<i>Anoplonyx laricis</i>).....	43	8.4
	Mouche à scie du mélèze (<i>Pristiphora erichsonii</i>).....	26	4.6
	Tordeuse des bourgeons de l'épinette (<i>Choristoneura fumiferana</i>).....	16	8.9
	Porte-case du mélèze (<i>Coleophora laricella</i>)...	4	1.0
Pin Gris	Mouche à scie de Swaine (<i>Neodiprion swainei</i>)	162	33.9
Pin rouge	Mouche à scie de Leconte (<i>Neodiprion lecontei</i>)	3	47.3
Pin blanc	Charançon du pin blanc (<i>Pissodes strobi</i>).....	2	2.0
Cèdre	Arpenteuse dodue (<i>Protoboarmia porcelaria</i>)..	3	2.7
Bouleau	Mouche à scie verte du bouleau (<i>Nematus unicolor</i>).....	7	3.4

TABLEAU No 4 — (suite)

ESSENCE	NOM DE L'INSECTE	NOMBRE DE COLLECTIONS	NOMBRE MOYEN DE SPECIMENS PAR COLLECTION
"	Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma distria</i>).....	5	3.8
"	Chenille à tente d'automne (<i>Hyphantria cunea</i>).....	4	73.3
"	Mouche à scie du bouleau (<i>Arge pectoralis</i>)...	4	37.0
"	Arpenteuse dodue (<i>Protoboarmia porcelaria</i>)..	3	1.0
"	Chenille à houppes rousses (<i>Notolophus antiqua</i>).....	3	1.0
Tremble	Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma distria</i>).....	24	5.8
"	Chenille à tente des vergers (<i>Malacosoma americana</i>).....	3	11.7
"	Tordeuse du tremble (<i>Archips conflictana</i>)..	2	32.5
"	Chenille à tente de l'Ouest (<i>Malacosoma pluvialis</i>).....	1	20.0
Peuplier	Chenille à tente d'automne (<i>Hyphantria cunea</i>).....	1	90.0
Merisier	Chenille à tente d'automne (<i>Hyphantria cunea</i>).....	3	63.0
Erable	Anisote de l'érable (<i>Anisota rubicunda</i>).....	9	10.9
"	Arpenteuse du printemps (<i>Palaecrita vernata</i>)	7	215.4
"	Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma distria</i>).....	6	12.2
"	Tordeuse à bandes obliques (<i>Archips roseceana</i>).....	3	1.3
"	Chenille à tente des vergers (<i>Malacosoma americana</i>).....	2	52.0
Aulne	Mouche à scie de l'aulne (<i>Arge macleani</i>)....	2	30.0
Petit merisier	Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma distria</i>).....	6	47.0
"	Chenille à tente des vergers (<i>Malacosoma americana</i>).....	4	150.0
Saule	Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma distria</i>).....	2	1.5
"	Chenille à tente de l'Ouest (<i>Malacosoma pluvialis</i>).....	1	80.0
Sorbier	Mouche à scie du sorbier (<i>Pristiphora geniculata</i>).....	3	77.7

On verra au tableau No 2 comment se répartissent les 7,255 collections d'insectes effectuées en 1955, suivant les essences inventorisées. On constatera qu'environ 86 pour cent des échantillons ont été prélevés sur des essences résineuses et 14 pour cent sur des essences feuillues. A eux seuls, le sapin et l'épinette représentent 76.3 pour cent des essences inventorisées en 1955.



Les populations d'insectes n'auraient apparemment pas beaucoup varié en 1955 comparativement à l'année précédente, si elles n'ont pas accusé une légère diminution. En effet, si l'on réfère au tableau No 3, l'on constatera que 25 espèces ont été plus fréquentes qu'en 1954, comparativement à 22 espèces qui se sont avérées moins fréquentes et à 3 espèces dont la fréquence n'a pas changé. Il est vrai qu'un plus grand nombre d'espèces ont été plus fréquentes, mais le nombre de ces espèces n'est pas proportionné à l'augmentation du nombre des collections effectuées en 1955 comparativement à l'année précédente.

Parmi les espèces qui se sont montrées plus fréquentes en 1955, mentionnons l'Arpenteuse du printemps, l'Arpenteuse verte de l'épinette, la Mouche à scie à tête verte de l'épinette, la Mouche à scie du mélèze, la Mouche à scie européenne de l'épinette, la Pyrale des aiguilles de l'épinette, la Tordeuse à tête noire de l'épinette, etc. Par contre d'autres espèces se sont avérées moins fréquentes, telles que l'Arlequin du sapin, l'Autographe de l'épinette, la Chenille à tente des forêts, la Tordeuse des bourgeons de l'épinette, etc. Enfin d'autres espèces, comme l'Arpenteuse de la pruche et la Mouche à scie à tête jaune de l'épinette, n'ont à peu près pas modifié leur fréquence en 1955 comparativement à l'année précédente.

L'on trouvera dans le tableau No 4 une liste détaillée des principales espèces d'insectes rencontrées en 1955 sur les différentes essences inventoriées. Comme on pourra le constater, on a indiqué pour chaque essence, le nombre de collections renfermant des spécimens des différents insectes, de même que le nombre moyen des spécimens de ces insectes par collection.

Parmi les espèces d'insectes qui se sont montrées particulièrement nuisibles en 1955, il faut mentionner en premier lieu la Tordeuse des bourgeons de l'épinette. Une épidémie de cet insecte sévit dans notre Province depuis 1939. Elle a débuté en Abitibi, en provenance de l'Ontario, pour se propager ensuite vers l'est, dans toutes les régions de la Province. En 1955, soit 16 ans après le début de cette invasion, le centre principal de contamination se trouvait dans la péninsule de la Gaspésie, quoiqu'il subsistait encore un foyer très actif de réinfestation dans le centre de la Province et un autre foyer de moindre envergure sur la Côte Nord. Comme on pourra le constater sur la carte ci-jointe, les étendues sévèrement infestées en 1955 comprennent : a) plusieurs secteurs dispersés dans tous les comtés de la Gaspésie; b) un vaste secteur du centre de la Province, s'étendant depuis la région du St-Maurice jusqu'au bassin de la rivière Saguenay; c) un petit secteur de la Côte Nord, compris dans les bassins des rivières Escoumains et Portneuf.

La Tordeuse des bourgeons de l'épinette demeure le principal ennemi de nos forêts de conifères. Mais il est intéressant de signaler qu'on a constaté en 1955 une régression sensible de la population de cet insecte en général dans la Province. Bien qu'un plus grand nombre de collections d'insectes aient été prélevées en 1955, on constate en effet que seulement 1,488 collections renfermaient des spécimens de cet insecte en 1955, comparativement à 1,675 en 1954. De même le nombre moyen de spécimens par collection ne s'est établi qu'à 10.7 en 1955, comparativement à 11.2 en 1954. L'insecte est même pratiquement disparu des forêts situées à l'ouest du 74^{ème} méridien, à l'exception d'un petit foyer d'infestation légère dans le bassin de la rivière Coulonge. La péninsule de la Gaspésie est encore la partie de la Province où la virulence de l'insecte se fait le plus sentir. Tel que mentionné précédemment, plus d'un million d'acres des forêts sévèrement contaminées de la Gaspésie ont fait l'objet d'un arrosage aérien au DDT en 1955. Cette mesure faisait suite à l'arrosage de plus de 300,000 acres en 1954 et sera suivi en 1956 d'un troisième projet d'arrosage sur une étendue de plus de 440,000 acres des forêts de la Gaspésie.

Il semble malheureusement que la présente épidémie n'épargnera pas totalement les immenses peuplements de conifères de la Côte Nord. En effet le foyer d'infestation qui semblait jusqu'ici confiné aux bassins des rivières Escoumains et Portneuf, s'étend cette année jusqu'au delà de Baie-Comeau. Ce nouveau secteur n'est toutefois que légèrement contaminé, à l'exception d'un petit foyer d'infestation modérée dans le bassin de la rivière Bersimis.

Un autre insecte qui s'est montré très nuisible en ces dernières années, c'est la Mouche à scie du pin gris. On constate une augmentation considérable du nombre moyen de spécimens par collection de cet insecte en 1955, soit 33.9 comparativement à seulement 20.1 en 1954. Un inventaire spécial de cet insecte a aussi permis de constater que la Mouche à scie du pin gris avait étendu son aire de distribution en 1955. Les étendues sévèrement infestées comprennent : a) un vaste secteur situé à la tête des rivières Outaouais et Gatineau; b) un secteur de la région du St-Maurice compris dans les bassins des lacs Kempt, Manouane et Decelles; c) un secteur de moindre envergure également situé dans la région du St-Maurice et compris dans les cantons Picard et Livernois, dans le bassin de la rivière Vermillon; d) un petit foyer situé le long de la rivière du Lièvre, dans le comté de Berthier; e) un autre petit foyer situé dans les cantons Roberval, Ross, Deschêne et Charlevoix, au sud-ouest du lac St-Jean. Plusieurs peuplements de pin gris dans ces divers secteurs ont même subi de la mortalité par suite des attaques de cet insecte.

Sans causer d'épidémies sérieuses, certaines espèces d'insectes, comme la Mouche à scie européenne de l'épinette, la Mouche à scie du mélèze, la

Tordeuse à tête noire et l'Arpenteuse du printemps, ont augmenté leur population en 1955. Par contre d'autres espèces ont perdu de leur virulence. C'est le cas en particulier de la Chenille à tente des forêts, qui avait été la cause d'une épidémie sévère de 1951 à 1953, mais qui a perdu beaucoup d'importance en 1954, pour pratiquement disparaître en 1955.

RELEVÉ DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES INSECTES

Comme par les années passées, le Bureau d'Entomologie s'est occupé en 1955 de faire le relevé des dommages causés par certains graves fléaux de nos forêts, soit la Tordeuse des bourgeons de l'épinette et le dépérissement du bouleau et du merisier.

a) *Dommages causés par la Tordeuse des bourgeons de l'épinette*

Le travail sur la Tordeuse des bourgeons de l'épinette a consisté dans l'examen d'arbres étiquetés dans des places d'études de 33 pieds de largeur et de longueur variable suivant la densité du peuplement, chaque place d'études devant contenir au moins 40 arbres des essences considérées. Ces places d'études étaient distribuées aussi uniformément que possible dans toute la partie accessible des bassins de nos principales rivières. L'objet de ces études était de déterminer, pour chacune des essences considérées, le pourcentage des arbres affectés, le pourcentage moyen de défoliation et le pourcentage de mortalité. Les études effectuées en 1955 ont porté sur un total de 251 places d'études renfermant un total de 9,954 arbres des essences considérées, soit 6,292 sapins, 909 épinettes blanches et 2,753 épinettes noires.

Les résultats de ces études sont présentés dans le tableau No 5. Ils indiquent que le sapin est plus affecté que l'épinette et que l'épinette blanche est également plus affectée que l'épinette noire. C'est dans la région des Plateaux Rimouski-Matane et du Bas St-Laurent que le pourcentage moyen de défoliation sur le sapin a été le plus élevé en 1955, soit 78.1 pour cent. La région du St-Maurice vient ensuite avec 56.6 pour cent, suivie de la région du lac St-Jean avec 52.9 pour cent, de la région de la Baie des Chaleurs avec 46.5 pour cent, de la région de Matapédia avec 45.3 pour cent, etc. Mais c'est dans les régions de la Baie des Chaleurs, de Matapédia, et des Plateaux Rimouski-Matane et du Bas St-Laurent, que l'on rencontre le plus haut pourcentage des arbres affectés, soit près de 100 pour cent du sapin et de l'épinette. Par contre, c'est dans les régions du St-Maurice et du Nord de Montréal, que l'on rencontre le plus haut pourcentage de mortalité du sapin, soit respectivement 22.5 et 16.3 pour cent. La région des Plateaux Rimouski-Matane et du Bas St-Laurent vient ensuite avec 10.1 pour cent, suivie de la région de l'Outaouais avec 10.0 pour cent, etc. A noter toutefois que, si l'on

n'avait pas effectué des arrosages aériens dans les régions de la Gaspésie, le pourcentage de mortalité du sapin y aurait été beaucoup plus élevé. Comparativement à l'année précédente, le pourcentage moyen de défoliation n'a augmenté que dans les régions de la Gaspésie et dans la région de Manicouagan, sur le Côte Nord. Partout ailleurs, il a diminué de façon appréciable. Quant au pourcentage de mortalité, il a également augmenté dans les régions de la Gaspésie et dans la région de Manicouagan, de même que dans les régions du St-Maurice et du Nord de Montréal. Partout ailleurs, il a diminué sensiblement.

b) Dommages causés par le dépérissement du bouleau et du merisier

Bien que la cause du dépérissement du bouleau et du merisier demeure encore incertaine, le Bureau d'Entomologie s'est encore efforcé en 1955 d'établir l'étendue des dommages occasionnés par cette maladie mystérieuse. Comme dans le cas de la Tordeuse des bourgeons de l'épinette, ce travail a consisté dans l'examen d'arbres étiquetés dans des places d'études de 33 pieds de largeur et de longueur variable suivant la densité du peuplement, chaque place d'études devant contenir au moins 40 arbres des essences considérées. Ces places d'études étaient distribuées aussi uniformément que possible dans toute la partie accessible des bassins de nos principales rivières. L'objet de ces études était de déterminer, pour chacune des essences considérées, le pourcentage des arbres affectés, la classe moyenne d'état de santé des arbres et le pourcentage de mortalité. Les études effectuées en 1955 ont porté sur un total de 174 places d'études renfermant un total de 6,092 arbres des assences considérées, soit 5,006 bouleaux et 1,066 merisiers.

Les résultats de ces études sont présentés dans le tableau No 6. Il ressort de ce tableau qu'en général le bouleau aurait plus souffert de ce dépérissement que le merisier. L'on sait par ailleurs que les jeunes sujets ont été moins affectés que les arbres plus âgés. Comparativement à l'année précédente, l'on constate cette année qu'un plus petit pourcentage des arbres sont affectés, mais que par contre le pourcentage de mortalité est plus élevé. Quant à la classe moyenne d'état de santé des arbres, l'on constate une amélioration sensible sur l'année précédente. Ces constatations semblent indiquer que la cause de ce dépérissement aurait cessé d'exercer son action, mais que la régression de cette maladie n'empêcherait pas les sujets déjà trop sévèrement affectés de continuer à dépérir. Cette assertion est d'ailleurs confirmée par le fait que les jeunes sujets ne présentent plus aucun symptôme de dépérissement.

TABLEAU No 6 — ÉTAT DU BOULEAU ET DU MERISIER DANS LES DIVERSES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

RÉGION ÉCONOMIQUE	NOMBRE D'ARBRES ÉTUDIÉS		% DES ARBRES AFFECTÉS		CLASSE MOYENNE (*)		% DES ARBRES MORTS	
	BOULEAU	MERISIER	BOULEAU	MERISIER	BOULEAU	MERISIER	BOULEAU	MERISIER
Abitibi.....	528	-	44.7	-	2	-	11.7	-
Témiscamingue.....	573	45	59.7	60.0	3A	2	22.7	2.2
Outaouais.....	573	288	84.6	64.9	3B	3A	35.1	11.1
Nord de Montréal.....	614	345	52.6	49.2	2	2	11.1	8.0
St-Maurice.....	873	170	85.3	84.7	3A	3A	13.9	6.5
Jacques-Cartier.....	156	104	96.2	73.1	4	3A	26.3	12.5
Lac St-Jean.....	649	-	88.7	-	3B	-	20.8	-
Saguenay.....	567	2	74.9	50.0	3B	2	24.0	0.0
Manicouagan.....	185	-	92.9	-	3A	-	14.6	-
St-François.....	-	65	-	86.2	-	3A	-	7.7
Chaudière.....	29	26	100.0	80.8	3B	3A	20.7	15.4
Plateaux et Plaine de la Rive-Sud. Plateaux Rimouski-Matane et Bas St-Laurent.....	62	-	100.0	-	5B	-	62.9	-
Baie des Chaleurs.....	56	16	55.4	93.8	3A	5A	26.8	12.5
Gaspé.....	39	-	17.9	-	1	-	2.6	-
	102	25	75.5	76.0	4	4	42.2	28.0
TOTAL.....	5,006	1,086						

- (*)
- 1 — Arbre normal.
 - 2 — Feuillage anormal: feuilles petites, minces, enroulées, jaunâtres ou autrement anormales.
 - 3A — Rameaux du faite morts sans cause apparente, mais aucune branche morte.
 - 3B — Branches mortes sur moins de la moitié de la cime.
 - 4 — Branches mortes sur plus de la moitié de la cime.
 - 5A — Cime morte avec tige verte.
 - 5B — Cime morte avec tige brune.
 - 6 — Cime morte; rameaux disparus.

CONCLUSION

L'année 1955 a été marquée par des conditions excessivement défavorables pour la protection de nos forêts contre le feu. Une longue période de sécheresse durant la saison des feux a nécessité pour la première fois en cette Province la fermeture des forêts à la circulation en même temps dans toutes les régions sauvegardées de la Province.

Cette mesure d'urgence n'a malheureusement pas réussi à conjurer la gravité des risques et dangers de feu, de sorte qu'on a enregistré cette année un nombre élevé d'incendies, qui ont dévasté une superficie globale de plus d'un demi-million d'acres de forêt.

— Les frais d'extinction de ces incendies ont contribué à faire augmenter le coût global de la Protection des forêts, qui a atteint cette année un chiffre sans précédent de plus de \$7,000,000.

On a complété en 1955 la revision de notre code de protection forestière. Le Service de la Protection a aussi intensifié cette année sa campagne de publicité en faveur de la protection des forêts.

Notons enfin que l'année 1955 a été marquée par l'arrosage aérien au DDT contre la Tordeuse des bourgeons de l'épinette, le plus considérable jamais entrepris en cette Province.

Le Service de la Protection déplore avec regret cette année la perte de monsieur Robert Vézina, inspecteur-général du district de Roberval, qui est décédé accidentellement dans l'exercice de ses fonctions, à Chibougamau le 8 juin 1955.

Nous tenons en terminant à remercier le personnel du Service de la Protection et des autres organisations de protection des forêts pour son dévouement et sa coopération. Des remerciements s'adressent également à l'Association Forestière Québécoise et à la Canadian Forestry Association, de même qu'à messieurs les curés, aux journaux, à la Société Radio-Canada et aux autres postes de radio, et au public en général, qui nous ont généreusement prêté leur concours au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Respectueusement soumis,

Henri Kieffer,

Chef du Service de la Protection.

ANNEXE No 5
RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DES
ARPENTAGES

A l'Honorable Ministre des Terres et Forêts,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du Service des Arpentages pour l'exercice financier 1955-1956.

Nous nous sommes efforcés de satisfaire, dans toute la mesure du possible, aux diverses et nombreuses demandes d'arpentage reçus de toutes parts, soit des services de l'administration gouvernementale, soit des industries, des corporations et du public en général.

La prospection et le développement des richesses naturelles dont notre province est si largement pourvue, richesses qui sont découvertes à un rythme accéléré, tantôt dans la partie septentrionale de la province, tantôt dans ses parties est, ouest ou centrale, par conséquent sur une surface couvrant pratiquement les deux tiers de sa superficie, nécessitent constamment l'exécution de travaux d'arpentage de grande envergure. Ces activités comportent, entre autres, l'établissement de grandes lignes de base qui consistent en des parallèles de latitude ou des lignes méridiennes, et en des levés de plans du cours principal de vastes nappes d'eau qui jusqu'ici nous sont inconnues.

On dresse aussi, peu à peu, plusieurs grands cadres à l'intérieur desquels on développe les opérations de détail qui viennent s'y rattacher, ce qui permet finalement de cartographier avec un minimum de déformation, la grande étendue des territoires de notre province.

A ce sujet, il m'est agréable de signaler la compétence des arpenteurs-géomètres à qui nous avons confié des travaux de cette nature et qui ont réussi à les mener à bonne fin, malgré les inconvénients, les risques et les périls qu'ils ont eu à encourir, en particulier dans cette partie de la province au nord de la latitude 52°, où le transport du personnel, des accessoires de campement et des provisions, doit se faire uniquement par la voie des airs. Ainsi est-il arrivé que plusieurs de nos équipes ont dû souffrir, à cause d'une température inclemente, d'un retard assez considérable allant parfois jusqu'à cinq semaines, pour se faire transporter à l'endroit de leurs opérations. Tous nos

arpenteurs-géomètres se sont munis d'appareils de radio pour la réception et l'émission de messages, et s'entraident ainsi soit à l'occasion d'un accident, soit pour renouveler leur approvisionnement, soit enfin pour assurer leur transport.

En 1922, nous avons inauguré le système de repères en métal, fixés sur des arbres plaqués distribués à tous les milles ou demi-milles le long des rives des lacs et des cours d'eau, ou en bordure des lignes d'arpentage. Ces repères, dont le nombre dépasse à date les 300,000 unités, sont gravés et numérotés, et comportent des indications de position consignées dans les carnets d'opérations sur les plans des arpenteurs. Leur objet principal est de faciliter aux prospecteurs la localisation de leurs claims miniers; mais ils ont rendu également d'inappréciables services aux aviateurs qui, dans des cas d'urgence, ont été forcés d'amerrir sur une nappe d'eau. Dans ces circonstances, lorsque le pilote d'un avion localise l'un de ces repères, il en communique par radio, à sa base d'aviation, l'inscription qu'il comporte et, quelques minutes plus tard, à la suite d'un appel téléphonique, il nous est possible de faire connaître la position géographique exacte de l'avion en panne, permettant ainsi d'apporter sans retard les secours d'urgence.

Pour satisfaire à une demande urgente du ministère des Mines, par suite de la découverte de gisements miniers apparemment de grande valeur, nous avons dû affecter, au cours de l'hiver dernier, quatorze équipes d'arpenteurs-géomètres à l'établissement de lignes cantonales dans les comtés de Pontiac et de Témiscamingue. Exécutés à l'époque des neiges, ces travaux ne sont peut-être pas aussi satisfaisants que s'ils l'avaient été alors que le sol est à découvert et que le débarras des lignes, la plantation des poteaux et bornes et l'érection des buttes en terre ou en pierre se font plus complètement et avec le caractère de permanenc souhaitable. Néanmoins, ils ont permis de localiser les claims miniers et facilitent leur exploitation éventuelle sans plus de retard.

Les travaux de renouvellement de lignes extérieures, centrales, ou de rangs et de cantons, établies depuis nombre d'années, et dont les traces ou vestiges sont presque entièrement disparus par suite de l'exploitation forestière ou d'incendies en forêt, ont nécessité des opérations d'arpentage parfois des plus difficiles et que nous avons dû confier à des arpenteurs possédant une expérience toute particulière, afin qu'ils soient exécutés de manière à ne pas créer d'ennuis tant à la Couronne qu'aux particuliers.

Au cours de l'année, nous avons collaboré, comme nous l'avons fait d'ailleurs dans le passé, avec les techniciens du fédéral, en particulier ceux du ministère des Mines et des Relevés techniques, du Transport et de celui de la Défense nationale, en poursuivant des travaux de cartographie dans di-

verses régions de la province et en leur procurant tous les imprimés ou réductions photographiques des plans d'arpentage, ainsi que toute la documentation et les renseignements dont ces ministères ont un besoin urgent pour la préparation des cartes aéronautiques et militaires. Nous avons eu à émettre des instructions et à procéder à la vérification des plans et descriptions techniques des travaux d'arpentage relatifs à l'établissement des aéroports, des postes de radar ou autres postes secondaires.

Le bureau de la Commission de Géographie de Québec, sous la direction compétente de son dévoué secrétaire, monsieur Isaïe Nantais, a aussi collaboré avec ces différents ministères et en particulier avec la Commission canadienne des Noms géographiques, dans la désignation et la dénomination des lieux et des accidents géographiques, qui apparaîtront sur les nouvelles cartes soit topographiques, militaires, géodésiques ou autres couvrant notre province

A notre demande, monsieur Nantais a désigné quantité de nouveaux noms de cantons qui seront ajoutés sur la nouvelle édition d'une carte générale officielle de la province en voie de publication et qui sont situés dans les régions de Pontiac, du Témiscamingue, de l'Abitibi et du Saguenay.

Les arpentages d'emplacements de villégiatures en bordure des nappes d'eau à proximité des centres habités, prennent d'année en année beaucoup d'ampleur et nécessitent parfois des opérations assez délicates.

Dans certaines régions de la province, la construction de chemins ou grandes routes en forêt cause la disparition de plusieurs de nos lignes cantonales. Pour remédier à cet état de choses, nous avons dû exécuter des opérations d'arpentage assez étendues, afin de retracer les lignes primitives et les démarquer d'une manière permanente à leurs traverses des grandes routes, par des poteaux et buttes en pierre.

Dans le domaine de la cartographie, il nous a été possible, en dépit du nombre très limité de dessinateurs et de cartographes compétents, de compléter les manuscrits et de faire lithographier quelques-unes de nos cartes géographiques, à l'échelle de 3 milles au pouce. Ces cartes couvrent les régions de Rimouski, de Matane, de la Vallée de Matapédia, de Pontiac et de la partie sud de Témiscamingue, ainsi que du Nord de Montréal.

Nous avons collaboré avec les éditeurs et le Service de la Cartographie économique du ministère de l'Industrie et du Commerce, dans la révision de la carte pédagogique numéro 3 de la province de Québec (carte politique, administrative et ecclésiastique).

Notre bureau de la division territoriale a eu à préparer ou à vérifier quantité de descriptions officielles et de plans les accompagnant, concernant

l'érection, l'annexion ou le démembrement de certaines municipalités, ou des amendements à la loi des divisions d'enregistrement, de districts électoraux ou de districts judiciaires.

Notre bureau des archives, trop à l'étroit depuis quelques années, à cause du nombre considérable de plans, carnets d'opérations ou rapports d'arpentage qui y sont conservés, a eu beaucoup à faire pour procurer au public, aux arpenteurs de la pratique privée, aux Services des Terres, de la Protection, des Mines, du département des Affaires municipales et du Secrétariat provincial en particulier, les informations ou les renseignements dont ils avaient besoin.

Notre préposé à la spécification des lots a eu aussi une tâche considérable à remplir et il m'est agréable de témoigner que, dans tous ces bureaux comme dans celui de la cartographie, notre personnel a fait en son possible pour satisfaire à la tâche qui lui incombe. Malheureusement, le nombre insuffisant de techniciens, de cartographes et surtout d'arpenteur-géomètres à notre disposition, pose un problème de plus en plus sérieux.

Cette situation dérive en partie du fait que, durant et depuis la dernière guerre, des corporations, industries ou municipalités sont venues chercher dans l'administration un personnel expérimenté. Elle découle aussi du fait que la pratique privée réclame un nombre de plus en plus considérable de spécialistes en arpentage.

Aussi, et sans vouloir exagérer l'importance de notre Service des Arpentages, il importe de rappeler qu'il existe depuis bientôt deux siècles, soit depuis 192 ans, qu'il est à la base de la subdivision territoriale de la province et que presque tous les départements de l'administration gouvernementale en dépendent

En conséquence, il est impérieux de maintenir les cadres de son personnel au niveau qui en puisse assurer la plus grande efficacité et lui permette d'exécuter rapidement le travail urgent et complexe dont il a la responsabilité.

Je me permets de souligner qu'en raison du caractère juridique de la plupart des opérations d'arpentage, celles-ci ne peuvent être confiées, aux termes mêmes de la loi, qu'à des spécialistes possédant à la fois les qualifications légales et techniques requises.

Il est donc absolument nécessaire d'assurer le recrutement d'un nombre beaucoup plus grand d'arpenteur-géomètres, tant pour les besoins de l'administration que pour ceux de la pratique privée.

Dans ce dernier domaine, nous constatons également avec inquiétude, l'irruption d'une foule de techniciens qui, à titre privé ou à l'emploi de compagnies étrangères à cette province, et ne possédant pas la compétence légale

requis, exécutent des travaux d'arpentage cartographiques, photogrammétriques ou de subdivision, en marge même des prévisions statutaires.

Dans le même temps, et au moment où, dans notre province, la mise en valeur de nos richesses naturelles exige l'intervention accrue de spécialistes en toutes branches de l'arpentage, on constate que, de moins en moins, les nôtres se dirigent vers cette carrière.

Pour remédier à un état de choses si lourd de conséquences pour l'avenir, ne serait-il pas opportun d'encourager davantage la formation de jeunes arpenteurs en prenant les mesures appropriées? Comme cela s'est fait pour le génie minier et pour bien d'autres spécialités, des bourses pourraient être instituées, par exemple, en faveur des jeunes gens désireux d'étudier l'arpentage.

A cet égard, la Faculté d'Arpentage de l'Université Laval, la seule institution du Canada et en Amérique du Nord dont le programme réponde pleinement aux exigences de la formation professionnelle de l'arpenteur-géomètre, accueillerait volontiers de tels boursiers. Ses facilités d'enseignement, ses laboratoires, son équipement matériel, la compétence de ses professeurs, assurent à l'étudiant qui s'y inscrit, une formation exceptionnellement complète.

Tout en garantissant aux cadres administratifs le recrutement d'officiers qualifiés, cette généreuse et prévoyante politique favoriserait, à une période particulièrement favorable du développement de notre province, la participation des nôtres à la mise en valeur des richesses de notre territoire.

Respectueusement soumis,

Georges Côté,

Directeur des Services des
Arpentages et du Cadastre.

APPENDICE No 5a

INSTRUCTIONS EMISES DURANT L'EXERCICE FINANCIER

1955-1956

Les instructions émises pour travaux d'arpentage au cours de l'exercice financier 1955-56 sont au nombre de quatre-vingt-huit (88) et peuvent être classées comme suit :

- 1 — Divers arpentages pour les besoins du ministère de la Colonisation, dans les comtés suivants : ABITIBI-EST (cantons de : Cadillac, Carpentier, Louvicourt, Rochebaucourt, Vauquelin) ; ABITIBI-OUEST ; CHICOUTIMI (cantons de Bourget et de Simard) ; FRONTENAC (canton de Risborough) ; MATAPEDIA (canton de Mass) ; PORT-NEUF (seigneurie de Grondines) ; RIVIERE-DU-LOUP (canton de Raudot) ; ROUYN-NORANDA (cantons de Désandrouins et de Régnigny) ; TEMISCOUATA (canton d'Arnaud) 10
- 2 — Travaux d'établissement et de renouvellement de lignes de concessions, forestières et autres, pour les besoins du Service Forestier, dans les comtés suivants : RIVIERE-DU-LOUP (canton de Whitworth) ; ROBERVAL (cantons de : Drapeau, Lyonne, Ross) ; TEMISCOUATA (seigneurie de Madawaska). 3
- 3 — Divers arpentages pour les besoins du Service des Terres, dans les comtés suivants : ABITIBI-EST (cantons de Louvicourt et de Préisac) ; GATINEAU (canton de Wakefield) ; KAMOURASKA (canton de St-Denis) ; ROUYN-NORANDA (canton de Désandrouins) ; TEMISCOUATA (seigneurie de Madawaska). 8
- 4 — Travaux d'établissement de lignes et de levé de plans de chemins, de cours d'eau et de portage, pour nos besoins de cartographie, dans les comtés suivants : ABITIBI-EST (cantons de Montpetit et de Sulte) ; ABITIBI-OUEST (cantons de : Aiguebelle, Destor, Huguenin, Tassé) ; CHICOUTIMI (cantons de Chastelain, Garreau, Otis) ; JOLLETTE ; LAC SAINT-JEAN ; LAVIOLETTE (cantons de : Aubin, Bureau, Delâge, Déziel, Leblanc, Lévasseur, Nevers) ; LAVIOLETTE ET ROBERVAL (cantons de : Faguy, Lafiteau, Routhier) ; MATANE (cantons de : Cherbourg, Cuoq, Dalibaire, Lagrange) ; MONT-CALM, NOUVEAU-QUEBEC (territoire) ; PONTIAC (cantons de : Artois, Aunis, Béliveau, Bourgogne, Bretagne, Cardinal, Deviné, Dorion, Loubias, Normandie, Perche, Turquetil) ; QUEBEC (cantons de : Biart, Bickerdike, Borgia, Chasseur, Gendron, Lescarbot, Rho-

des) ; ROBERVAL (cantons de : Ashuapmouchouan, Demeules, Drapeau, Lyonne, Ross) ; ROUYN-NORANDA (cantons de : Casson, Granet, Pélissier) ; SAGUENAY ; ST-MAURICE ; TEMISCAMINGUE.	32
5 — Travaux d'établissement de lignes cantonales et de parallèles de latitude, ainsi que de levé de plans de nappes d'eau, à la demande du ministère des Mines, dans les comtés suivants : ABITIBI (territoire) (cantons de : Livillier, Lucière, Turgis) ; NOUVEAU-QUEBEC (territoire) ; PONTIAC (cantons de : Angoumois, Auvergne, Bourbonnais, Cardinal, Champagne, Chassin, Dauphiné, Didace, Dieskau, Emard, Flandre, Gaillard, Gascogne, Hainaut, Isle de France, Kondiaronk, Limousin, Lorrain, Lorraine, Loubias, Lyonnais Maine, Orléanais, Picardie, Rousson, Sbarette, Turquetil) ; SAGUENAY (canton de Duval).	18
6 — Travaux d'établissement et de renouvellement de lignes cantonales et arpentages de concessions forestières, à la demande de particuliers, dans les comtés suivants : ABITIBI-EST, BERTHIER, BONAVENTURE, LAVIOLETTE, MATANE, MATAPEDIA, MONTCALM, RIMOUSKI, ROBERVAL, SAGUENAY.	16
7 — Opérations d'arpentage effectuées dans le comté de Gaspé-Nord, pour les besoins de la chasse et de la pêche (ligne Faribault/Romieu).	1

APPENDICE No 5b

ETAT DES LOTS SPECIFIES AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 1955 - 1956

	NOMBRE	ACRES
Nouveaux lots de ferme	1,789	113,164.35
Anciens lots spécifiés de nouveau	819	84,648.00
Droits de passage pour lignes de transmission, chemins de fer ..	42	4,552.61
Iles	6	180.00
Terrains spécifiés en territoire non divisés (blocs, réserves cantonales)	66	358,756.12
Concessions forestières	9	1,201,440.00
Blocs miniers	8	878.04
Lots de village	396	109.16

APPENDICE No 5c

LE DÉVELOPPEMENT TOTAL DES OPÉRATIONS D'ARPENTAGE TERMINÉES SUR LE TERRAIN AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 1955-56 S'ÉLÈVE AUX CHIFFRES SUIVANTS:

Levés de lacs et de rivières	9,824.19 milles	
Levés de portages	359.67	"
Levés de chemins	1,572.23	"
Levés de chemins de fer	37.50	"
Lotissements sur chemins et rivières	6.09	"
Simple chainages	51.37	"
Renouvellements de lignes	237.56	"
Lignes de rangs	83.57	"
Lignes extérieures et centrales	806.27	"
	12,978.45 milles	

ANNEXE No 6

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DU
SERVICE DU CADASTRE

A l'Honorable Ministre des
TERRES ET FORETS.

QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du Service du Cadastre pour l'exercice financier 1955-1956.

Au cours de l'année 1955-56, nous nous reçû trois mille six cent cinquante-deux (3,652) plans de subdivisions cadastrales avec livres de renvoi, comprenant trente-neuf mille cinquante-trois (39,053) parcelles de terrains. Les originaux de ces plans et livres de renvoi ont été examinés, acceptés, et déposés à nos archives du cadastre et les copies transmises pour dépôt au bureau d'enregistrement pour chaque localité.

Cet accroissement du nombre de plans qui nous sont transmis est dû sans doute aux transactions immobilières qui augmentent d'année en année dans les différentes régions de la province. En outre, nous avons reçu plusieurs documents relatifs aux redivisions, corrections ou annulations cadastrales.

En tenant compte du personnel à notre disposition, nous avons continué la revision cadastrale dans quelques municipalités et avons fait tout le nécessaire pour que soient mis en vigueur, au cours de l'année, les cadastres suivants :

a) — *Revisions cadastrales en vertu du statut 21 Geo. V, ch. 104 :*

- 1 — Paroisse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, division d'enregistrement de Kamouraska ;
- 2 — Quartier numéro 3, Cité de Hull, division d'enregistrement de Hull ;
- 3 — Village de Bienville, Cité de Lauzon, division d'enregistrement de Lévis ;
- 4 — Canton de Dufferin (partie), division d'enregistrement de Lac-St-Jean-Ouest.

b) — *Nouveaux cadastres en vertu du chapitre 320 des status refondus P.Q. (1941) :*

- 1 — Canton de Tracy, division d'enregistrement de Joliette ;
- 2 — Canton de Laas, division d'enregistrement d'Abitibi ;
- 3 — Canton de Devlin, division d'enregistrement de Témiscamingue ;
- 4 — Canton d'Aulneau, division d'enregistrement de Chicoutimi ;
- 5 — Canton de Dufay, division d'enregistrement de Témiscamingue.

Nous avons commencé la revision cadastrale de l'île Cap-aux-Meules (Grindstone) et avons apporté certaines corrections et modifications à quelques réclamations en rapport avec la revision cadastrale de Havre-aux-Maisons (Îles-de-la-Madeleine).

Dans le comté de Bonaventure, nous avons procédé aux opérations d'arpentage nécessaire à la revision cadastrale de cette partie du canton de Cox comprenant le village de Paspébiac.

Dans Gaspé-Sud, nous avons révisé le cadastre du village de Grande-Rivière ainsi que celui d'une partie du village de Chandler, notamment à l'endroit du lot 74 sur lequel partie de ce village est érigée.

À l'endroit désigné sous le nom de Pointe-Penouille, dans le comté de Gaspé-Nord, nous avons exécuté des opérations nécessaires à la localisation et au cadastrage d'emplacements pour fins de villégiature. Enfin, dans Gaspé-Nord, nous avons procédé à la revision cadastrale des cantons de Christie et de Duchesnay.

Ces revisions cadastrales permettront aux municipalités intéressées d'asseoir avec certitude l'assiette de leur rôle d'évaluation et d'édicter les règlements fiscaux sur une base scientifique.

Les notaires pourront décrire plus exactement les parties de lots qui feront l'objet de transactions immobilières sans avoir à effectuer au préalable des recherches difficiles et coûteuses. De plus, ces revisions cadastrales faciliteront l'enregistrement réel des droits de propriété et rendront possible l'émission des certificats de recherches ou d'hypothèques.

Monsieur Edouard-W. Kirk, arpenteur-géomètre et inspecteur en charge de notre bureau du Cadastre à Montréal, me fait rapport comme suit sur ses activités pour l'année écoulée :

“Dans la division d'enregistrement d'Abitibi, Argenteuil, Beauharnois, Berthier, Brome, Chambly, Châteauguay, Deux-Montagnes, Huntingdon, Hull, Iberville, Joliette, Labelle, Laprairie, L'Assomption, Laval, Missisquoi, Montcalm, Montréal, Napierville, Papineau, Richelieu, Rouville, Saint-Hyacinthe, St-Jean, Shefford, Soulanges, Stanstead, Terrebonne, Vaudreuil et Verchères, deux mille cent soixante-quatorze

(2,174) numéros de cadastre ont été subdivisés en vingt et un mille huit cent treize (21,813) nouveaux numéros ou lopins, en vertu de l'article 2175 du Code civil."

"Dans la division d'enregistrement de Chambly, Laprairie, L'Assomption, Laval, Montréal, Vaudreuil et Verchères, mille sept cent quarante-huit (1,748) numéros ont été redivisés en mille trois cent quarante-huit (1,348) nouveaux numéros, en vertu de l'article 2175 du Code civil et des articles 17 et 18, chapitre 320 des statuts refondus de la province de Québec, 1941."

"Ces subdivisions et redivisions représentent vingt-trois mille cent soixante et un (23,161) nouveaux numéros ajoutés au cadastre, et mille deux cent cinquante-cinq (1,255) plans et livres de renvoi officiels (en double) déposés aux archives de ce ministère."

"Dans les divisions d'enregistrement de Berthier, Chambly, Châteauguay, Deux-Montagnes, Laprairie, L'Assomption, Laval, Montréal, Iberville, Missisquoi, Rouville, St-Jean, Soulanges, Terrebonne et Vaudreuil, deux cent sept (207) demandes ont été reçues pour corriger sept cent soixante-neuf (769) numéros du cadastre, en vertu de l'article 2174 du Code civil."

"Dans les divisions d'enregistrement de Beauharnois, Brome, Châteauguay, Deux-Montagnes, Laprairie, Laval, Missisquoi, Rouville, Shefford, Soulanges, Terrebonne, Vaudeuil et Verchères, cinquante et une (51) demandes ont été reçues pour l'annulation de mille cent cinquante-cinq (1,155) numéros du cadastre, en vertu de l'article 2174A du Code civil."

"Durant l'année écoulée, les plans compilés des municipalités suivantes : Ville Baie d'Urfé, Beaconsfield, Dorval, Lasalle, Montréal-Sud, Pointe-Claire, St-Laurent, ont été mis à jour en y ajoutant toutes les subdivisions reçues pour dépôt."

"Nous avons mis à jour nos abrégés de livres de renvoi des divisions d'enregistrement d'Argenteuil, Brome, Huntingdon, Labelle, Laval, St-Hyacinthe, Shefford, Terrebonne, Vaudreuil et Verchères, ce qui a ajouté trois cent quatre-vingt-six (386) lots à nos records."

"Dans les différentes divisions d'enregistrement mentionnées plus haut, treize mille sept cent trente-sept (13,737) nouveaux numéros du cadastre ont été ajoutés à nos abrégés et vingt et un mille huit cent treize (21,813) numéros ont été examinés."

"Durant l'année, deux mille sept cent huit (2,708) lettres ont été reçues et mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (1,899) lettres ont été écrites. En outre, nous avons enregistré mille quatre cent vingt-huit (1,428) demandes de renseignements se rapportant au cadastre, plans, livres de renvoi officiels, archives et autres documents de ce bureau."

Respectueusement soumis,

GEORGES COTE,

Directeur du Service du Cadastre.

ANNEXE No 7

RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE DES TERRES

A l'Honorable Ministre des Terres et Forêts,

QUEBEC.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Service des Terres pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1956.

Le travail exécuté se résume comme suit:—

1.—Concession, par bail ou par vente, d'emplacements de village et de villégiature, de terrains nécessaires à l'industrie et au tourisme;

2.—Acquisition par échange, en vertu de la loi des Terres et Forêts, ou de certaines lois particulières, de terres généralement boisées, susceptibles de servir les intérêts de la colonisation; octroi en retour de terrains ou de concessions forestières d'égale valeur;

3.—Étude des projets de transfert, au département de la Colonisation, des terrains nécessaires à l'extension du domaine colonisable;

4.—Perception des rentes d'occupation, des loyers, des versements relatifs aux ventes et des redevances seigneuriales encore dues à la Couronne, comme propriétaire des biens des Jésuites et de la Seigneurie de Lauzon;

5.—Étude des cas d'occupation, sans titre, des terres de la Couronne en vue de concéder à l'occupant le terrain qui lui est nécessaire lorsque l'intérêt public ne s'y oppose pas. Lorsqu'il s'agit de squatters indésirables, qui refusent de délaisser le terrain après avoir reçu une mise en demeure à cet effet, des procédures légales sont prises pour obtenir de la Cour la libération du terrain;

6.—Administration des biens devenus la propriété de la Couronne par déshérence et disposition desdits biens suivant l'intérêt de la province.

STATISTIQUES DU TRAVAIL EFFECTUÉ

	NOMBRE
Baux anciens.....	4,562
" nouveaux.....	877
" transportés.....	300
" annulés.....	103
Certificats de vente émis.....	234
Lettres patentes accordées.....	225
Certificats de libération	
Re: Biens des Jésuites et Seigneurie de Lauzon.....	50
Projets d'arrêtés-en-conseil préparés et approuvés.....	31

RECETTES

Loyers.....	\$ 98,905.40
Ventes.....	63,590.80
Honoraires de transfert.....	1,986.00
Intérêts sur arrérages.....	869.14
Biens des Jésuites et Seigneurie de Lauzon.....	1,282.00
Royautés (sable).....	14,218.09
Biens en déshérence.....	33.60
	<hr/>
	\$180,885.03
Lettres expédiées.....	8,295

CONCESSION DES TERRES

Les terrains de villages et de certaines colonies de villégiature sont concédés à bail ou par certificat de vente en vertu d'arrêtés-en-conseil qui en fixent le loyer ou le prix de vente et en déterminent les conditions d'établissement.

Les autres cas qui peuvent se présenter sont soumis individuellement à l'approbation du Lieutenant-gouverneur-en-conseil qui détermine pour chacun le prix de vente, le mode de paiement et les conditions d'établissement.

La vente des terrains occupés à bail pour fins de villégiature, d'industrie ou autres, se fait généralement, après un certain nombre d'années d'occupation, lorsque les constructions érigées et les améliorations effectuées donnent un caractère de permanence à l'établissement. Le prix de vente est fixé par le Lieutenant-gouverneur-en-conseil, sur présentation d'un rapport favorable.

COMITE INTERDEPARTEMENTAL

Ce comité, constitué d'officiers du département des Terres et Forêts et de la Colonisation, s'est réuni 4 fois au cours de l'année pour considérer les questions qui lui ont été soumises et dont les principales sont les suivantes:—

- 1°.—Transferts de lots à la colonisation;
- 2°.—Utilisation rationnelle de certains lots impropres à la culture;
- 3°.—Rétrocessions de lots par le Ministère de la Colonisation au département des Terres et Forêts.

Les recommandations de ce comité, auxquelles il a été donné suite, ont été les suivantes:

- 1°.—Transfert à la Colonisation de 139 lots ou parties de lots;
- 2°.—Rétrocession au département des Terres et Forêts par le département de la Colonisation de 232 lots ou parties de lots (21,963 acres).

Les terrains ainsi rétrocédés sont ajoutés aux réserves forestières cantonales, aux réserves forestières spéciales ou aux concessions forestières, suivant ce qui convient le mieux dans l'intérêt public.

RELATIONS AVEC LES AUTRES SERVICES

Les officiers du Service des Terres travaillent en étroite collaboration avec ceux des Arpentages, de la Protection et du Service Forestier, puisque les travaux de l'un presque toujours complètent ceux des autres ou leur servent de base. Ce sont surtout les ingénieurs et les inspecteurs du Service Forestier qui sont les agents, sur le terrain, du Service des Terres.

TENURE DES TERRES

Le tableau annexé à ce rapport montre, sous différentes dénominations, l'étendue des terres de la Couronne et des terrains du domaine privé, à la date du 31 mars 1956.

Respectueusement soumis,

EDMOND POULIOT
Chef du Service des Terres

ANNEXE No 7a
TENURE DES TERRES
DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC

	MILLES CARRÉS
1.—Terres aliénées, patentées, octroyées.....	36 000
a) grandes propriétés.....	9,000 m.c.
b) moyennes et petites propriétés.....	27,000 "
2.—Terres en voie d'aliénation, par billets de location, ventes conditionnelles, etc.....	7,500
3.—Terres fédérales.....	100
a) camps militaires, aéroports, etc. (Valcartier et autres)...	30 m.c.
b) parcs récréatifs et historiques (Gatineau et autres).....	70 "
4.—Réserves indiennes.....	240
5.—Concessions forestières affermées.....	81,214 m.c.
a) ordinaires.....	80,485 m.c.
b) spéciales.....	729 "
Surface en terre.....	72,000
6.—Parcs et réserves de chasse et de pêche.....	36,264 m.c.
National des Laurentides.....	3,613 m.c.
De la Montagne Tremblante.....	1,223 "
National de la Gaspésie.....	514 "
National du Mont Orford (15.6 m.c.).....	16 "
La Vérendrye.....	4,953 "
Réserve Mingan.....	16,000 "
Réserve Mistassini.....	5,200 "
Réserve Chibougamau.....	3,400 "
Réserve Kipawa.....	1,000 "
Réserve Chick Chocks.....	325 "
Réserve de Port Daniel.....	20 "
Surface en terre des sections non affermées ou en forêt domaniale.....	20,000
7.—Réserves forestières cantonales(208).....	3,144.2 m.c.
Surface en terre.....	2,950
8.—Réserves forestières spéciales (colonies forestières).....	986 m.c.
a) en concessions forestières.....	234 m.c.
b) en dehors des concessions forestières.....	752 "
Surface en terre des sections non affermées.....	700
9.—Forêts domaniales.....	2,374 m.c.
Surface en terre seulement.....	1,800
10.—Terres vacantes y compris les surfaces en eaux douces.....	455,418
Superficie totale de la province.....	596,708